

EL DJEICHI

N°744 Juillet 2025 - Moharram 1447

Revue de l'Armée nationale populaire

63^e Anniversaire
5 Juillet 1962-2025
de l'indépendance

Préserver les acquis de l'Algérie





56^e édition de la Foire internationale d'Alger

Fabrications militaires
une plus-value pour l'économie nationale



Sur la voie de la fidélité

Nous célébrons ce mois-ci les festivités commémoratives du soixante-troisième anniversaire de la restauration de notre indépendance et du recouvrement de notre souveraineté nationale, en hommage à l'une des étapes fondamentales de notre Histoire séculaire. Une étape qui a fait la gloire et la fierté de l'Algérie, qui a vu poindre l'aube de la liberté à l'issue d'une grandiose Révolution et briller la lumière de l'indépendance, arrachée au prix du sang et des larmes. Un tribut extrêmement élevé, celui de millions de nos valeureux Chouhada qui ont dit non à l'oppression et à l'humiliation et qui n'avaient d'autre objectif que de redorer le prestige de notre pays et de permettre à notre peuple de vivre dignement après 132 années d'occupation et d'esclavage. En cela, ils auront inscrit leurs noms en lettres d'or dans les pages de l'Histoire de notre pays et celle de l'humanité, et leurs hauts faits d'armes sont passés dans la postérité et consignés à jamais dans la mémoire de la Patrie et dans celle des générations à travers les âges.

Alors que nous commémorons cet anniversaire cher au cœur de chaque Algérien, autant c'est pour nous une occasion de nous remémorer les exploits de ces héros de l'Algérie qui ont consenti les plus lourds sacrifices à la gloire de la Patrie, autant c'est également une occasion de renouveler le serment de fidélité à leur égard. Une fidélité qui passe par la préservation de leur legs, de l'idéal pour lequel ils ont combattu, en suivant la voie qu'ils ont tracée et en nous nourrissant des hautes valeurs qui les animaient. Des valeurs d'abnégation, de loyauté et de dévouement envers l'Algérie, de défense de ses intérêts suprêmes en toutes circonstances et en veillant à ce que notre pays continue sur la voie du développement, de la renaissance et de la prospérité, dans la sécurité, la stabilité et la quiétude. Par cela nous concrétiserons leurs aspirations ainsi que les espoirs du peuple algérien aujourd'hui. Ceux de l'Algérie nouvelle, victorieuse, qui avance à pas sûrs et avec confiance vers un avenir radieux, une Algérie qui vit, ces dernières années, au rythme d'acquis et de réalisations sans précédent dans divers domaines et à tous les niveaux : économique, social, politique, diplomatique et de développement. Une Algérie confiante et déterminée, qui a reconquis son prestige et la place qu'elle mérite dans le concert des nations, grâce à ses hommes loyaux, à ses institutions fortes, à son peuple fier et à sa jeunesse ambitieuse qui fait l'objet du plus grand intérêt de la part des hautes autorités du pays. Une jeunesse animée de l'esprit de créativité et la volonté de réussir, en phase avec toutes les avancées technologiques, techniques et scientifiques qui s'opèrent dans le monde. Ce qui augure, en tout optimisme, d'un avenir prospère pour notre pays qui a emprunté un processus aux contours clairement définis et dont la finalisation requiert la conjonction des efforts et la solidarité de tous les Algériens, mais aussi de faire preuve d'une détermination sans faille pour relever tous les défis et gagner tous les paris dans un monde caractérisé par l'accélération des événements, par l'instabilité et les tensions. Ceci afin de continuer sur la voie des victoires, comme l'a rappelé Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune dans son message à l'occasion du 63^e anniversaire de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, en déclarant : «En évoquant ces souvenirs lumineux inscrits dans le registre glorieux de notre Patrie, nous nous remémorons les étapes franchies sur le chemin du renforcement de notre immunité nationale, par la consolidation des liens d'unité, la marche résolue vers l'édification de l'Etat avec le renforcement de ses institutions et la prise en charge du présent de notre peuple valeureux ainsi que de l'avenir

de ses filles et de ses fils.» Il a ajouté : «Notre pays a franchi des étapes successives sur cette voie, celle de l'Algérie victorieuse, fidèle à ses principes et consolidant ses fondements en œuvrant à l'ancrage d'une véritable citoyenneté. Grâce aux sacrifices de ses filles et de ses fils, elle a su triompher.»

Dans cette dynamique, l'Armée nationale populaire, qui vient d'être renforcée, au moment où nous célébrons cet anniversaire qui nous est cher, par de nouvelles promotions de cadres compétents, qualifiés militairement et scientifiquement et imprégnés de nobles principes et idéaux nationaux, continue avec détermination et fermeté d'être au diapason du projet de renaissance engagé par notre pays, prouvant qu'elle est le bastion inexpugnable de la Nation qui a été et demeurera toujours le protecteur de la fierté de la Patrie, le défenseur de ses frontières et de sa souveraineté, qui veille à la préservation de sa sécurité et de sa stabilité par fidélité à nos valeureux Martyrs. Tout comme l'Armée de libération nationale avait prouvé, durant notre glorieuse Révolution, qu'elle était le fer de lance du peuple, infligeant une cinglante défaite au colonialisme barbare et sapé ses fondements, l'Armée nationale populaire prouve, aujourd'hui, qu'elle est le bouclier protecteur de la Nation et son glaive acéré qui tranchera la main de quiconque nourrirait l'intention de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de notre Patrie. En cela, elle est pleinement consciente de la grandeur et du poids de ses responsabilités, sous la direction d'un commandement éclairé, conscient de l'ampleur des défis sécuritaires qui se profilent sur les plans régional et international ainsi que des mutations qui s'opèrent dans notre environnement géopolitique et leurs répercussions sur la sécurité et la stabilité de notre pays. C'est ce sur quoi a mis l'accent Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, dans son message à la même occasion, en déclarant : «Nous voici aujourd'hui à poursuivre le parcours de nos vaillants aïeux dans un contexte régional et international marqué par des défis et des menaces complexes. Cette conjoncture nous impose de faire preuve des plus hauts degrés de vigilance et de prudence, afin de contrer toute tentative visant à porter atteinte à la terre des Chouhada, en s'armant de la même volonté et des valeurs suprêmes pour lesquelles ils ont combattu, résisté et sont tombés en martyrs.» Il a ajouté : «L'Algérie, qui a retrouvé son indépendance et sa souveraineté grâce aux luttes de ses valeureux enfants, compte aujourd'hui sur vous, enfants de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, inspirée par les nobles idéaux de la glorieuse Révolution, pour poursuivre cette noble mission, préserver le legs des Chouhada et concrétiser leurs aspirations à une Algérie libre, sûre et stable.»

En cette occasion si chère à nos coeurs, nous nous recueillons à la mémoire de nos héroïques Chouhada, ceux des Résistances populaires, de notre Révolution libératrice bénie et ceux du devoir national, comme nous adressons nos salutations respectueuses et empreintes de reconnaissance à nos valeureux Moudjahidine et à tous ceux qui continuent de veiller à la préservation de la sécurité et de la stabilité de l'Algérie ainsi qu'à la sauvegarde de sa souveraineté nationale avec dévouement et sincérité, déployés en tout point du territoire sacré, le long de ses immenses bandes frontalières, dans les montagnes, les vallées et les plaines, accomplissant leurs missions avec conscience et un sens élevé et profond du devoir national, pour que l'Algérie demeure à jamais souveraine, forte, sûre et prospère. ■



1. Editorial

- Sur la voie de la fidélité.

4. Activités du Président

14. Activités du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, CEM-ANP.

16. Activités militaires

18. Unités en action

- Bilan des opérations du 1^{er} semestre 2025.
- 4^e opération nationale de destruction de drogues et de substances psychotropes.

20. Evénement

- 63^e anniversaire de l'indépendance. préserver les acquis de l'Algérie.

44. Coup de projecteur

- Formation au sein de l'Armée nationale populaire.

46. A l'occasion

- L'Algérie... résolument tournée vers un avenir prometteur.

74. Cause sahraouie

- Plaidoyer pour le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

76. Cause palestinienne

- Plus de deux millions de Palestiniens continuent de subir les pires crimes.

78. Sport



Superviseur général

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la défense nationale, CEM-ANP

Responsable de la publication

Le directeur de l'information et de la communication général-major Mabrouk Saba

Directeur du Centre national des publications militaires

Général Faouzi Bala

Chef de département rédaction

Colonel Ali Boucherba

Chef de département pré-presse

Lt colonel Hamid Merah

Chef de département documentation et conservation

Colonel Mouloud Ghacha

Réalisateur

PCA/ Abdelouahid Meziane

Sergent Slimane Chafa

Impression

EEPA

Tirage

20 000 exemplaires.

Editeur

Centre national des publications militaires.



Tél : (021) 65 44 02

Fax : (021) 65 44 32

E-mail : cnpm@mdn.dz

Site web : www.mdn.dz

Siège: Rue Bachir-Attar- 1^{er} Mai. Alger. (Algérie).

Issn : 0419-4799



Version numérique

CONSEIL DES MINISTRES

Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme



Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, le 7 juillet 2025, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen de deux projets de lois relatifs à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, ainsi qu'à des exposés portant notamment sur les projets d'industrie automobile.

Après présentation par Monsieur le Premier ministre des activités du gouvernement au cours des deux dernières semaines et suite aux interventions de Messieurs les ministres sur les exposés à l'ordre du jour, Monsieur le Président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes :

- **Lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et loi relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données**

A l'entame de la réunion, après examen et débat du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et du projet de loi relatif à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, le Conseil des ministres a approuvé les deux projets de loi, en tenant compte des orientations de Monsieur le président de la République qui a affirmé que l'Algérie avait instauré des règles et des mécanismes de contrôle rigoureux en matière de lutte contre toutes les formes de corruption, et ce, après avoir franchi des étapes importantes dans la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment celles liées aux aspects financiers, ainsi qu'en matière de protection des personnes.

- **Lutte contre les incendies**

Monsieur le Président a ordonné d'élever au maximum le niveau de vigilance dans les semaines à venir en prévision

de la hausse des températures. Il a ordonné de faire preuve d'une extrême prudence lors des opérations de récolte, de mobiliser tous les moyens et de coordonner des efforts dans un cadre proactif pour parer à d'éventuels incendies.

- **Avancement des projets de construction automobile**

Monsieur le Président de la République a salué les concessionnaires sincères qui œuvrent à asseoir une véritable industrie automobile, rompant ainsi avec l'histoire sombre de certains fraudeurs qui opéraient dans ce secteur avant 2019. Il a affirmé que les agréments relatifs à la construction et à l'importation de véhicules relevaient de la compétence exclusive du Conseil des ministres.

Monsieur le Président a insisté sur la nécessité absolue d'impliquer les entreprises algériennes de sous-traitance qualifiées dans différentes spécialités de l'industrie automobile comme condition sine qua non. Il a ordonné l'ouverture du secteur aux entreprises industrielles nationales dans le domaine de l'électricité automobile, des pièces de rechange et autres.

Monsieur le Président a affirmé que l'objectif stratégique consiste à asseoir les bases d'une véritable industrie mécanique émergente à travers les projets de construction automobile en cours de réalisation, afin d'atteindre une contribution au produit intérieur brut (PIB) d'au moins 12% ■



MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
INAUGURE LA 56^e EDITION DE LA FOIRE
INTERNATIONALE D'ALGER

Poursuivre le renforcement de la compétitivité du produit national

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a inauguré, le 23 juin 2025 au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, la 56^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), organisée du 23 au 28 juin 2025, sous le thème «Pour une coopération mutuelle et durable». L'événement a réuni 684 exposants, dont 145 entreprises étrangères représentant 31 pays issus des cinq continents.

— N. Boukraa & A. Gheraremi Trad: M. Mayouf Ph: I. Selami

A son arrivée au Palais des expositions, Monsieur le Président de la République a été accueilli par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, ainsi que plusieurs membres du gouvernement.



Monsieur le Président de la République a entamé sa visite par le pavillon du Sultanat d'Oman, invité d'honneur de cette 56^e édition. Il était accompagné du ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, M. Qaïs Bin Mohammed Al Yousef. Monsieur le Président a pu découvrir les différents produits emblématiques de ce pays frère, exposés.

Le choix du Sultanat d'Oman comme invité d'honneur découle de la dynamique positive que connaissent les relations algéro-omanaises, à la faveur notamment des récentes visites officielles échangées entre les dirigeants des deux pays, lesquelles ont abouti à la signature de plusieurs accords de coopération bilatérale.

Au niveau de ce pavillon, les opérateurs omanais se sont félicités des avancées notables enregistrées dans les relations entre les deux pays, tout en saluant les opportunités d'investissement prometteuses offertes par l'Algérie.

Monsieur le Président de la République a poursuivi

sa visite en se rendant dans les stands de plusieurs entreprises nationales, publiques et privées. Il a encouragé les opérateurs économiques à «relever le niveau d'ambition» en matière d'investissement, tout en maintenant les efforts visant à améliorer la qualité du produit national et à renforcer sa compétitivité. A cette occasion, Monsieur le Président de la République a salué les progrès accomplis dans plusieurs secteurs, notamment l'industrie mécanique, les fabrications militaires et le textile. Il a souligné la nécessité de renforcer les capacités d'exportation tout en contribuant à la réduction des importations.

Les fabrications militaires à l'honneur

Au niveau du pavillon dédié à l'Armée nationale populaire, Monsieur le Président de la République a visité les différents espaces d'exposition où il a reçu des explications détaillées de la part des cadres militaires. Il s'est également enquis des produits de qualité exposés, qui traduisent le haut niveau atteint par les fabrications militaires dans leurs différentes filières. Ces fabrications contribuent au développement et à la promotion du produit national ainsi qu'à l'édition d'une base industrielle forte et durable. Monsieur le Président de la République a reçu des explications approfondies sur les activités et le bilan d'action de plusieurs établissements et structures de production de l'ANP, parmi lesquels l'Etablissement de construction et de réparation navales, le service hydrographique des forces navales, l'Etablissement central de rénovation du matériel des transmissions (1^{re} RM), l'Office national des substances explosives relevant du ministère de la Défense nationale ainsi que l'Institut national de cartographie et de télédétection.

Monsieur le Président de la République a salué les réalisations de ces établissements, notamment dans les domaines de la fibre optique, de la fabrication et de la maintenance du matériel de transmissions, ainsi que dans la production de substances explosives.

Toujours au pavillon du ministère de la Défense nationale, Monsieur le Président de la République a instruit le ministre de l'Education nationale d'impliquer les entreprises nationales, y compris celles relevant de l'ANP, dans la mise en œuvre du projet d'équipement des établissements scolaires en tablettes électroniques.

Il a également insisté sur la nécessité d'associer les entreprises de l'ANP, l'Entreprise nationale des industries électroniques (Enie), ainsi que les entreprises privées à ce projet, supervisé par le ministère de l'Education nationale, visant à doter les élèves de tablettes électroniques. Il a appelé à «couvrir au moins 50 à 60%» des besoins des établissements scolaires en matériel informatique grâce à la production locale.

A cette occasion, Monsieur le Président de la République a mis en exergue la contribution de l'institution militaire au soutien de l'économie



nationale à travers une gamme variée de produits. Cette contribution permettrait notamment de réduire la facture des importations, en particulier pour ce qui concerne la fibre optique. A ce sujet, il a annoncé qu'il sera procédé à l'interdiction de l'importation de la fibre optique sans l'autorisation préalable du ministère de la Défense nationale, dans la perspective du lancement imminent d'une unité de production de fibre optique relevant de ce même ministère.

Les start-up au centre des priorités

Au stand de deux start-up, Monsieur le Président de la République a salué les avancées significatives de l'Algérie dans ce domaine, réaffirmant que les efforts se poursuivent pour «permettre à l'économie nationale de se hisser au premier ou au deuxième rang à l'échelle africaine». Monsieur le Président de la République a également visité le stand du groupe public des



Monsieur le Président de la République visite les pavillons de Palestine et du Sultanat d'Oman, invité d'honneur.

textiles et cuirs Getex, où il a suivi une présentation du bilan du groupe. Ce dernier a connu, ces dernières années, un saut qualitatif en matière de diversification de la production, d'amélioration de la qualité, de développement et de modernisation des modes de distribution, en partenariat avec des start-up spécialisées dans le e-commerce.

Toujours dans le secteur industriel, au stand de l'entreprise VMS, spécialisée dans la fabrication de motocycles, Monsieur le Président de la République a encouragé les opérateurs économiques à rehausser leur niveau d'ambition afin d'investir davantage, de créer de la valeur ajoutée et de générer des emplois. Au niveau de ce stand, Monsieur le Président de la République a félicité les responsables de l'entreprise pour les succès enregistrés grâce à la diversification de leurs produits, notamment les motocycles et les véhicules légers de transport, destinés aux jeunes investisseurs et utilisés dans les domaines du commerce, des services et de l'artisanat.

Monsieur le Président de la République a ordonné au directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) de faciliter la concrétisation d'un projet d'investissement de cette entreprise. Il s'agit de la réalisation d'un complexe industriel dédié à la fabrication de

motocycles de différents types dans la wilaya de Bouira.

Au stand du groupe des sociétés Hasnaoui, Monsieur le Président de la République a souligné l'importance des projets engagés par ce groupe privé, notamment dans le secteur agricole, à travers la production de semences. Selon les explications fournies, cela permettra de réduire le coût des intrants pour les agriculteurs, contribuant ainsi à la diminution des importations et à l'autosuffisance du pays.

Par la suite, Monsieur le Président de la République a visité le stand de l'entreprise Algerian General Mechanics (AGM-Holding), division de la wilaya de Sidi Bel Abbès, où il a reçu des explications détaillées sur les activités de cette société spécialisée dans la fabrication d'équipements pour les travaux publics, le bâtiment et l'agriculture, ainsi que sur ses capacités productives. A cette occasion, il a insisté sur la nécessité de «satisfaire d'abord les besoins nationaux avant de se tourner vers l'exportation». Pour atteindre cet objectif, il a appelé les responsables de l'entreprise à adopter un système de travail en continu (24h/24).

Les entreprises industrielles appelées à porter le taux d'intégration à au moins 50%

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a affirmé que les entreprises industrielles algériennes sont appelées à accroître le taux d'intégration nationale, notamment dans les industries électroniques et de l'électroménager, en insistant sur la nécessité de porter ce taux à un minimum de 50%.

Par ailleurs, Monsieur le Président s'est dit satisfait des avancées réalisées ces dernières années par les entreprises publiques et privées dans ces secteurs, appelant les opérateurs à œuvrer pour atteindre «un taux d'intégration de 100% » dans cette filière.

En s'arrêtant devant les stands de plusieurs entreprises opérant dans le domaine, dont les fabricants de réfrigérateurs, climatiseurs et téléviseurs, Monsieur le Président de la République a salué la qualité croissante du produit national et l'engouement qu'il suscite, aussi bien sur le marché local qu'à l'international.

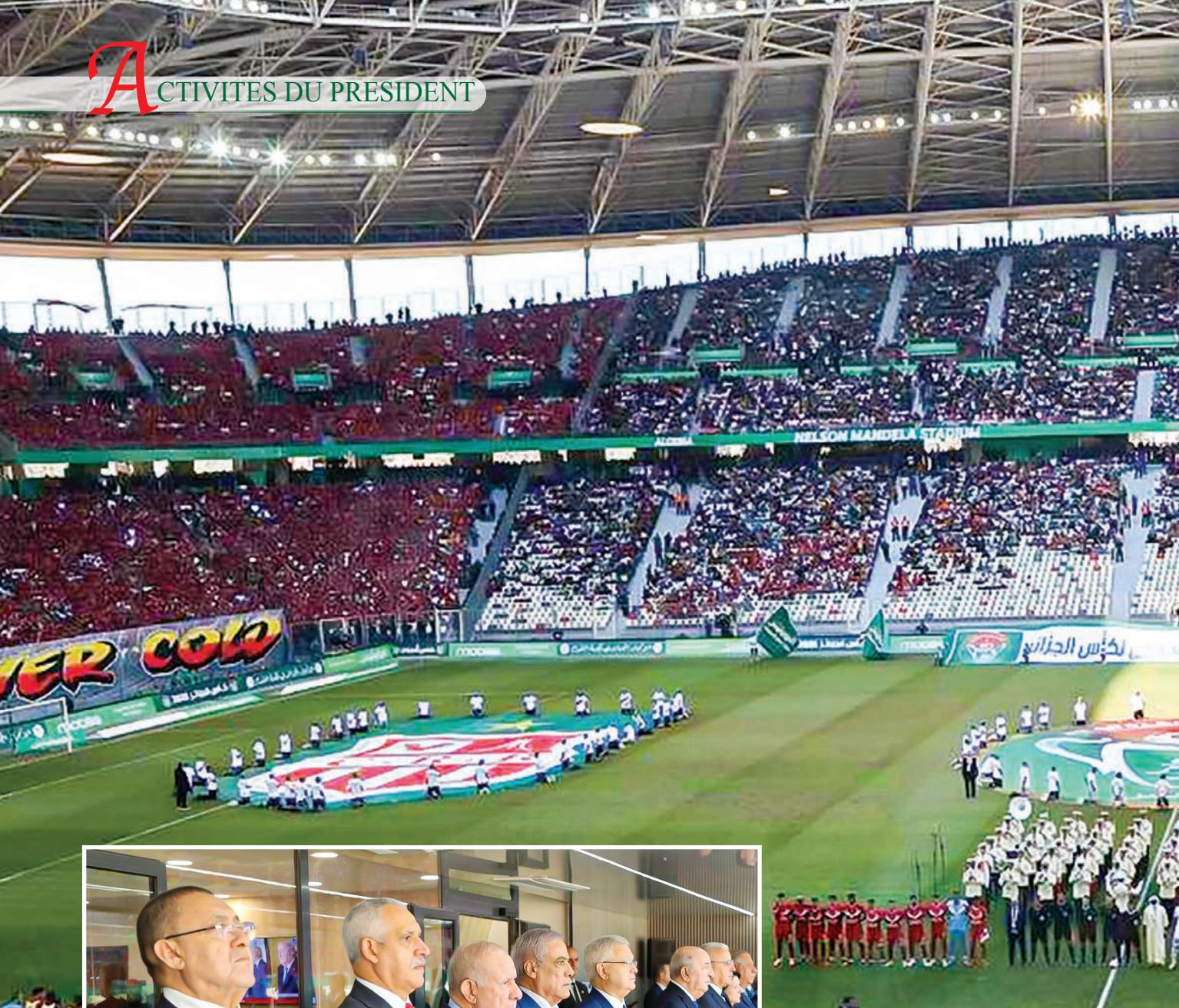
Au pavillon de la Palestine : reconnaissance du rôle de Monsieur le Président de la République dans le soutien à la cause palestinienne

Lors de l'inauguration officielle de la Foire internationale d'Alger, Monsieur le Président de la République a visité les stands de la République arabe sahraouie démocratique, de Tunisie, de l'Autorité de la zone franche de Nouadhibou (Mauritanie), ainsi que celui de l'Etat de Palestine. A cette occasion, il a reçu un cadeau symbolique : une maquette représentant Al Qods Echarif, en reconnaissance de «son soutien à la cause palestinienne et de son profond respect pour le peuple palestinien frère», selon les propos de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Fayed Abu Aita■

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SUPERVISE LA FINALE DE LA 58^e EDITION
DE LA COUPE D'ALGERIE

L'USMA s'offre son neuvième trophée





Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a supervisé, le 5 juillet 2025, au stade Nelson-Mandela de Baraki (Algier) la finale de la 58^e édition de la Coupe d'Algérie opposant l'USM Alger au CR Belouizdad.

Avant le début de la rencontre, Monsieur le Président de la République, sous les applaudissements du public présent, a foulé la pelouse du stade pour saluer les joueurs, ainsi que les arbitres de la rencontre. Il a également échangé des propos avec les joueurs et les responsables des deux clubs. Par la suite, Monsieur le Président de la République, accompagné de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement, a écouté l'hymne national exécuté par un détachement de la Garde républicaine.

A cette occasion, les présents au stade Nelson-Mandela ont observé une minute de silence à la mémoire des supporters du Mouloudia d'Alger, victimes de l'incident qui s'est produit au stade 5-Juillet.



Après 90 minutes de jeu, l'USMA a remporté la 58^e édition de la Coupe d'Algérie de football, en battant le CRB sur le score de 2 à 0 grâce aux buts de Benayad (9') et Khaldi (13').

Avec cette consécration, l'USMA succède au palmarès de l'épreuve populaire au CRB, vainqueur lors de la précédente édition et revient à hauteur de son adversaire du jour avec neuf coupes chacun, après avoir été sacrée en 1981, 1988, 1997, 1999, 2001, 2003, 2004, 2013 et 2025.

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a remis le trophée de la Coupe d'Algérie de football au capitaine de l'USMA, Saâdi Redouani. Il a également remis des médailles d'honneur aux joueurs et staffs technique et administratif des deux clubs finalistes, honoré les arbitres de la rencontre et signé pour chacun d'eux des ballons de football■



Le ministre des Sports et les présidents de l'USMA et du CRB honorent Monsieur le Président de la République

Le ministre des Sports et les présidents de l'USMA et du CRB ont honoré Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune à l'occasion de la finale de la Coupe

d'Algérie de football 2025, "en reconnaissance de ce qu'il a apporté au football et au sport national■

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT

Promouvoir la coopération internationale et renforcer la solidarité entre les peuples

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a adressé, le 1^{er} juillet 2025, une allocution aux participants à la 4^e Conférence internationale sur le financement du développement (FFD4), qui s'est tenue à Séville, prononcée en son nom par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, lors de la séance plénière. En voici le texte intégral :

*«Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux,
Monsieur le président du Gouvernement du
Royaume d'Espagne, M. Pedro Sanchez,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation
des Nations Unies, M. Antonio Guterres,
Monsieur le président de l'Assemblée générale des
Nations Unies, M. Philémon Yang,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,*

Cette quatrième Conférence internationale sur le financement du développement se tient dans une conjoncture internationale où le fossé de développement entre les pays se creuse, le fardeau de la dette s'alourdit, sans parler de l'impact des retombées du changement climatique sur les économies de plusieurs pays et de l'aggravation des conflits et des guerres, y compris ce qui se passe au Moyen-Orient, en particulier en Palestine occupée et à Gaza meurtrie, en proie à un génocide contre le peuple palestinien frère qui lutte pour le recouvrement de ses droits légitimes et l'établissement de son Etat indépendant avec El Qods pour capitale.

***Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs,***

Dans ce contexte politique et économique complexe et erratique, nous aspirons à ce que cette conférence soit un tournant décisif pour le renouvellement de notre engagement commun à passer à une nouvelle étape d'action collective efficace à travers la formulation de conclusions audacieuses et opérationnelles pour une refonte du système financier international, qui n'est plus adapté aux mutations majeures que connaît le monde aujourd'hui et ne peut plus répondre aux exigences du développement durable. Un système qui consacre des dysfonctionnements structurels qui accentuent la marginalisation des pays en développement et compromettent leurs chances d'atteindre les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Cette ambition légitime trouve sa justification dans l'injustice subie par le continent africain,



encore accablé par des défis ardues, en raison de la rareté des sources de financement du développement et de l'alourdissement du fardeau de la dette, notamment en raison des coûts du service de la dette et de ses intérêts qui sont cinq fois supérieurs aux montants obtenus auprès des banques multilatérales de développement, ce qui compromet l'efficacité de ses efforts de développement et l'entraîne dans une spirale marquée par la hausse des coûts de financement, la baisse du capital-investissement et une transformation structurelle limitée, réduisant ainsi sa capacité à garantir la stabilité et à contribuer, à la hauteur requise, à la réalisation du bien-être commun.

La dette extérieure croissante constitue l'un des principaux obstacles qui entravent les pays du continent africain, ce qui rend impératif le lancement d'initiatives mondiales d'urgence pour

traiter la problématique de la dette, notamment à travers des mesures décisives, dont l'allègement du fardeau de la dette et son exonération totale pour certains pays.

Nous sommes convaincus que le système multilatéral doit ancrer les principes de justice et d'équité au service des intérêts de tous les Etats membres des Nations unies, sans exclusive. C'est pourquoi nous avons aujourd'hui un besoin impérieux d'une refonte de l'architecture financière mondiale, tout en permettant aux pays en développement de participer à la gouvernance des institutions financières mondiales, afin que les structures décisionnelles reflètent les réalités d'un monde multipolaire garantissant le financement du développement pour tous les pays.

A cet effet, nous soutenons la création d'un cadre de travail onusien visant à remédier aux failles dans la structure de la dette et à proposer des options pratiques et équitables pour traiter la question de la soutenabilité de la dette.

A ce titre, j'appelle, depuis cette tribune, à trouver des solutions d'urgence à la notation financière biaisée, qui coûte cher à plusieurs pays africains, en adoptant des méthodes de notation plus transparentes et plus équitables. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la création d'une agence de notation financière africaine indépendante que nous souhaitons voir activée dans les plus brefs délais.

**Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs,**

Outre la crise de la dette, l'imposition de cadres réglementaires et de normes rigides aux pays bénéficiaires de l'aide au développement entrave la mise en œuvre de leurs projets prioritaires et limite l'efficacité de la coopération internationale. Aussi, nous appelons à l'adoption de politiques plus souples et réalistes dans l'orientation de ces aides, fondées sur le partenariat et l'entente mutuelle, au lieu des diktats et des conditions préalables qui ne tiennent pas compte des spécificités nationales et des contextes locaux.

A ce propos, je voudrais réaffirmer l'importance de promouvoir la coopération internationale pour le développement et de renforcer la solidarité entre les peuples, notamment à travers la réactivation du rôle des cadres internationaux pertinents, à l'instar du Forum sur le financement du développement et du Forum sur la coopération pour le développement, en tant que mécanismes internationaux inclusifs, contribuant au succès des initiatives prises en soutien au développement.

Je ne manquerai pas de rappeler qu'en dépit de leur importance, les financements privés ne peuvent pas remplacer les aides publiques au développement, notamment dans les pays souffrant d'une vulnérabilité économique ou d'une faiblesse de l'infrastructure.

Par conséquent, compter sur le secteur privé pour

financer le développement ne sera pas suffisant, à moins qu'il ne soit accompagné d'un engagement international fort en faveur du renforcement des aides publiques au développement et du soutien aux capacités des pays les moins développés et des pays pauvres à construire des économies solides et inclusives, capables de répondre aux aspirations de leurs peuples.

Dans ce cadre, je voudrais, devant votre auguste assemblée, saluer les acquis consacrés, tel l'engagement des pays développés à consacrer 0,7% de leur revenu national brut comme aide au développement au profit des pays en voie de développement. Il s'agit là d'un indicateur positif porteur d'espoir et de crédibilité en matière de solidarité internationale.

Je voudrais aussi saluer les efforts visant à réduire les activités financières illicites, ainsi que les mesures visant à éliminer les paradis fiscaux et les failles favorisant les flux financiers illicites.

**Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs,**

L'Algérie a fait du développement durable et de la solidarité internationale des piliers essentiels de sa politique extérieure, à travers sa contribution permanente aux efforts de développement sur le continent africain dans divers cadres de coopération bilatéraux et multilatéraux, ainsi que par son plein engagement dans la concrétisation de l'intégration continentale via plusieurs projets. De plus, mon pays œuvre actuellement, par le biais de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, à soutenir les infrastructures, la santé, l'éducation, l'énergie et d'autres projets de développement dans plusieurs pays africains, auxquels elle a consacré pas moins d'un milliard de dollars.

En adoptant une politique financière fondée sur la mobilisation de ses ressources propres, mon pays a réussi à s'affranchir totalement du fardeau de la dette extérieure, ce qui lui permet de jouer un rôle actif dans l'aide aux pays qui continuent de crouler sous les dettes accumulées, lesquelles constituent un obstacle aux objectifs de développement durable.

Pour conclure, je voudrais souligner la nécessité de passer de la phase du diagnostic à celle de l'initiative concrète, en trouvant les solutions à même de financer le développement, souhaitant que cette conférence marque le départ d'un processus de développement global répondant à notre conviction que le bien-être commun est désormais une exigence fondamentale et non pas un choix secondaire, dont la réalisation passe impérativement par la réduction du fossé de développement et des disparités entre les pays, pour la création d'un environnement international permettant de prendre en charge les différents défis et crises que connaît notre monde aujourd'hui»■

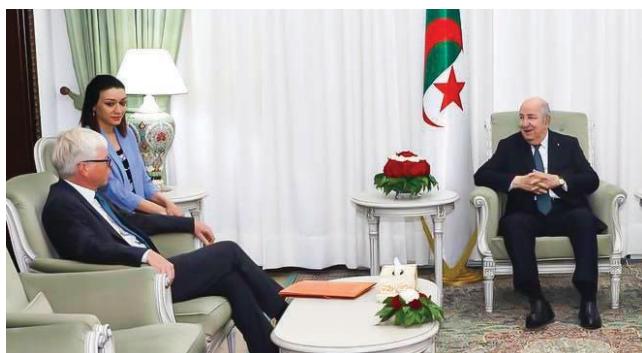
MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE REÇOIT le ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement...



Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 23 juin 2025, au Palais des expositions à Alger, le ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, M. Qais Bin Mohammed Al Yousef, et la délégation l'accompagnant, et ce en marge de l'inauguration de la 56^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA). L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, et du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni.■

le ministre vénézuélien du Pouvoir populaire pour l'Agriculture productive et les Terres...

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu le 2 juillet 2025, à Alger, le ministre du Pouvoir populaire pour l'Agriculture productive et les Terres de la République bolivarienne du Venezuela, M. Julio César Leon Heredia, qui lui a remis une lettre de son homologue vénézuélien, M. Nicolas Maduro. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, et de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République bolivarienne du Venezuela, M. Farouk Benmokhtar.■



l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord...

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 17 juin 2025, l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, M. James Robert Stephen Downter. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller auprès de Monsieur le Président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.■

l'ambassadeur de la République du Ghana...

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 25 juin 2025 à Alger, l'ambassadeur de la République du Ghana, M. Yaw Sidney Bimpong, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller auprès de Monsieur le Président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.■



l'ambassadeur du Royaume hachémite de Jordanie...



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, le 7 juillet 2025, l'ambassadeur du Royaume hachémite de Jordanie, M. Chaker Attallah El Amouch, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie.

L'audience s'est déroulée en présence de M. Boualem Boualem, directeur de Cabinet à la Présidence de la République, et de M. Amar Abba, conseiller auprès du président de la République, chargé des Affaires diplomatiques.■

une délégation de la compagnie américaine Chevron...

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 24 juin 2025, au siège de la Présidence de la République, une délégation de la compagnie américaine Chevron.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, et du PDG de Sonatrach, M. Rachid Hachichi.■



une délégation de la société américaine ExxonMobil...



Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 25 juin 2025 au siège de la Présidence de la République, une délégation de la société américaine ExxonMobil.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, du PDG de Sonatrach, M. Rachid Hachichi et du conseiller auprès de Monsieur le Président de la République chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.■

et le directeur exécutif de la société énergétique italienne Eni

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, le 7 juillet 2025, le Directeur exécutif du géant énergétique italien Eni, M. Claudio Descalzi.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du PDG de Sonatrach, M. Rachid Hachichi, et du Secrétaire général par intérim du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Amine Remini.■





Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha en visite
à l'Académie militaire de Cherchell défunt Président Houari-Boumediene

L'Algérie restera unie et triomphante

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a effectué, le 9 juillet 2025, une visite à l'Académie militaire de Cherchell défunt Président Houari-Boumediene, et ce, à la veille de la cérémonie annuelle de sortie de promotions.

F. Hemahemi Ph: I. Selami

Après la cérémonie d'accueil, Monsieur le général d'armée a observé, en présence des commandants des forces terrestres, de la 1^{re} Région militaire et de l'Académie militaire de Cherchell, un moment de recueillement à la mémoire du défunt président Houari Boumediene dont le siège de l'académie est baptisé de son nom. Monsieur le général d'armée a ensuite présidé une rencontre d'orientation avec les cadres, les enseignants et les élèves de l'académie. A cette occasion, il a prononcé une allocution dans laquelle il a adressé ses félicitations aux officiers des promotions sortantes en les exhortant, ainsi que toute la jeunesse algérienne, à revenir aux valeurs de la glorieuse Révolution de novembre, en les gardant présents à

l'esprit et à les mettre en œuvre sur le terrain : «La construction d'une Algérie forte et imprenable, capable de relever les défis et les enjeux, nécessite de nous tous de revenir aux principes de la glorieuse Révolution de novembre qui constitue une source d'inspiration intarissable qui guide, tel un phare, les fidèles enfants du pays sur la voie de la construction, du développement et de la concrétisation des exigences de la puissance et du progrès stratégique. Il vous appartient donc, vous élèves officiers, ainsi qu'à l'ensemble de la jeunesse algérienne de garder gravées dans vos cœurs et présentes à l'esprit ces valeurs, en veillant à les mettre en œuvre sur le terrain au service du pays et de ses intérêts suprêmes. En effet, la foi en les valeurs nationales et républicaines, qui ont façonné la dignité et la fierté du peuple algérien et permis de porter haut les couleurs de notre pays, mérite d'habiter les cœurs de nos jeunes, mais aussi de s'exprimer à travers leurs actes, leur comportement et leur travail.» Monsieur le général d'armée a souligné le souci de l'ANP d'ancrer l'Histoire nationale dans les consciences et d'en faire une des sources de fierté et d'inspiration : «Partant de ce principe,



nous veillons au sein de l'ANP, sous la conduite de Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, à ce que notre Histoire nationale demeure ancrée dans les esprits et soit une source de fierté et d'inspiration. Dans ce sens, nous veillons également à ce que cette conscience historique se transforme en actes concrets qui prouvent que l'Algérie, qui a triomphé hier en se libérant du colonialisme abject et qui a mis en échec les desseins de déstabilisation de la République par le terrorisme et l'extrémisme violent, restera, aujourd'hui comme demain, unie et triomphante de ses ennemis, grâce à sa cohésion, sa constance et sa foi en

ces mêmes valeurs nationales et républicaines.»

A l'issue, la parole a été donnée aux élèves de l'académie qui ont exprimé leur satisfaction des conditions de déroulement de leur cursus de formation et réitéré leur entière disposition à assumer leur devoir national en toute conscience des défis qui les attendent, afin de garantir l'unité, la sécurité et la stabilité de l'Algérie.

A cette occasion, Monsieur le général d'armée a procédé à l'inauguration d'une cité de 400 logements au profit des cadres et personnels de la garnison de Cherchell■

Inauguration d'une cité de 400 logements au profit des cadres et personnels relevant de la garnison de Cherchell.



Campagne d'instruction été 2025

Le commandant des forces navales inspecte le détachement naval avant son appareillage

Le commandant des forces navales, le général-major Mahfoud Benmeddah, a procédé, le 30 juin 2025, au quai nord de l'Amirauté, au siège de la base navale d'Alger, à l'inspection d'un détachement naval composé du voilier école «El

Mellah» et le bateau école «La Soummam», avant son appareillage pour l'exécution de la campagne d'instruction été 2025, du 2 juillet au 5 août 2025.

Cette campagne vise à consolider la formation pratique des élèves et les

doter de compétences nécessaires, relatives à la maîtrise des techniques de la navigation maritime et à leur adaptation aux différentes situations et les environnements maritimes■



Ph El-Djeich

Coopération militaire

République arabe sahraouie démocratique

L'inspecteur de la Direction des relations extérieures et de la coopération du ministère de la Défense nationale le général M. Bendida, a reçu le 23 juin 2025 au siège de la direction, l'attaché de

défense auprès de l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique en Algérie, le colonel Youcef Ahmed Ahmed Salem, et ce, dans le cadre d'une visite de présentation■

Ph El-Djeich



Confédération de Suisse

L'inspecteur de la Direction des relations extérieures et de la coopération du ministère de la Défense nationale le général M. Bendida a reçu, le 17 juin 2025 au siège de la direction, l'attaché de défense auprès de

l'ambassade de la Confédération de Suisse en Algérie, le colonel Vejlstrup Lars Grouve, accompagné de son successeur, le colonel Marc-Alain Stritt, et ce, dans le cadre d'une visite d'adieu et de présentation■

Conférences et séminaires

Direction de la recherche et du développement de l'ANP

Conférence nationale sur la «Recherche et développement : état des lieux et perspectives»

La Direction de la recherche et du développement de l'Armée nationale populaire a organisé, le 22 juin 2025, au Cercle national de l'armée, une conférence nationale intitulée : «Recherche et développement : état des lieux et perspectives», en présence de représentants

des structures du ministère de la Défense nationale, des différents commandements de forces ainsi que des secteurs ministériels concernés par la recherche et le développement.

Le programme de cette rencontre a comporté plusieurs conférences animées par des

spécialistes militaires et civils, suivies d'ateliers et de débats. Les échanges ont porté sur les mutations et les défis actuels de la recherche et du développement dans le domaine de la défense, ainsi que sur les moyens d'accélérer l'innovation afin d'assurer une suprématie stratégique au

service des industries de défense.

La rencontre s'est clôturée par une série de recommandations soulignant l'importance de poursuivre les efforts de coopération étroite entre les différents acteurs, afin de promouvoir le domaine de la recherche et du développement■

1^{re} Journée scientifique du paramédical de l'ENFPSMA «La formation paramédicale au sein des services de santé militaire : développement, perspectives et enjeux»

Présidée par le directeur central des services de santé militaire, le général-major Mohammed Bachir Soudi, l'Ecole nationale de formation paramédicale de santé militaire chahida Ziza Sakina dite Massika; dans la 1^{re} RM, a abrité, le 3 juin 2025, les travaux de sa première journée scientifique, placée sous le thème «La formation paramédicale au sein des services de santé militaire : développement, perspectives et enjeux».

Dans son allocution d'ouverture prononcée au nom du directeur central des services de santé militaire, le commandant de l'ENFPSMA, le colonel M. Messaïdia, a souligné que «la thématique de cette manifestation scientifique reflète notre conscience collective de l'ampleur des défis que connaît le secteur de

la formation militaire paramédicale, ainsi que notre souci constant de son développement, en phase avec les profondes mutations que connaît le domaine de la santé aux niveaux national et international.»

Le programme de cette rencontre a été riche en activités, débutant par une présentation sur le rôle du paramédical au sein de la santé militaire, ainsi qu'un aperçu de la formation dispensée au sein de cette école de référence et des perspectives de son développement. Cette séance a été suivie d'une démonstration sur le terrain, illustrant les missions du soldat infirmier en soins intensifs et en aide médicale d'urgence.

La journée a également été marquée par l'organisation de

Ph El-Djeich



séances de travail thématiques, portant notamment sur «L'éthique et l'innovation», «Les méthodes pédagogiques et les enjeux professionnels», ainsi que «La spécialisation et la santé mentale du personnel paramédical»■

Agence de sécurité des systèmes d'information Journée d'information sur la sécurité cyberspace



Ph El-Djeich

Dans le but d'informer les journalistes des médias nationaux, publics et privés, sur les efforts déployés par l'Etat en matière de sécurisation des systèmes d'information des établissements et structures nationaux, à travers la création du Système national de sécurité des systèmes

d'information, conformément au décret présidentiel n° 20-05 du 20 janvier 2020, ainsi que sur la situation cyberspace nationale et internationale, et de les sensibiliser aux conséquences des menaces croissantes qui pèsent sur notre pays dans l'espace cyberspace, le directeur général de l'Agence de sécurité

des systèmes d'information, le général A. Belghoul, a présidé, le 30 juin 2025, au siège de l'Agence, les travaux d'une journée d'information sur la sécurité cyberspace, animée par des cadres de l'agence, experts en la matière. Dans son allocution prononcée à cette occasion, le directeur général a souligné l'importance

majeure que revêt le domaine de la sécurité cyberspace dans l'équation sécuritaire, notamment au regard des grandes avancées enregistrées dans le secteur des technologies de l'information et de la communication. Il a affirmé, dans ce contexte, le rôle pivot et constructif des médias dans le développement et la consolidation de la conscience sociétale, ainsi que dans l'orientation de l'opinion publique nationale sur les dangers liés à la cybermenace. Cette journée d'information a constitué une opportunité pour renforcer les capacités des journalistes et enrichir leurs connaissances en matière de sécurité cyberspace, en les formant aux outils et techniques essentiels de protection, ainsi qu'aux bonnes pratiques à adopter pour faire face aux risques du cyberspace dans l'exercice de leurs missions■

Bilan des opérations

du 1^{er} semestre 2025

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE CRIME ORGANISE

Individus	
8	Terroristes abattus
1	Terroriste arrêté
26	Terroristes rendus
227	Eléments de soutien
7770	Orpailleurs et contrebandiers
1186	Narcotrafiquants
12 825	Emigrants clandestins de différentes nationalités

Armes & munitions récupérées	
73	Armes récupérées dans le cadre de la lutte antiterroriste
260	Armes à feu

Divers objets	
171,2 Q	Kif traité
663 Kg	Cocaïne
24 000 000	Comprimés
1 403 382 L	Carburant
3281	Marteaux piqueurs
5523	Groupes électrogènes
172	Détecteurs de métaux

Moyens roulants	
921	Véhicules de tous types



4^e OPERATION NATIONALE DE DESTRUCTION DE DROGUES ET DE SUBSTANCES PSYCHOTROPES

Stratégie nationale efficace

Dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale de lutte contre la drogue, qui coïncide avec le 26 juin de chaque année, la cimenterie Oued Sly, à Chlef, dans la 1^{re} Région militaire, a vu l'organisation de la quatrième opération nationale de destruction de drogues et de substances psychotropes, le 26 juin 2025, et ce, en présence des autorités civiles et sécuritaires locales et régionales.

L'opération a permis la destruction dénormes quantités de drogues saisies, consistant en 19 889,9 kg de kif traité et 632,6 kg de drogues dures, ainsi que 37 845 476 comprimés psychotropes, 35,17 kg de chanvre indien, 7615 ml d'hallucinogènes liquides et 0,14 kg de graines de pavot.

L'opération s'est déroulée dans des conditions organisationnelles strictes, après la mobilisation de l'ensemble des moyens matériels et humains nécessaires à sa réussite. Elle a été supervisée par le Comité national chargé de la destruction des stupéfiants et des substances psychotropes, présidé par le représentant régional compétent de l'autorité judiciaire. L'opération a été menée dans le respect des techniques et des normes légales, tout en garantissant les conditions de sécurité et de préservation de l'environnement.

Il convient de noter que cette quatrième opération nationale de destruction de drogues et de substances psychotropes s'est distinguée par un doublement des quantités saisies par rapport à l'opération précédente, menée il y a seulement 6 mois. Ce résultat témoigne de l'efficacité de la stratégie nationale de lutte contre la drogue et substances psychotropes, ainsi que des efforts considérables déployés par les unités de l'Armée nationale populaire et les différents services de sécurité pour faire face à ce fléau dangereux qui menace notre société, notre sécurité et notre économie nationale.

Ces efforts s'inscrivent dans une conjoncture nationale marquée par le renforcement du cadre juridique de lutte contre ce phénomène, à travers le durcissement des sanctions, le renforcement des mécanismes de prévention et de contrôle, ainsi que l'élargissement des prérogatives des différents organismes concernés. Cette dynamique traduit l'engagement ferme de l'Etat à protéger la société contre ces substances toxiques et destructrices■



63^e 5 Juillet
Anniversaire 1962-2025
de l' indépendance

PrésERVER les acquis de l'Algérie

Les festivités du 63^e anniversaire de l'Indépendance ont connu l'organisation de plusieurs activités commémoratives, au rythme des cérémonies de sortie de nouvelles promotions dans les différentes structures de formation de l'ANP, en couronnement des années de travail acharné et de persévérance tout au long du parcours de formation militaire et scientifique dispensée aux promus afin de renforcer nos forces armées par des compétences qualifiées, ayant bénéficié d'une formation théorique et pratique de haut niveau, imprégnées des valeurs nationales et aptes à relever les défis et à préserver les acquis de l'Algérie. A cette occasion, nombre de cadres ont été promus, des médailles ont été décernées et plusieurs structures de nos forces armées ont été baptisées des noms de Chouhada et de Moudjahidine de notre glorieuse Révolution libératrice.







Monsieur le Président de la République se recueille à la mémoire des Martyrs de la Révolution

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, s'est recueilli, le 5 juillet 2025 au Sanctuaire du Martyr (Alger) à la mémoire des martyrs de la glorieuse Révolution libératrice, à l'occasion de la célébration du 63^e anniversaire de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale. Monsieur le Président de la République a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative avant de réciter la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des Chouhada de la Révolution libératrice.

Monsieur le Président de la République était

accompagné, lors de ce recueillement, du président du Conseil de la Nation, M. Azouz Nasri, du président de l'Assemblée populaire nationale, M. Brahim Boughali, du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, de la présidente par intérim de la Cour constitutionnelle, Mme Leila Aslaoui, du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, de membres du gouvernement et du secrétaire général de l'Organisation nationale des Moudjahidines, M. Hamza Laoufi ■

Cercle national de l'armée Monsieur le Président de la République préside une cérémonie à l'occasion du 63^e anniversaire de l'indépendance



A l'occasion de la célébration du 63^e anniversaire de la fête de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, dans la soirée du 5 juillet 2025, au Cercle national de l'armée à Béni Messous, une cérémonie de réception en l'honneur de hauts cadres de l'ANP en activité et à la retraite, et ce, en présence de hauts responsables de l'Etat.

Monsieur le Président de la République a été accueilli à son arrivée au Cercle national de l'armée par Monsieur le général d'armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP.

Ont pris part à cette cérémonie, qui s'inscrit dans le cadre des grandes traditions de l'ANP visant à commémorer les dates phares de notre glorieuse Histoire et en hommage à nos vaillants Martyrs, le président du Conseil de la Nation, le président de l'Assemblée populaire nationale, le Premier ministre, la présidente de la Cour constitutionnelle par intérim, le directeur de cabinet de la Présidence de la République, le secrétaire général de la Présidence de la République,

les membres du gouvernement et des conseillers auprès de Monsieur le Président de la République ainsi que monsieur le général de corps d'armée, commandant des forces terrestres, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de forces, le commandant de la Garde républicaine, le commandant de la Gendarmerie nationale, le directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, le commandant de la 1^{re} Région militaire, les chefs de départements, le contrôleur général de l'armée, les directeurs et les chefs de services centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP, aux côtés de hauts cadres de l'Etat, en sus des personnalités nationales et de Moudjahidine ainsi que des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie.

A cette occasion, l'assistance a écouté l'hymne national interprété par la troupe musicale de la Garde républicaine et a suivi un film documentaire intitulé «L'Algérie victorieuse... l'Algérie de l'édition et de la fidélité au serment des Chouhada», produit par la Direction de l'information et de la communication/EM-ANP, avant de clôturer la cérémonie par un spectacle de feux d'artifice commémorant l'évènement ■

Message

de Monsieur le Président de la République

«Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux,
Prière et paix sur Son Messager,

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'Algérie célèbre ce jour une date glorieuse, dont la signification est profondément ancrée dans nos cœurs. C'est le 63^e anniversaire de la Fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale. Ce jour où les hordes du colonialisme abject furent chassées de notre chère Patrie, traînant les stigmates de la défaite, après avoir été confrontées à des hommes vaillants, portant l'amour de la Patrie au plus profond de leurs âmes et résolus à libérer l'Algérie.

En célébrant ce glorieux anniversaire, nous ravivons le souvenir de ces épopées immortelles menées par notre peuple qui, sur la voie du sacrifice face au colonialisme et à ses forces tyranniques, n'a cessé d'offrir des vagues successives de valeureux Martyrs jusqu'à la victoire éclatante.

Chères citoyennes, chers citoyens,

Depuis l'aube de son indépendance, l'Algérie s'est attachée à valoriser ces haltes immortelles qui ont hissé notre peuple aux plus hauts rangs du patriotisme sincère parmi les peuples de la terre. Cette valorisation puise sa source dans la loyauté envers le sang versé en sacrifice pour la Patrie et la mémoire des âmes pures qui se sont sacrifiées pour l'inviolabilité de sa terre, de son ciel et l'avenir de ses enfants.

En évoquant ces souvenirs lumineux inscrits dans le registre glorieux de notre Patrie, nous nous remémorons les étapes franchies sur le chemin du renforcement de notre immunité nationale, par la consolidation des liens d'unité, la marche résolue vers l'édification de l'Etat avec le renforcement de ses institutions et la prise en charge du présent de notre peuple valeureux ainsi que de l'avenir de ses filles et de ses fils.

L'Algérie d'aujourd'hui s'engage dans une phase dont le fondement repose sur une approche renouvelée face aux différents enjeux, animée par l'ambition de relever les défis avec une confiance totale en nos capacités et en nos ressources nationales, nourrie par les espoirs sincères du citoyen.

Notre pays a franchi des étapes successives sur cette voie, celle de l'Algérie victorieuse, fidèle à ses principes et consolidant ses fondements en œuvrant à l'ancrage d'une véritable citoyenneté. Grâce aux sacrifices de ses filles et de ses fils, elle a su triompher.

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'anniversaire de notre indépendance et du recouvrement de notre souveraineté nationale, en plus d'éveiller en nous le souvenir des immenses sacrifices consentis par notre peuple

pour sa libération, nous engage à méditer sur les mutations que connaît le monde aujourd'hui. Il nous rappelle combien la cohésion, la solidarité et la vigilance patriotique demeurent le rempart le plus sûr pour prémunir les nations contre les bouleversements et les convoitises.

Dans cette voie pertinente, le peuple algérien a toujours veillé à préserver son unité et à resserrer ses rangs, demeurant à travers ses différentes haltes historiques, un exemple pour les peuples en matière de fidélité à la Patrie.

Chères citoyennes, chers citoyens,

En célébrant cet anniversaire, précieux et illustre dans l'Histoire de notre pays, coïncidant avec la Fête de la jeunesse, je m'adresse à mes sœurs Moudjahidate et à mes frères Moudjahidine, ainsi qu'à toutes nos filles et à tous nos fils, en leur exprimant mes meilleurs vœux. Je tiens également à saluer notre Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, ainsi que l'ensemble des corps de sécurité et des corps constitués qui veillent à la préservation de la sécurité de la Patrie et du citoyen. J'appelle les enfants de notre chère Patrie à redoubler d'efforts, de dévouement et de vigilance face aux enjeux, conformément à l'esprit des nobles principes qui ont guidé nos glorieux Martyrs.

**Vive l'Algérie libre et digne,
gloire et éternité à nos vaillants Martyrs»■**



Vœux

de monsieur le général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, à l'ensemble des personnels de l'ANP

A l'occasion de la célébration du 63^e anniversaire de la fête de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, il m'est agréable d'adresser mes plus sincères félicitations à l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire, officiers, sous-officiers, hommes du rang et personnels civils, et à travers eux à leurs familles et proches, leur souhaitant santé, bien-être, bonheur et sérénité.

En ce jour mémorable, nous commémorons l'une des étapes les plus glorieuses de l'Histoire de notre chère Patrie, une étape qui restera à jamais le symbole de la victoire de l'Algérie et des Algériens sur le colonisateur français oppresseur, qui a privé notre Nation de sa liberté et de sa souveraineté par le feu et par le fer, et qui a fait subir à notre peuple, durant de longues années, toutes sortes d'oppression, d'injustice et de privations.

Malgré l'ampleur des destructions causées par ce colonisateur, nos ancêtres et aïeux ne se sont jamais soumis à l'ennemi. Au contraire, ils se sont attachés à leur identité algérienne authentique et ont sacrifié leur vie pour s'affranchir. Le prix de cette liberté fut de plus de cinq millions six cent trente mille Chahid, dont le sang pur a irrigué notre terre bénie, depuis les résistances populaires, en passant par les massacres du 8 mai 1945, jusqu'à la glorieuse Révolution libératrice, le tout dans l'espoir de vivre libres et dignes.

Nous voici aujourd'hui à poursuivre le parcours de nos vaillants aïeux dans un contexte régional et international marqué par des défis et des menaces complexes. Cette conjoncture nous impose de faire preuve des plus hauts degrés de vigilance et de prudence, afin de contrer toute tentative visant à porter atteinte à la terre des Chouhada, en s'armant de la même volonté et des valeurs suprêmes pour lesquelles ils ont combattu, résisté et sont tombés en martyrs.

L'Algérie, qui a retrouvé son indépendance et sa souveraineté grâce aux luttes de ses valeureux enfants, compte aujourd'hui sur vous, enfants de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, inspirée par les nobles idéaux de la glorieuse Révolution, pour poursuivre cette noble mission, préserver le legs des Chouhada et concrétiser leurs aspirations à une

Algérie libre, sûre et stable. A ce titre, je tiens à féliciter l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire, déployés sur

chaque parcelle du territoire national, pour les résultats opérationnels encourageants obtenus dans la lutte contre les résidus des groupes terroristes barbares et le démantèlement de leurs vils plans, ainsi que dans la lutte contre toutes les formes de criminalité organisée, de contrebande et d'immigration clandestine, qui menacent la sécurité et la stabilité de notre pays et de notre peuple. Je les exhorte à poursuivre leurs efforts pour faire face aux multiples menaces qui guettent notre Nation et à appliquer strictement les instructions et directives émises à cet effet.

Je saisiss cette occasion pour saluer les efforts remarquables consentis par nos forces armées tout au long de l'année de préparation au combat. Ces efforts se sont traduits par le succès de tous les exercices programmés, illustrant ainsi la haute disponibilité opérationnelle des unités du corps de bataille de l'Armée nationale populaire à travers l'ensemble du territoire national.

Enfin, je ne peux que renouveler mes sincères félicitations à l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire, toutes catégories confondues et à tous les niveaux de responsabilité, en les invitant, en cette occasion solennelle, à observer un moment de recueillement à la mémoire des Chouhada des résistances populaires, de la Révolution libératrice bénie et des martyrs du devoir national. Qu'ils s'inspirent de leurs épopées héroïques et de la sincérité de leurs sacrifices pour éléver le niveau d'accomplissement des missions constitutionnelles qui leur sont confiées, dans le but d'atteindre les objectifs escomptés■



Général d'armée Saïd Chanegriha

Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, préside la cérémonie annuelle de remise de grades et de médailles



Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, le 3 juillet 2025, au Palais du peuple, la cérémonie de remise de grades et de médailles à un nombre d'officiers généraux et supérieurs et de personnels civils, inscrite dans le cadre des festivités commémorant le 63^e anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale.

F. Chetouane Ph: A. Benyahia

Au début de cette cérémonie, Monsieur le Président de la République a supervisé, en compagnie de Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP et de hauts responsables de l'Etat la cérémonie de remise de grades, qui a connu la promotion du général-major Mostefa Smaali, commandant des forces terrestres, au grade de général de corps d'armée, la promotion d'un nombre de généraux au grade de général-major, et de colonels au grade de général. Les promotions ont également concerné la catégorie des officiers supérieurs ainsi que la remise de médailles à un nombre d'officiers et de personnels civils.

A cette occasion, Monsieur le général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a prononcé une allocution dans laquelle il a tenu, tout d'abord, à



exprimer ses vifs remerciements à Monsieur le Président de la République d'avoir bien voulu présider la cérémonie de remise de grades et de médailles aux cadres de l'ANP : «En cette heureuse occasion, j'ai l'honneur de vous exprimer, Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, nos remerciements et notre gratitude les plus sincères d'avoir bien voulu présider la cérémonie de remise de grades et de médailles aux cadres de l'Armée nationale populaire.

Cet honneur dont nous sommes gratifiés est devenu

une tradition bien ancrée, qui témoigne, à juste titre, du grand intérêt que vous réservez aux cadres et aux personnels de notre valeureuse armée, lequel intérêt les incitera, sans nul doute, à consentir davantage d'efforts dans le sens de la construction de nos forces armées sur des bases solides.»

Monsieur le général d'armée a souligné que la coïncidence de l'organisation de cette cérémonie avec la commémoration de la Fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, reflétait la reconnaissance des valeureux enfants de l'Algérie envers les hauts faits des Martyrs, qui ont consenti le sacrifice suprême pour la Patrie : «L'organisation de cette grandiose cérémonie en même temps que les festivités commémorant le 63^e anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, suscite en nous des sentiments de fierté et de dignité très marqués à l'égard des gloires et exploits de nos preux ancêtres, de même qu'elle ravive en nos coeurs le noble sens de la victoire, de la liberté et de la fidélité absolue à l'Algérie souveraine. Cette date anniversaire, si chère à tout Algérien patriote, nous interpelle pour s'acquitter du devoir de reconnaissance envers les sacrifices de nos valeureux Martyrs, pour se recueillir avec révérence à la mémoire de ceux qui ont consenti ce qu'ils avaient de plus précieux pour la Patrie, mais également pour s'inspirer des hauts faits de nos héros, qui ont préservé le legs et honoré le serment, et pour préserver les nobles principes et valeurs qui fondent notre identité nationale et renouveler notre engagement envers le pays et le peuple.»

Monsieur le général d'armée a adressé ses félicitations aux cadres promus aux grades supérieurs et ceux récipiendaires de médailles, en les exhortant à être des chefs capables de conduire leurs hommes vers la victoire : «Enfin, je tiens à vous réitérer, Monsieur le Président, l'expression de mes remerciements et de ma considération les plus sincères, d'avoir bien voulu présider personnellement cette cérémonie.

De même, je tiens à vous adresser, vous qui venez d'être promus aux grades supérieurs et récipiendaires de médailles, mes félicitations les plus vives, en vous souhaitant plein succès dans votre parcours professionnel et en souhaitant également que ces distinctions constitueront une motivation pour vous, afin de déployer davantage d'efforts dévoués et de réaliser des exploits dignes de vous et de l'ANP, et aussi pour devenir des chefs en mesure de conduire vos hommes de victoire en victoire»■



Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, préside la cérémonie de sortie de promotions à l'Académie militaire de Cherchell défunt Président Houari-Boumediene

Grande volonté et forte détermination au service de la Patrie

En couronnement des cérémonies annuelles de sortie de promotions au niveau des établissements de formation de l'Armée nationale populaire, Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, le 10 juillet 2025, au niveau de l'Académie militaire de Cherchell défunt Président Houari-Boumediene, la cérémonie annuelle de sortie de la 56^e promotion de formation fondamentale, la 18^e promotion de formation militaire commune de base et la 9^e promotion d'officiers du cycle Master.

N. Boukraa & S. Bellil Ph : M. Kadi & H. Baya

Monsieur le Président de la République a été accueilli à l'entrée principale de l'académie par Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, accompagné par le général de corps d'armée, commandant des forces terrestres et le général-major, commandant de l'Académie militaire de Cherchell. A l'entame et après la cérémonie d'accueil, Monsieur le Président de la République a écouté l'hymne national et reçu les honneurs rendus par les différentes formations des forces de l'Armée nationale populaire pour rendre, ensuite, le salut à la délégation d'accueil, notamment du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de forces et les commandants de la Garde républicaine de la Gendarmerie nationale et le commandant de la 1^e Région militaire. A l'entrée de l'académie, Monsieur le

Président de la République a observé un moment de recueillement en hommage au défunt Président Houari Boumediene dont l'Académie militaire de Cherchell est baptisée de son nom, pour déposer ensuite une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative et réciter la Fatiha sur son âme pure, avant de suivre une présentation portant sur l'académie, le cursus de formation dispensé et les promotions sortantes.

Par la suite, au niveau de la place d'armes, Monsieur le Président de la République a présidé la cérémonie de sortie de nouvelles promotions au titre de l'année scolaire 2024-2025, à l'entame de laquelle il a passé en revue les carrés des formations militaires alignées au niveau de la place d'armes, et ce, avant que Monsieur le général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire prononce une allocution à travers laquelle il a remercié





Monsieur le Président de la République d'avoir supervisé la cérémonie de sortie de promotions de l'Académie militaire de Cherchell, coïncidant avec les festivités commémorant le 63^e anniversaire de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale. Cette citadelle de formation assure, à l'instar des autres structures de formation de l'ANP, la consolidation des rangs par des cadres dotés de diverses sciences et de savoir, imprégnés des principes et valeurs nationalistes et républicaines, conscients des différents contextes et mutations que connaît le monde d'aujourd'hui.

A ce titre, Monsieur le général d'armée a réaffirmé l'intérêt et l'attention qu'accorde le Haut commandement de l'ANP à l'appareil de formation militaire au sein de l'Armée nationale populaire, à travers la mise à disposition de tous les moyens humains, pédagogiques et matériels nécessaires pour assurer une formation théorique et pratique riche, partant de la conviction qu'une formation de qualité de la ressource humaine constitue la pierre angulaire de la réussite du projet d'édification d'une armée forte et redoutée, capable de faire face aux défis sécuritaires actuels, reporter les enjeux y afférents et garantir une adaptation efficace aux mutations géostratégiques prévalant sur les plans régional et

international.

Monsieur le général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a salué lors de son allocution les hauts faits de nos aïeux qui se sont sacrifiés pour arracher notre liberté et notre indépendance, appelant, à cette même occasion, à préserver ce legs précieux et à s'armer d'une grande volonté et d'une forte détermination afin de concrétiser la renaissance ambitionnée de l'Algérie, avec tout ce que cela induit en conscience vis-à-vis de l'importance de la consolidation du front interne et le raffermissement des rangs pour faire face à toute éventuelle menace avec l'efficacité et l'efficience requises.

Pour sa part, le commandant de l'Académie militaire de Cherchell a souligné que l'académie connaît aujourd'hui la sortie d'une nouvelle élite de cadres de l'Armée nationale populaire qui ont bénéficié d'une formation militaire scientifique de qualité, façonnée par la conduite militaire exemplaire et imprégnée de patriotisme, de forte détermination et d'abnégation au service de la Nation, ce qui les rend aptes à assurer leurs missions futures avec mérite et aptitude. Après la prestation de serment par les promotions sortantes, Monsieur le Président de la République a procédé à la



«Je m'engage à remplir mon devoir avec rigueur, détermination et loyauté, à assumer pleinement mes responsabilités en préservant le legs de nos Chouhada et en défendant l'intégrité de notre chère Patrie, quelles que soient les circonstances.»

Sous-lieutenant d'active Nour El Islam Tebbal, major de promotion de la formation fondamentale, spécialité sécurité des systèmes d'information



remise des grades et des diplômes aux lauréats des promotions, en remettant le diplôme au major de promotion du cycle Master, puis le grade de sous-lieutenant et l'épée de l'académie au major de promotion de la formation fondamentale. Il a également procédé à la remise du diplôme au major de promotion de la formation militaire

commune de base issu d'un pays frère et ami, avant d'inviter la délégation qui l'accompagne à remettre les diplômes et les grades aux autres lauréats.

La cérémonie s'est poursuivie par la remise de l'étandard de l'académie par la promotion sortante d'officiers d'active à la promotion qui lui succède, avant que le major de la 56^e promotion de la formation fondamentale ne soumette à l'approbation de Monsieur le Président de la République la baptisation de la promotion du nom du moudjahid général Hocine Benhidd, en présentant une courte biographie sur le défunt.

Les carrés de formations ont ensuite pris position au point de départ de la parade, cédant place aux exhibitions d'arts martiaux, à l'instar du karaté, du kung-fu,





du taekwondo ainsi que des exhibitions sportives collectives avec et sans armes, des sauts d'obstacles en feu, et ce, avant de reconstituer des figures et tableaux aux couleurs nationales, suivis d'un exercice démonstratif de combat exécuté par un détachement combiné des élèves de l'académie.

La cérémonie de sortie de promotions a également vu la participation des forces aériennes, à travers l'exécution de figures aériennes réalisées par différents escadrons d'avions de combat et de ravitaillement d'avions de chasse en vol. Monsieur le Président de la République a suivi par la suite la diffusion en direct sur écran géant d'un exercice démonstratif exécuté par nos forces navales, intitulé «Libérer un otage sur terre depuis la mer».

Après une exhibition de saut en parachute, la Garde au drapeau national a pris le devant d'une parade militaire suivie des carrés d'élèves officiers de carrière de formation fondamentale et militaire commune de base, sur fond de musique militaire interprétée par une troupe de la Garde républicaine.

En outre, Monsieur le Président de la République a suivi au niveau du complexe pédagogique Didouche-Mourad les activités de l'exposition scientifique organisée par des élèves officiers des promotions sortantes.

A l'issue, Monsieur le Président de la République a honoré la famille du moudjahid général Hocine Benhadj, avant de signer le Livre d'or de l'académie. ■

«Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Haut commandement de l'ANP qui nous a grandement soutenues en réunissant toutes les conditions favorables tout au long de la formation et qui nous a permis d'entreprendre une carrière militaire avec toutes ses spécialités.»

Sous-lieutenant d'active Meriem Ferhah, major de promotion de la formation fondamentale, spécialité mécanique énergétique

Bio-express du défunt, général Hocine Benhadj

Né le 5 juillet 1944 en Tunisie, le général Hocine Benhadj s'est engagé très jeune dans la glorieuse Révolution libératrice, rejoignant la lutte armée à l'âge de 16 ans. Au lendemain de l'indépendance, il opte pour une carrière militaire dans l'arme des blindés et bénéficie d'une formation académique en Russie et aux Etats-Unis et gravit les échelons de la hiérarchie militaire. Tout au long de son parcours, il occupe plusieurs postes de responsabilité, dont le dernier en date a été celui de commandant de la 3^e Région militaire à Béchar où il y exerce jusqu'à son départ à la retraite en 1996. Le 4 août 2022, à l'occasion de la Journée nationale de l'ANP, il a été honoré par Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale. Le général Hocine Benhadj est décédé le 1^{er} octobre 2023 des suites d'une longue maladie, à l'âge de 79 ans.

Que son âme repose en paix ■



Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP

Préside la cérémonie de sortie de promotions à l'Ecole supérieure de guerre

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, le 26 juin 2025, au niveau de l'Ecole supérieure de guerre, la cérémonie de sortie de promotions du cours d'études supérieures de guerre.

F. Chetouane Ph: I. Selami



Ph El-Djaiach

A l'entame, après la cérémonie d'accueil donnée par le général-major Ali Sidane, commandant de la 1^{re} Région militaire, et le général-major Hamid Fekane, directeur de l'école, Monsieur le général d'armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du défunt président Ali Kafi, dont le siège de l'école est baptisé de son nom, avant de déposer une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et de réciter la Fatiha à sa mémoire et à celle des valeureux Chouhada.

Monsieur le général d'armée a ensuite prononcé une allocution d'orientation à l'adresse des cadres et des officiers stagiaires, dans laquelle il a fait mention des grandes étapes franchies par l'ANP dans le domaine de la formation militaire supérieure.

«De prime abord, il me plaît d'exprimer ma réjouissance de me retrouver au sein de l'Ecole supérieure de guerre défunt président Ali Kafi, à l'effet de superviser la cérémonie de sortie de promotions qui, pour cette année, porte le nom du chahid Ali Mellah, et ce, partant de l'intérêt que nous réservons au secteur de la formation, en général, et à cette école supérieure, en particulier.

Nous plaçons dénormes espoirs en cette prestigieuse école, qui représente le haut de la pyramide de l'appareil de formation militaire en termes d'accompagnement du processus de développement et de modernisation des composantes de notre armée qui a franchi, durant ces dernières années, de grandes étapes à travers la formation de potentiels humains hautement qualifiés, capables d'assumer pleinement les grandes missions constitutionnelles dévolues à l'ANP, digne héritière de l'ALN».

Monsieur le général d'armée a mis en avant les efforts inlassables de l'ANP pour améliorer les capacités de l'Ecole supérieure de guerre, pour lui permettre d'accomplir pleinement son rôle de formation et de recherche et contribuer à former des chefs conscients des défis à relever pour assurer la résilience sécuritaire du pays : «Pour atteindre cet objectif, à la fois urgent, ambitieux et tout aussi légitime, l'Ecole supérieure de guerre se doit impérativement de poursuivre ses efforts inlassables visant à développer, d'année en année, son processus de formation et de recherche, à même de favoriser l'émergence d'une élite militaire de grande qualité et de haut niveau de formation. Une élite qui se distingue par une interaction dynamique avec son environnement scientifique et de recherche qui développe de larges connaissances et une vision perspicace et authentique, lui permettant d'appréhender les contraintes et les enjeux à venir sur le moyen et le long termes et de faire une lecture judicieuse des évènements, de leurs tenants et

aboutissants, de leurs contextes et dimensions, ainsi que de leurs objectifs et visées, ce qui nous permettra de rester toujours proches de notre profondeur populaire, garant de la sécurité de l'Algérie. C'est cette vision stratégique que nous voulons maintenir au sein de l'ANP et c'est à travers elle que nous ambitionnons de produire des conceptions opérationnelles et prospectives qui permettent à notre armée d'anticiper les défis, dans le cadre de sa doctrine défensive, et de manière à accroître notre résilience sécuritaire multidimensionnelle.»

A son tour, Monsieur le général-major, directeur de l'école, a exhorté les officiers diplômés à faire preuve d'un haut sens de patriotisme et de défense de la Patrie : «Vous devez continuer à puiser dans le savoir, car votre réussite dans ce cycle n'est qu'une étape sur un chemin encore plus long devant vous. Vous avez acquis les connaissances qui vous permettent d'être au diapason des nouvelles générations de futurs chefs militaires au sein de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale et de vous distinguer par les qualités d'un commandant vertueux et habile, un exemple à suivre, doté de clairvoyance, de perspicacité, de fermeté dans la prise de décision et de rigueur dans

son exécution, profondément conscient de l'ampleur de ses responsabilités, avec un esprit de détermination, de persévérance et de constance dans l'accomplissement de ses devoirs, animé d'un haut sens de patriotisme, plaçant la défense de la Patrie avant toute autre considération et faisant preuve de fidélité envers tous ceux qui sont tombés en martyrs pour elle.»

Par la suite, Monsieur le général d'armée a suivi un film documentaire portant sur le bilan des activités de l'école au titre de l'année scolaire 2024-2025, suivi par l'annonce des résultats, la remise des diplômes et la baptisation des promotions sortantes. Monsieur le général d'armée a suivi, à cette occasion, une allocution prononcée par le représentant de la promotion sortante.

Monsieur le général d'armée s'est rendu, ensuite, à la division des enseignements où il a suivi des exposés sur des mémoires d'études présentés par des élèves officiers issus des différentes forces.

A l'issue de la cérémonie, Monsieur le général d'armée a honoré les membres de la famille du chahid Ali Mellah dont la promotion sortante a été baptisée de son nom, avant de signer le Livre d'or de l'école■

Ecole nationale de santé militaire

Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le général-major Mohamed Salah Benbicha, a présidé, le 17 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole nationale de santé militaire chahid Kaddi-Bakir, à Aïn Naâdja, dans la 1^{re} RM.

Les promotions sortantes ont été honorées de porter le nom du chahid Mouloud-Zikara. Il s'agit de :

- la 38^e promotion de spécialistes en sciences médicales ayant obtenu le diplôme d'études médicales spécialisées ;
- la 38^e promotion des élèves officiers de carrière ayant obtenu le diplôme de doctorat en sciences médicales (pharmacie, médecine dentaire) ;
- la 10^e promotion des élèves sous-officiers contractuels ayant obtenu une licence en sciences paramédicales■



Ph El-Djeich

Ecole supérieure de l'infanterie

Le commandant des forces terrestres, le général-major Mostefa Smaali, a supervisé, le 25 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole supérieure de l'infanterie chahid Djelloul-Abidat à Cherchell, dans la 1^{re} RM.

Les promotions sortantes qui ont porté le nom du chahid Benyoucef Aggoun sont :

- la 63^e promotion du cours de perfectionnement des officiers ;
- la 30^e promotion du cours d'application des

officiers ;

- la 24^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré), structures d'état-major ;
- la 8^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré), formateurs ;
- la 28^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré) ;
- la 27^e promotion du brevet militaire professionnel (1^{er} degré), structures d'état-major ;
- la 23^e promotion du brevet militaire professionnel (1^{er} degré),

Ph EL-Djeich



formateurs ;

- la 55^e promotion du brevet militaire professionnel (1^{er} degré) ;

- la 30^e promotion du certificat militaire professionnel (2^e degré) ■

Ecole supérieure de l'air



Le commandant des forces aériennes, le général-major Zoubir Ghouila, a supervisé, le 18 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole supérieure de l'air chahid Tayeb-Djebbar de Tafraoui, dans la 2^e RM.

Les promotions sortantes ont porté le nom du chahid Fares Houari. Il s'agit de :

- la 38^e promotion du cours de commandement et d'état-major ;
- la 11^e promotion de formation spécialisée pilote de transport ;
- la 9^e promotion de formation spécialisée avion sans pilote ;
- la 9^e promotion de formation spécialisée contrôleur aérien ;
- la 5^e promotion de formation spécialisée météorologie aéronautique ;
- la 55^e promotion des élèves officiers de carrière (12^e dans le cadre du système LMD) ;
- la 4^e promotion de formation militaire commune de base des officiers ■

Ecole supérieure navale

Le commandant des forces navales, le général-major Mahfoud Benmaddah, a supervisé, le 19 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole supérieure navale défunt moudjahid général-major Mohamed-Boutighane, dans la 1^{re} RM.

Les promotions sortantes ont été honorées de porter le nom du chahid Mostefa

Oukil. Il s'agit de :

- la 33^e promotion du cours de commandement et d'état-major ;
- la 45^e promotion du cours de perfectionnement des officiers ;
- la 18^e promotion de la formation commune de base (élèves officiers de carrière) ;
- la 15^e promotion de licence du système LMD ■

Ph EL-Djeich



Ecole supérieure de défense aérienne du territoire

Ph El-Djeich



Le commandant des forces de défense aérienne du territoire, le général-major Abdelaziz Haouam, a supervisé, le 16 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole supérieure de défense aérienne du territoire chahid Ali-Chabati, à Réghaïa, dans la 1^{re} Région militaire.

Les promotions sortantes ont eu l'honneur de porter le nom du défunt moudjahid Ben El Mokhtar Cheikh Amoud. Il

s'agit de :

- la 33^e promotion du cours de commandement et d'état-major ;
- la 50^e promotion du cours de perfectionnement des officiers ;
- la 16^e promotion du cours d'application des élèves officiers de carrière ;
- la 13^e promotion de formation d'ingénieur ;
- la 12^e promotion de licence ■

Ecole de musique du Commandement de la Garde républicaine

Le commandant de la Garde républicaine par intérim, le général-major Tahar Ayad, a présidé, le 19 juin 2025, la cérémonie de sortie de promotions à l'Ecole de musique du Commandement de la Garde républicaine défunt moudjahid El-Amine Bechichi dans la 1^{re} RM.

Ces promotions ont été baptisées du nom du défunt moudjahid Abderrahmane Bastandji. Il s'agit de :

- la 8^e promotion du brevet

militaire professionnel (2^e degré) ;

- la 16^e promotion du brevet militaire professionnel (1^e degré) ;
- la 8^e promotion du certificat militaire professionnel du 2^e degré ;
- la 5^e promotion des études spécialisées en musique, spécialité instrumentiste ;
- la 1^{re} promotion des études avancées en musique, spécialité tambour major ■



Ph El-Djeich

Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale

Le commandant de la Gendarmerie nationale par intérim, le général Sid Ahmed Berroumana, a supervisé, le 16 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale chahid M'hamed-Mouaz à Zéralda, dans la 1^{re} RM. Les promotions sortantes, qui ont porté le nom du défunt moudjahid général de corps d'armée Benabbès Gheziel sont :

- la 28^e promotion du cours de commandement et d'état-major de la GN ;

- la 10^e promotion du cours de commandement et d'état-major, spécialité soutien logistique ;
- la 67^e promotion du cours de perfectionnement des officiers ;
- la 6^e promotion de formation spécialisée des élèves officiers de carrière ;
- la 58^e promotion du cours spécialisé des élèves officiers de carrière ;
- la 7^e promotion des élèves officiers de carrière licence (LMD), spécialité droit et sécurité publique ■

Ph El-Djeich



Ecole supérieure des troupes spéciales

Le commandant de la 4^e RM, le général-major Omar Tlemçani, a présidé, le 15 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole supérieure des troupes spéciales chahid Mustapha-Khodja dit Si Ali à Biskra, dans la 4^e Région militaire.

Les promotions sortantes ont eu l'honneur de porter le nom du défunt moudjahid Mahmoud Naceri. Il s'agit de :

- la 60^e promotion du cours de perfectionnement des officiers ;
- la 30^e promotion du cours d'application des officiers ;
- la 5^e promotion de la formation commune de base

(élèves officiers de carrière, recrutés sur titre) ;

- la 5^e promotion de saut libre et opérationnel ;
- la 27^e promotion des instructeurs parachutistes ;
- la 35^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré) ;
- la 6^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré), formateurs ;
- la 60^e promotion du brevet militaire professionnel (1^e degré) ;
- la 22^e promotion du brevet militaire professionnel (1^e degré), formateurs ;
- la 27^e promotion du brevet militaire en éducation

Ph DRIC 4^e RM



sportive spécialisée (2^e degré) ;

- la 28^e promotion du brevet militaire en éducation sportive spécialisée (1^e degré) ;
- la 35^e promotion du

certificat militaire professionnel (2^e degré), nouvelles recrues ;

- la 29^e promotion du certificat militaire professionnel (2^e degré), issus du rang ■

Ecole supérieure de l'arme des blindés

Ph DRIC 5^e RM



Le commandant de la 5^e Région militaire, le général-major Noureddine Hamblia, a supervisé, le 17 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole supérieure de l'arme des blindés chahid Mohamed-Kadri à Batna, dans la 5^e RM, qui ont l'honneur de porter le nom du chahid Mohamed Chetara.

Il s'agit de :

- la 66^e promotion du cours de perfectionnement des officiers ;
- la 29^e promotion d'officiers d'application de

l'arme des blindés ;

- la 31^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré) ;
- la 58^e promotion du brevet militaire professionnel (1^e degré) ;
- la 2^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré), formateurs ;
- la 6^e promotion du brevet militaire professionnel (1^e degré), formateurs.
- la 40^e promotion du certificat militaire professionnel (2^e degré) ■

Ecole supérieure des techniques de l'aéronautique

Le commandant des forces aériennes, le général-major Zoubir Ghouila, a présidé, le 22 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole supérieure des techniques de l'aéronautique chahid Moussa-Rahali, dans la 1^e RM.

Les promotions sortantes ont eu l'honneur de porter

le nom du défunt moudjahid Rabah Chaleh. Il s'agit de la 31^e promotion d'élèves officiers de carrière, comprenant :

- la 11^e promotion de spécialisation ;
- la 12^e promotion de licence ;
- la 4^e promotion d'ingénieurs ■

Ph El-Djeich



Ecole militaire polytechnique



Ph El-Djeich

Le commandant de la 2^e RM, le général-major Mohamed Tayeb Brakni, a présidé, le 25 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole d'application du transport et de la circulation. Les promotions sortantes ont été baptisées du nom du chahid Mohamed M'bouaza. Il s'agit de :

- la 67^e promotion du cours de perfectionnement des officiers;
- la 30^e promotion du cours d'application des officiers ;

- la 38^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré), transport et circulation ;
- la 7^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré), formateurs ;
- la 76^e promotion du brevet militaire professionnel (1^{er} degré), transport et circulation ;
- la 22^e promotion du brevet militaire professionnel (1^{er} degré), formateurs ;
- la 42^e promotion du certificat militaire professionnel (2^e degré) ■

Le commandant de la 1^{re} Région militaire, le général-major Ali Sidane, a présidé, le 24 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole militaire polytechnique chahid Taleb-Abderrahmane de Bordj El Bahri, dans la 1^{re} RM.

Les promotions sortantes qui ont eu l'honneur de

porter le nom du chahid Mahmoud Bouhamidi sont :

- la 52^e promotion des officiers ingénieurs ;
- la 10^e promotion de formation complémentaire mastère ;
- la 19^e promotion de formation doctorale du système classique ;
- la 6^e promotion de formation doctorale du système LMD ■

Ecole d'application du transport et de la circulation



Ph DRIC 2^e RM



Ph El-Djeich

Ecole de commandement et d'état-major

Le chef d'état-major des forces terrestres, le général-major Ahcen Messahel, représentant du commandant des forces terrestres, a présidé, le 19 juin 2025, la cérémonie de sortie de la 53^e promotion d'officiers stagiaires en formation du cours de commandement et d'état-major à l'Ecole de commandement et d'état-major chahid Ahmed-Hamouda, dit Si El

Haoues, à Tamentfoust, dans la 1^{re} RM, qui a porté le nom du chahid Abderrahmane Mouloud.

En marge de la cérémonie, une présentation complète et détaillée des activités pédagogiques a été exposée au chef d'état-major des forces terrestres, ainsi qu'un aperçu des principales thèses réalisées par les officiers stagiaires ■

Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénierat

Le chef du Département emploi-préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire, le général-major Belkacem Hasnat, a présidé, le 23 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénierat chahid Badji-Mokhtar à Rouiba, dans la 1^{re} RM.

Ces promotions qui ont eu

l'honneur de porter le nom du chahid Tayeb Mekerkeb Aberrane sont :

- la 24^e promotion des élèves officiers de carrière après l'obtention d'un diplôme universitaire du 1^{er} cycle scientifique, du domaine sciences et technologies ;
- la 4^e promotion en mathématiques et informatique■

Ph El-Djeich



Institut militaire des langues étrangères et de traduction

Ph El-Djeich



Le chef du Département emploi-préparation de l'état-major de l'ANP, le général-major Belkacem Hasnat, a présidé, le 25 juin 2025, à l'Institut militaire des langues étrangères et de traduction, dans la 1^{re} RM, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions dans la formation linguistique pour l'année scolaire 2024-2025. Il s'agit de :

- la 27^e promotion de langue espagnole.
- la 2^e session de :
- la 26^e promotion de langue anglaise ;
- la 28^e promotion de langue espagnole ;
- la 4^e promotion de langue italienne.
- la session annuelle de :
- la 14^e promotion de langue allemande ;
- la 13^e promotion de langue russe ;
- la 10^e promotion de langue chinoise■

Ecole supérieure des transmissions

Le chef du Département transmissions et systèmes de commandement - contrôle au ministère de la Défense nationale, le général-major Youcef Nabil Titouche, a présidé, le 23 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole supérieure des transmissions défunt Moudjahid Adelhafidh-Boussouf à Koléa, dans la 1^{re} RM.

Les promotions sortantes qui ont porté le nom du chahid Abdelkader Boukabous sont :

- la 36^e promotion du cours de commandement et d'état-major, transmissions et systèmes d'information ;
- la 18^e promotion du cours de commandement et d'état-

major, guerre électronique ;

- la 89^e promotion du cours de perfectionnement des officiers, transmissions et systèmes d'information ;
- la 36^e promotion du cours de perfectionnement des officiers, guerre électronique ;
- la 17^e promotion du cours de perfectionnement des officiers, systèmes d'information et de commandement ;
- la 30^e promotion du cours d'application des officiers, télécommunications militaires ;
- la 12^e promotion du cours de spécialisation en guerre électronique, filière radio ;
- la 13^e promotion du cours de spécialisation en transmissions, filière



correspondance ;

- la 14^e promotion du cours de spécialisation, systèmes d'information et de commandement ;
- la 9^e promotion de master en électronique et systèmes d'information ;
- la 6^e promotion de master en sécurité des systèmes

d'information ;

- la 3^e promotion de master en techniques avancées de traitement du signal ;
- la 15^e promotion d'élèves officiers de carrière, licence en transmissions filaires, radio et correspondance et systèmes informatiques■

Ecole supérieure militaire de l'information et de la communication



Ph El-Djeich

Le directeur de l'information et de la communication de l'état-major de l'Armée

nationale populaire, le général-major Mabrouk Saba, a supervisé, le 24 juin

Le directeur central du matériel, le général-major Touami Redaoui, a supervisé, le 18 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole supérieure du matériel défunt moudjahid Cheikh Amoud Ben Mokhtar à El Harrach, dans la 1^{re} RM. Les promotions sortantes ont eu l'honneur de porter le nom du chahid Ahmed Belhadjelet. Il s'agit de :

- la 41^e promotion du cours de commandement et d'état-major ;
- la 86^e promotion du cours de perfectionnement des officiers ;
- la 9^e promotion du cycle de master (LMD) ;

- la 27^e promotion du cours d'application des officiers ;
- la 15^e promotion des élèves officiers de carrière (licence LMD) ;

- la 17^e promotion des élèves officiers de carrière (formation spécialisée) ;
- la 5^e promotion des élèves officiers de carrière (formation militaire commune de base) ;
- la 99^e promotion du brevet militaire professionnel (1^{er} degré) ;
- la 52^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré).
- la 52^e promotion du certificat militaire professionnel (2^e degré) ■

2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole supérieure militaire de l'information et de la communication à Sidi Fredj, dans la 1^{re} RM.

Les promotions sortantes ont eu l'honneur de porter le nom du défunt moudjahid le général Abdekader Abdellioui. Il s'agit de :

- la 5^e promotion licence universitaire professionnaliste dans les spécialités information militaire et communication institutionnelle ;
- la 16^e promotion du cours de perfectionnement des officiers en
- la 8^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré) en techniques audiovisuelles ;
- la 10^e promotion du certificat militaire professionnel (2^e degré) en techniques audiovisuelles ■

Ecole supérieure du matériel



Ph El-Djeich



Ph DRIC 2^e RM

Ecole supérieure de l'administration militaire

Le directeur central de l'intendance, le général-major Ahmed Gharbi, a supervisé, le 22 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole supérieure de l'administration militaire défunt moudjahid Akhamoukh-Hadj Moussa, dans la 2^e RM. Les promotions sortantes ont porté le nom du chahid Mohamed Benhalima. Il s'agit de :

- la 5^e promotion du cours de commandement et d'état-major ;
- la 81^e promotion du cours de perfectionnement des officiers ;
- la 14^e promotion du cours de spécialisation en administration militaire ;
- la 15^e promotion des élèves officiers de carrière (licence LMD) ■

Ecole d'application des services de santé militaire

Le directeur central des services de santé militaire, le général-major Mohammed Bachir Souid, a présidé, le 23 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole d'application des services de santé militaire chahid Dr Yahia-Farès, à Sidi Bel Abbès, dans la 2^e RM.

Les promotions sortantes ont été baptisées du nom de la défunte moudjahida Chérifa Moulessehoul dite Zoubida, comprenant :

- la 14^e promotion du cours de perfectionnement des officiers ;
- la 13^e promotion du cours d'application des officiers ;
- la 5^e promotion de

formation commune de base des élèves officiers de carrière ;

- la 32^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré), spécialité infirmier ;
- la 13^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré), spécialité administration sanitaire ;
- la 2^e promotion du certificat militaire professionnel (2^e degré), spécialité aide-soignant, branche de soins généraux ;
- la 1^{re} promotion du certificat militaire professionnel (2^e degré), des élèves sous-officiers issus du rang, spécialité aide-soignant, branche de soins généraux ;
- la 12^e promotion du

Ph DRIC 2^e RM



certificat militaire professionnel (2^e degré), spécialité administration sanitaire ;

- la 28^e promotion du

certificat militaire professionnel (2^e degré), des élèves sous-officiers issus du rang, spécialité administration sanitaire ■

Ecole d'application de l'artillerie de campagne

Ph DRIC 1^{re} RM



L'adjoint au commandant de la 1^{re} RM, le général-major Noureddine Haddad, a présidé, le 15 juin 2025, la sortie de nouvelles promotions à l'Ecole d'application de l'artillerie de campagne chahid Mustapha-Achour, à Bousaada, dans la 1^{re} RM, qui ont porté le nom du chahid Abderrezak Toumi. Il s'agit de :

- la 66^e promotion du cours de perfectionnement des officiers ;

- la 30^e promotion du cours d'application des officiers ;
- la 33^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré) ;
- la 56^e promotion du brevet militaire professionnel (1^{er} degré) ;
- la 41^e promotion d'élèves sous-officiers contractuels ;
- cette année a connu la sortie de la première promotion féminine au sein de l'arme de l'artillerie de campagne ■

Ecole d'application du génie

L'adjoint au commandant de la 5^e RM, le général-major Djaâfar Oukid, a présidé, le 24 juin 2025, la cérémonie de sortie de promotions à l'Ecole d'application du génie chahid Larbi-Touati à Béjaïa.

Les promotions sortantes ont été baptisées du nom du chahid Saïd Bouhired et comprennent :

- la 65^e promotion du

cours de perfectionnement des officiers, spécialité génie de combat ;

- la 30^e promotion du cours d'application des officiers, spécialité génie de combat ;
- la 22^e promotion d'artificiers (1^{er} degré) ;
- les stagiaires du brevet militaire professionnel (1^{er} et 2^e degrés) de différentes promotions et spécialités ■

Ph DRIC 5^e RM



Ecole d'application de la défense contre-aéronefs



Ph DRIC 4^e RM

L'adjoint au commandant de la 4^e RM, le général-major Ammar Zaimi, a présidé, le 22 juin 2025, la cérémonie de sortie de promotions à l'Ecole d'application de défense contre-aéronefs chahid Kaddour-Chenine à Laghouat, dans la 4^e RM. Ces promotions ont été baptisées du nom du chahid Abdelkader Allali. Il s'agit de :

- la 37^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré) ;
- la 5^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré), formateurs ;
- la 61^e promotion du brevet militaire professionnel (1^{er} degré) ;
- la 21^e promotion du brevet militaire professionnel (1^{er} degré), formateurs ;
- la 34^e promotion du certificat militaire professionnel (2^e degré) ■

Ecole d'application de l'arme de reconnaissance

Le chef d'état-major des forces terrestres, le général-major Ahcen Messahel, a présidé, le 16 juin 2025, la cérémonie de sortie de promotions à l'Ecole d'application de l'arme de reconnaissance chahid Mohamed-Zenati, dans la 1^{re} RM. Les promotions sortantes ont été baptisées du nom du chahid Maâmar Attatfa. Il s'agit de :

- la 10^e promotion du

cours de perfectionnement des officiers ;

- la 5^e promotion du cours d'application des officiers;
- la 5^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré) ;
- la 10^e promotion du brevet militaire professionnel (1^{er} degré) ;
- la 5^e promotion du certificat militaire professionnel (2^e degré) ■

Ph DRIC 1^{re} RM



Ecole de spécialisation de l'aviation de combat



Ph DRIC 2^e RM

Le chef d'état-major des forces aériennes, le général-major Hakim Nasreddine, a présidé, le 15 juin 2025, la cérémonie de sortie de promotions à l'Ecole de spécialisation de l'aviation de combat chahid Mohamed-Bourouis à Mécheria, dans la 2^e RM. Les promotions ont été baptisées du nom du chahid Slimane Boumediene. Il s'agit de :

- la 12^e promotion du cours de perfectionnement des officiers non-navigants;

- la 13^e promotion des officiers pilotes de combat;
- la 4^e promotion de la formation appliquée des officiers de différentes armes ;
- la 6^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré) ;
- la 13^e promotion du brevet militaire professionnel (1^{er} degré);
- la 6^e promotion des troupes d'élite, commandos de l'air des forces aériennes ■

Ecole de spécialisation sur hélicoptères

Le commandant des forces aériennes, le général-major Zoubir Ghouila a présidé, le 25 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole de spécialisation sur hélicoptères, chahid Bala Touhami, d'Aïn Arnat, dans la 5^e RM.

Les promotions sortantes ont été baptisées du nom du défunt moudjahid colonel M'hamed Bencherchali. Il s'agit de :

- la 13^e promotion du cours de perfectionnement des officiers ;

- la 11^e promotion de la formation spécialisée, officiers pilotes stagiaires (moniteurs sur hélicoptères) ;

- la 12^e promotion des élèves officiers de carrière (LMD), filière aéronautique, spécialité pilote sur hélicoptère militaire, au profit des forces aériennes et navales et de la Gendarmerie nationale ;

- la 4^e promotion des élèves officiers de carrière recrutés sur titre (formation militaire commune de base) ;

Ph DRIC 5^e RM



- la 6^e promotion du brevet professionnel militaire (2^e degré) ;

- la 12^e promotion du brevet professionnel militaire (1^{er} degré) ■

Ecole d'application des troupes de marine

Ph DRIC 5^e RM



Le chef d'état-major des forces navales, le général-major Noureddine Kaïd, a présidé, le 23 juin 2025, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'Ecole d'application des troupes de marine chahid Ali-Bennour de Jijel, dans la 5^e Région militaire.

Les promotions sortantes, baptisées du nom du défunt moudjahid Tahar Benziada, sont constituées de :

- la 41^e promotion du cours de perfectionnement des officiers, spécialité fusilier marin ;

- la 12^e promotion du cours d'application des officiers,

spécialité fusilier marin ;

- la 1^{re} promotion d'élèves officiers de carrière, formation militaire commune de base ;

- la 26^e promotion du brevet militaire professionnel (2^e degré), spécialité fusilier marin - travaux sous-marins ;

- la 37^e promotion du brevet militaire professionnel (1^{er} degré), spécialité fusilier marin - plongeur démineur ;

- la 10^e promotion de commandos marins ;

- la 32^e promotion du certificat militaire professionnel (2^e degré) spécialité fusilier marin et plongeur démineur ■

Ecole des cadres de la défense aérienne du territoire

Le chef d'état-major des forces de défense aérienne du territoire, le général-major Layachi Slatnia, a présidé, le 18 juin 2025, la cérémonie de sortie de promotions à l'Ecole des cadres de la défense aérienne du territoire chahid Ferrache Ahmed, dans la 1^{re} RM. Les promotions ont été baptisées du nom du défunt moudjahid Abdelkader Debbih. Il s'agit de :

- la 39^e promotion du brevet militaire

professionnel (2^e degré) ;

- la 23^e promotion du brevet militaire professionnel (1^{er} degré), structures d'état-major ;

- la 72^e promotion du brevet militaire professionnel (1^{er} degré) ;

- la 17^e promotion du brevet militaire professionnel (1^{er} degré), formateur ;

- la 12^e promotion, systèmes d'information ;

- la 51^e promotion d'élèves sous-officiers contractuels ■

Ph DRIC 1^{re} RM



63^e ANNIVERSAIRE DE LA FETE DE L'INDEPENDANCE

Des structures relevant de l'Armée nationale populaire baptisées des noms de Chouhada et Moudjahidine de la glorieuse Révolution libératrice



Ph El-Djeich



Ph DRIC 4^e RM



Ph DRIC 5^e RM



Ph DRIC 1^{re} RM



Ph DRIC 6^e RM



Ph DRIC 2^e RM

A l'occasion du 63^e anniversaire de la Fête de l'indépendance, plusieurs structures relevant du ministère de la Défense nationale ont été baptisées des noms de Chouhada et de Moudjahidine de notre Révolution libératrice bénié.

Dans ce sillage, le commandant de la Garde républicaine par intérim, le général-major Tahar Ayad, a supervisé la cérémonie de baptisation du Centre de rassemblement sportif du Commandement de la Garde républicaine du nom du moudjahid Tayeb Zouaoui.

Dans la 4^e RM, le commandant de la Région, le général-major Omar Tlemçani, a supervisé la cérémonie de baptisation d'une unité militaire du nom du défunt moudjahid Ahmed Kenouche.

Dans la 5^e RM, le commandant de la Région, le général-major Noureddine Hamblé, a supervisé la cérémonie de baptisation du Centre d'examen médical spécialisé des services de la santé militaire dans la 5^e RM au nom de la chahida Fadhma Saâdane.

Dans la 1^{re} RM, le commandant de la Région, le général-major Ali Sidane, a présidé la cérémonie de baptisation de l'Etablissement ministériel de la Réserve générale de matériel de transmission à

Bachdjerrah du nom du héros chahid Dahmane Slimani, ainsi que du groupe de protection et de soutien des unités de santé militaire à Aïn Naâdja du nom du défunt moudjahid Lbachir Meguerba et de l'Unité régionale de construction à Blida du nom du chahid Tahar Bourouis.

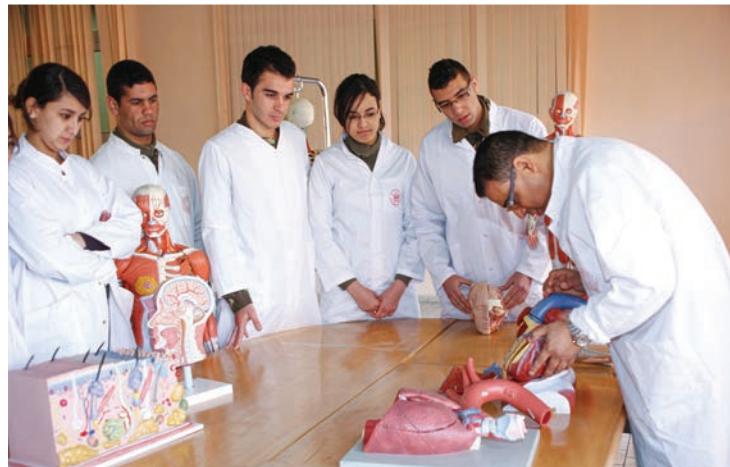
Dans la 6^e RM, le commandant de la Région, le général-major Mohamed Adjroud, a supervisé la cérémonie de baptisation d'une unité militaire du nom du défunt moudjahid Mokhtar Ben Abid.

Dans la 2^e RM, le commandant de la Région, le général-major Mohamed Tayeb Brakni, a supervisé la cérémonie de baptisation de l'Etablissement régional de soutien à la santé militaire à Oran du nom de la chahida Zoubida Sofi, tandis que l'adjoint au commandant de la 2^e RM a supervisé la cérémonie de baptisation de la Compagnie territoriale de la Gendarmerie nationale à El Amria, à Aïn Témouchent, du nom du chahid Ahmed Amour.



Ph DRIC 3^e RM

Dans la 3^e RM, le commandant de la Région, le général-major Nacer Eddine Fodil, a supervisé l'inauguration d'une unité militaire, tandis que le commandant de la 40^e Division d'infanterie mécanisée a supervisé la cérémonie de baptisation d'une unité relevant de la division du nom du défunt moudjahid Mohamed Moumni, et dans le même contexte, le centre médico-social d'Adrar a été baptisé du nom du défunt moudjahid Mohamed Raïs.



FORMATION AU SEIN DE L'ARMEE NATIONALE POPULAIRE

Un pas de plus vers l'excellence

La formation constitue au sein des armées modernes l'un des piliers fondamentaux sur lesquels repose la philosophie de l'édification militaire moderne. Il est en effet inconcevable de bâtir une armée forte, professionnelle et efficace sans disposer d'une ressource humaine formée, compétente, qualifiée et entraînée au plus haut niveau. **A.Boukebcha Trad: M. Mayouf**

C'est dans cette optique que le Haut commandement de l'Armée nationale populaire, conformément aux orientations de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, accorde un intérêt majeur à l'investissement dans le système d'enseignement et de formation de l'ANP. Ce système est considéré comme un socle fondamental pour tout développement escompté et un passage sûr vers un professionnalisme à la hauteur des défis accélérés imposés par l'environnement sécuritaire actuel.

Dans ce cadre, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a souligné, en présidant la session du conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de guerre, que «l'impératif de la formation d'une ressource humaine qualifiée, dotée de compétence et de professionnalisme, représente une des principales issues qui permet de relever les défis actuels sur le plan de la défense et de la sécurité nationales». Il a ajouté que cela revêt une importance particulière, à la lumière «des défis actuels, dans un contexte géostratégique sans précédent et de l'évolution des événements qui ont marqué et marquent encore la scène régionale».

Conscient de l'ampleur de ces enjeux, le Haut commandement de l'ANP œuvre en permanence à la mise à jour, à l'amélioration et à la réforme de l'appareil de formation au sein de l'ANP, avec l'ambition de franchir une nouvelle étape vers l'excellence. Cette dynamique s'inscrit dans une volonté d'adaptation aux spécificités du contexte

national et régional, ainsi qu'à l'évolution rapide des menaces sécuritaires et des nouveaux enjeux, qui ont profondément transformé les concepts de sécurité et de défense. Cela exige, selon Monsieur le général d'armée, «l'adoption d'une approche réfléchie pour adapter la formation destinée aux hauts cadres militaires du corps de bataille de l'ANP, de manière à leur permettre d'assimiler les évolutions survenues dans le domaine de l'art de la guerre et des sciences de gestion des questions de défense». L'objectif est de forger une personnalité militaire souple, en interaction constante avec son environnement, capable d'analyse, de réflexion stratégique et de prise de décision dans les situations les plus complexes. Cette approche constitue le socle solide sur lequel repose la construction d'une armée professionnelle, apte à protéger la Nation contre toutes formes de menaces, quelles qu'en soient la nature ou l'origine, en temps de paix comme en période de crise.

Formation de qualité, reflet d'une vision clairvoyante

Dans le but de concrétiser ces visions ambitieuses, les programmes de formation et les moyens pédagogiques ont connu, ces dernières années, une évolution qualitative, une amélioration continue et une modernisation systématique, afin de répondre aux exigences de l'étape actuelle et de s'aligner sur le modèle des armées professionnelles. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un effort national considérable visant à investir dans la ressource humaine, considérée comme le meilleur et le plus sûr des investissements.

A ce titre, les promotions sortant annuellement des différentes structures de formation de l'ANP constituent l'une des preuves les plus éloquentes de la justesse et de la pertinence de l'approche adoptée en la matière. La spécificité du système de formation de l'ANP réside dans le fait qu'il ne se limite pas à la transmission des connaissances et des savoirs dans leurs diverses disciplines. Il œuvre avant tout à instaurer une forte cohésion entre les efforts de formation et ceux de la préparation au combat, comme l'a affirmé Monsieur le général



d'armée, en déclarant : «La complémentarité entre ces deux efforts est évidente, voire impérative», puis d'ajouter : «L'adaptation du personnel militaire à son environnement professionnel commence dès son parcours scolaire et de formation et se poursuit naturellement tout au long de l'exercice de ses fonctions et au fil des programmes de préparation. La préparation des personnels ne peut atteindre le niveau escompté que si leur formation de base et leur instruction initiale sont pleinement accomplies.»

En outre, le Haut commandement de l'ANP veille à garantir une formation de haut niveau, fondée sur une discipline exemplaire, nourrie par un fort esprit national, une volonté inébranlable et une entière disponibilité à défendre la Patrie. Cette conviction repose sur l'idée que la puissance de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, réside avant tout dans la force de sa composante humaine. Une composante qui, autant qu'elle s'efforce de maîtriser tous les champs de la connaissance et de suivre l'évolution des technologies modernes, incarne également un modèle d'amour de la Patrie et de sacrifice au service de la Nation. Ce patriotisme profondément enraciné reste, pour les personnels de l'ANP, une source inépuisable de fierté et de motivation, les poussant à aller toujours plus loin sur les traces de leurs glorieux aînés, porteurs des valeurs de ceux qui ont façonné notre Histoire héroïque et glorieuse.

Perspectives renouvelées pour une formation d'excellence

Le système de formation au sein de l'ANP couvre l'ensemble des niveaux et une grande diversité de spécialités : opérationnelles, techniques, technologiques, voire administratives. Il s'est concrétisé sur le terrain à travers un réseau d'écoles et de centres, parmi lesquels figurent l'Ecole supérieure de guerre, l'Académie militaire de Cherchell, les écoles supérieures, les écoles d'application, ainsi que les centres d'instruction et de formation, chacun adapté aux spécificités de son arme et de sa catégorie. A cela s'ajoutent les Ecoles des cadets de la Nation, véritables pôles d'excellence et pépinières de l'élite future de nos forces armées, qui enregistrent chaque année des résultats remarquables aux examens du baccalauréat et de l'enseignement moyen.

Les efforts de formation s'ouvrent également à de

Ecole des cadets de la Nation Excellents résultats aux épreuves du BEM 2025

Suite à l'annonce des résultats des épreuves du BEM, session juin 2025, les promotions du cycle moyen des Ecoles des cadets de la Nation ont enregistré excellents résultats, avec 484 cadets qui ont obtenu leur BEM, soit un taux de réussite de 100%. A cette occasion, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, présente ses félicitations à tous les lauréats et cadres qui ont participé à

la réalisation de ces résultats honorables, leur souhaitant davantage de succès et d'épanouissement.

Ces excellents résultats reflètent l'intérêt particulier conféré par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire aux Ecoles des cadets de la Nation. Ces exploits confirment également le haut niveau de ces écoles, ainsi que la rigueur et le dévouement des enseignants et des cadres œuvrant avec abnégation à atteindre les objectifs escomptés■

nouvelles perspectives prometteuses, à travers une ouverture raisonnée sur les milieux universitaire et civil. Des accords de partenariat et de coopération sont ainsi conclus, permettant aux cadres de l'ANP de renforcer leurs connaissances scientifiques et technologiques modernes, tout en favorisant l'échange d'idées constructives et en consacrant le principe de complémentarité entre les institutions de l'Etat, au service de la souveraineté nationale et du renforcement de la sécurité du pays.

Il ne fait aucun doute que les résultats positifs enregistrés dans ce domaine, notamment les performances opérationnelles et les succès obtenus lors des exercices démonstratifs et tactiques à tous les niveaux, ne sont pas le fruit du hasard. Ils résultent d'une vision prospective et clairvoyante adoptée par le Haut commandement de l'ANP. Une vision qui a placé le facteur humain au centre du processus d'édition et de développement, fondée sur la conviction profonde que les grandes armées se construisent d'abord par le savoir et les hommes avant les équipements et les moyens matériels. Dans cette logique, l'Armée nationale populaire poursuit sa démarche de modernisation du système de formation et de développement de ses structures, dans le but de bâtir un dispositif défensif solide et intégré, fondé sur la rigueur, l'efficacité et la disponibilité opérationnelle. Une démarche qui vise à faire de l'ANP un rempart inexpugnable de la Nation et le fidèle gardien de sa souveraineté et de son unité.

En conclusion, en valorisant les acquis obtenus, les perspectives d'avenir de la formation au sein de l'ANP s'orientent résolument vers plus d'ambition et de progrès, dans le cadre d'une vision globale et prospective, visant l'actualisation des programmes, la modernisation des moyens et l'adaptation des contenus pédagogiques à la nature changeante des menaces. Cette vision s'inscrit en parfaite harmonie avec les grands objectifs définis par le Haut commandement de l'ANP pour la promotion et le développement continu du système de formation, afin de garantir sa disponibilité permanente et de renforcer la capacité défensive de notre pays, pour que l'Algérie demeure, grâce aux efforts de ses enfants, forte, souveraine et constante dans ses positions■

L'impératif de la formation d'une ressource humaine qualifiée, dotée de compétence et de professionnalisme, représente une des principales issues qui permet de relever les défis actuels sur le plan de la défense et de la sécurité nationales.

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP.



63^e Anniversaire
5 Juillet
1962-2025
de l'indépendance

L'Algérie... résolument tournée vers un avenir prometteur

Soixante-trois ans après le recouvrement de sa souveraineté, l'Algérie, riche de ses luttes passées, s'engage dans une voie prometteuse, marquée par des réalisations dans divers secteurs. De l'édification post-coloniale à la consolidation de ses institutions, notre pays a su préserver sa souveraineté, assurer une stabilité sécuritaire dans un environnement régional instable et engager des réformes économiques progressives. Souveraine dans ses décisions, dotée d'institutions solides, animée par une volonté de développement et de progrès, l'Algérie nouvelle se veut plus forte, prospère et unie plus que jamais, capable de faire face aux défis et remporter les enjeux.





63^e ANNIVERSAIRE DU RECOUVREMENT DE LA SOUVERAINETE NATIONALE

Des réalisations à la hauteur des attentes

Notre pays célèbre le 63^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, jalonné de réalisations à tous les niveaux, qui ont permis d'asseoir les fondements d'une Algérie nouvelle, fidèle aux principes du 1^{er} Novembre 1954, souveraine dans ses décisions, dotée d'institutions solides et tournée vers un avenir meilleur reposant sur une base institutionnelle stable, capable de faire face aux nouveaux défis mondiaux. Cette dynamique s'appuie également sur une diplomatie fondée sur des principes inébranlables, défendant les droits des peuples et leur aspiration à l'émancipation et à la liberté, ce qui a permis à notre pays de retrouver sa force et sa place sur les scènes régionale et internationale.

R. El Djouani Trad: A.Lahmel

Alors que nous célébrons cet anniversaire cher à nos coeurs, nous nous remémorons avec émotion les hauts faits de nos valeureux héros, fidèles à la Patrie, qui ont sacrifié leur vie pour une indépendance arrachée au prix du sang et des larmes, après plus d'un siècle et quart de lutte acharnée et ininterrompue. Cette indépendance est le fruit d'une révolution par laquelle le peuple algérien s'est affranchi de ses chaînes et est sorti d'une longue nuit coloniale. Il a affronté cette épreuve avec patience et fermeté, transformant la douleur en espoir et la faiblesse en force. Ainsi, il a mis fin à l'entreprise coloniale et sa révolution est devenue un exemple universel de lutte pour la liberté et la dignité. Ses exploits constituent un héritage national riche et profond, ancré dans la conscience collective du peuple algérien et conservé dans les pages lumineuses du répertoire humanitaire.

Fier de l'héritage légué par ses glorieux ancêtres, le peuple algérien célèbre cette fête avec optimisme, en considération des réalisations sans précédent accomplies par notre pays dans tous les domaines, nourri par l'ambition d'atteindre de hauts niveaux de développement que mérite cette Nation fidèle aux idéaux de sa glorieuse Révolution. Une ambition portée par une Algérie nouvelle, victorieuse, protégée par une armée forte et respectée et soutenue par une économie en développement.

Relance économique et sociale

L'Algérie connaît aujourd'hui une véritable relance économique et des transformations notables, grâce à une stratégie globale de développement durable mise en place par l'Etat, conscient que le véritable défi réside dans la prospérité économique et sociale. Cette stratégie vise à satisfaire les besoins nationaux fondamentaux, notamment ceux essentiels à la vie des citoyens, comme le renforcement de notre sécurité hydrique

à travers la réalisation de projets majeurs, à l'exemple des stations de dessalement d'eau de mer mises en service et inaugurées par Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune à la fin du mois de février 2025. Parallèlement, d'importants projets ont été lancés dans le secteur agricole afin d'atteindre l'autosuffisance en blé dur, en orge et en maïs, dans l'objectif de renforcer notre sécurité alimentaire. D'autres secteurs ont également connu une dynamique notable : les télécommunications, la finance, les transports, le tourisme, le commerce, ainsi que l'industrie, y compris l'industrie pharmaceutique qui a permis de réduire considérablement la facture d'importation de médicaments. Dans le même esprit et conformément aux efforts soutenus dans le secteur économique, l'Algérie s'est engagée dans la diversification de ses exportations hors hydrocarbures et dans la rationalisation de ses importations. Des réformes économiques ont été engagées, contribuant à l'amélioration du climat des affaires et à la mise en place de mécanismes destinés à encourager l'innovation et l'entrepreneuriat. Ces dispositifs permettent aux porteurs de projets de créer des entreprises productives, en particulier dans le domaine des start-up et des micro-entreprises.

L'orientation vers l'investissement dans les secteurs minier et ferroviaire a également permis d'accélérer la croissance de l'économie nationale. L'un des projets les plus emblématiques est la mise en exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet, qui constitue un pilier de la politique de transformation économique profonde en Algérie. D'autres gisements contribuent aussi à cette dynamique dont la mine d'or de Tamanrasset, les mines de phosphate de Bled El Hadba (wilaya de Tébessa) et la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour, à Béjaïa, sans oublier le projet ferroviaire Tindouf - Béchar actuellement en cours de réalisation.

Parmi les indicateurs de cette relance économique, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement a enregistré près de 9000 projets qui contribueront indéniablement à la création de richesse et à l'insertion professionnelle durable des jeunes. Sur le plan continental, l'Algérie a renforcé sa présence économique en Afrique en lançant plusieurs initiatives, telles que l'ouverture de postes frontaliers terrestres, l'établissement d'une ligne maritime commerciale avec la Mauritanie pour soutenir les produits algériens en Afrique de l'Ouest, ainsi que l'ouverture de nouvelles lignes aériennes vers plusieurs capitales africaines.

Dans le cadre de cette vision clairvoyante, l'Etat œuvre sans relâche à faire des étudiants le moteur du processus de développement national dans tous les domaines, en adoptant des approches concrètes fondées sur l'innovation et la recherche appliquée, tout en consolidant l'autonomie des universités et en promouvant des partenariats fructueux. A ce propos, Monsieur le Président de la République a affirmé à plusieurs reprises que les étudiants et diplômés universitaires constituent une assise solide, économique, sociale et politique et qu'il est nécessaire que leur soient offertes des

opportunités d'accès à des postes de responsabilité au sein des institutions nationales. Cela contribue à la consolidation des acquis et des résultats enregistrés ces dernières années, préfigurant ainsi l'avènement de l'Algérie nouvelle qui considère l'université comme un acteur clé dans la construction d'une économie forte.

Les réformes engagées dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ont permis de stimuler l'innovation et la créativité chez les étudiants, d'améliorer la qualité de la production et des services, de dynamiser le développement local et de promouvoir l'économie nationale grâce à l'adoption de projets de start-up à travers les «maisons de l'entrepreneuriat» dans chaque université, ainsi qu'à l'intégration de projets entrepreneuriaux dans les mémoires de fin d'études.

Diplomatie pionnière

Sur le plan diplomatique, l'Algérie qui a inspiré les peuples du monde continue de représenter un modèle vivant de respect des valeurs humaines et de défense des droits des peuples opprimés en quête d'émancipation. Elle adapte son action aux mutations qui s'opèrent dans le monde, selon une vision équilibrée, à la fois soucieuse de ses intérêts et fidèle aux constantes de sa politique étrangère. Cela a renforcé sa crédibilité et lui a permis d'occuper une place prestigieuse sur la scène internationale, en dépit des évolutions complexes imposées par le nouvel ordre mondial.

Une des manifestations de ce retour en force de l'Algérie sur la scène internationale est son élection au poste de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2024-2025. Ce soutien illustre la reconnaissance du rôle pionnier de l'Algérie et de ses efforts constants en faveur de la paix et de la sécurité internationales, ainsi que sa défense inlassable des causes justes à travers le monde. L'Algérie poursuit son engagement indéfectible en faveur de la cause palestinienne, plaidant pour le droit du peuple palestinien à établir un Etat indépendant sur ses terres, tout en dénonçant avec fermeté les crimes odieux perpétrés par l'entité sioniste contre ce peuple sans défense. S'agissant de la dernière colonie en Afrique, l'Algérie assure un soutien constant à la cause sahraouie, qui est une question de décolonisation, conformément aux résolutions de la légitimité internationale qui reconnaissent aux peuples sous domination coloniale d'exercer leur droit à l'autodétermination.

A l'échelle régionale, l'Algérie poursuit ses efforts soutenus pour faire entendre la voix de l'Afrique dans les tribunes internationales et s'emploie à unifier les rangs africains, en consacrant le principe des solutions africaines aux problèmes africains, dans le but de renforcer la sécurité et la stabilité sur le continent et de promouvoir le développement afin de permettre à ses peuples d'accéder à la renaissance et à la prospérité.

Attention soutenue à la mémoire nationale

S'inspirant des principes immuables de l'Etat qui visent à préserver la mémoire nationale, Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a institué le 8 mai de chaque année Journée nationale de la mémoire. Cette date coïncide avec le 75^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, événement marquant qui témoigne de la grandeur de la lutte de la Nation et qui reflète l'attention particulière que porte Monsieur le Président à la préservation de la mémoire, la considérant comme un devoir national sacré, non négociable.

A cet effet, il a également décrété l'observation d'une minute de silence chaque année sur l'ensemble du territoire national, à la mémoire des martyrs des massacres du 17 octobre 1961. Cette date figure parmi les nombreux événements traduisant le profond attachement de la communauté nationale à l'étranger à la mère Patrie. D'autres actions importantes s'inscrivent dans cette même dynamique de préservation de la mémoire nationale, telles que la restitution des restes mortuaires des résistants algériens, le lancement de la chaîne de la mémoire, la création de l'Association internationale des amis de la Révolution libératrice, la numérisation de l'information historique ainsi que la publication et la réédition de 150 ouvrages sur l'Histoire et la mémoire de l'Algérie. Un intérêt particulier a également été accordé au cinéma révolutionnaire et à l'enregistrement continu des témoignages de nos vaillants Moudjahidines. Toutes ces mesures visent à préserver notre Histoire glorieuse et à transmettre ses valeurs et ses principes aux futures générations.

Armée nationale populaire : à la hauteur de la confiance du peuple

L'Armée nationale populaire, qui a toujours été au cœur des événements majeurs ayant marqué notre pays, s'est tenue aux côtés des citoyens lors des différentes étapes décisives de l'Histoire nationale. Elle demeurera à jamais le fidèle serviteur de la Nation et ses personnels ont marqué l'Histoire par leur héroïsme dans les moments les plus difficiles et les épreuves traversées par le pays, toujours digne de la confiance du peuple, en protégeant ses valeurs et ses aspirations. Leur attachement à défendre le pays, à préserver sa souveraineté, son intégrité territoriale et son unité, en ne ménageant aucun sacrifice pour que le drapeau national continue de flotter fièrement, s'inspirant des hauts faits de leurs ancêtres et tirant des leçons de leur courage, ils se sont ainsi rendus dignes de la confiance du peuple.

Notre Armée nationale populaire, avec le soutien de Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale poursuit sans relâche le développement de toutes ses composantes et l'accomplissement de ses missions constitutionnelles avec détermination et loyauté. Elle veille à la sécurité et à la stabilité du pays, tout en préservant la souveraineté de la Patrie et la quiétude du citoyen.

En reconnaissance de ce rôle fondamental, Monsieur le Président de la République a décidé d'instituer le 4 août Journée nationale de l'Armée nationale populaire, en hommage à cette prestigieuse institution. Cette date coïncide avec la reconversion de l'Armée de libération nationale en Armée nationale populaire, qui accomplit ses missions constitutionnelles avec sincérité et efficacité, dans un contexte régional et international marqué par des bouleversements et des tensions. Elle déploie également des efforts soutenus pour la promotion des industries militaires, contribuant activement aux efforts nationaux de relance de l'économie et de réalisation du développement global escompté.

Alors que nous célébrons l'anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, il nous incombe à tous de redoubler d'efforts, chacun à son niveau, pour que notre pays demeure à jamais uni par son peuple et ses institutions, prospère par son économie, sécurisé par son Armée nationale populaire, gardienne de sa souveraineté, de son unité et du précieux legs de nos glorieux Chouhada ■

INVESTISSEMENT EN ALGERIE

Des réformes profondes pour un climat des affaires plus attractif



«Les opérateurs économiques, qu'ils soient algériens ou étrangers, doivent être convaincus que l'Algérie œuvre, et continuera d'œuvrer, à réunir toutes les conditions nécessaires au soutien de l'investissement, à l'amélioration du climat des affaires et à la levée de tout obstacle ou contrainte pouvant entraver l'activité des investisseurs dans notre pays».

Extrait de l'allocution de Monsieur le Président de la République lors du séminaire international sur «Le rôle de l'avocat dans l'accompagnement de l'investissement et le règlement des litiges», janvier 2023.

H. Oukaci

Dans l'Algérie nouvelle, l'investissement n'est plus considéré comme un simple levier conjoncturel de relance, mais comme la pierre angulaire d'un modèle économique à reconstruire, affranchi de la dépendance à la rente pétrolière. Sous l'impulsion directe du Chef de l'État, l'économie nationale s'oriente vers un modèle renouvelé, fondé sur la productivité, la diversification, la transparence, l'équilibre régional et la souveraineté industrielle.

Cette orientation stratégique se traduit aujourd'hui par une série de réformes de fond, appuyées par des institutions modernes et réactives, au premier rang desquelles figure l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI), chargée de la mise en œuvre d'un engagement présidentiel majeur : accompagner l'implantation de 20 000 projets d'investissement structurants à l'horizon 2029.

Un nouveau souffle pour l'investissement

La transformation du climat d'investissement en Algérie repose avant tout sur un cadre législatif stable. En 2022, le gouvernement a franchi une étape majeure avec la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement. Conçue comme un véritable gage de confiance, cette loi a pour vocation de protéger l'investisseur, de simplifier les procédures et d'assurer une égalité de traitement entre opérateurs nationaux et étrangers. Elle garantit également la stabilité des avantages octroyés, un facteur déterminant dans les décisions d'investissement à long terme. À la différence des approches précédentes, cette réforme a été immédiatement suivie par la publication de ses textes d'application, permettant ainsi une mise en œuvre rapide et effective de l'ensemble des dispositifs prévus. Cette célérité reflète un changement profond de culture administrative, désormais orientée vers la performance, la transparence et la lisibilité du cadre économique. Parallèlement, de nombreuses initiatives ont été engagées pour alléger les lourdes bureaucratiques. Les formalités ont été rationalisées, les délais de traitement sensiblement réduits, et l'ensemble de l'administration économique réorganisé autour du principe de guichet unique.

Cette démarche vise à rompre avec la complexité institutionnelle qui entravait de nombreux projets, et à instaurer un environnement où chaque investisseur bénéficie d'un accompagnement personnalisé à chaque étape de son parcours. Le gouvernement s'est également attelé à lever deux des principales contraintes exprimées depuis des années par les opérateurs économiques : l'accès au foncier et au financement. Concernant le premier, la réforme a instauré une gestion transparente et digitalisée des assiettes disponibles, via une plateforme numérique dédiée, pilotée par l'AAPI. S'agissant du second, des concertations approfondies sont en cours avec le secteur bancaire, dans l'optique d'inscrire le financement de l'investissement productif dans une dynamique de partenariat public-privé.

À travers cet ensemble de réformes, l'Algérie affirme

sa détermination à entrer dans une nouvelle ère économique, où la performance institutionnelle et la confiance dans la fluidité des procédures deviennent des standards de gouvernance. Un virage stratégique, porté au plus haut niveau de l'État, avec une ambition claire : faire de l'investissement productif le moteur principal de la croissance économique dans notre pays.

L'AAPI... pilier institutionnel de la nouvelle dynamique

Pour concrétiser cette ambition nationale, l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) s'affirme aujourd'hui comme l'acteur central du dispositif de soutien à l'investissement. Placée sous l'autorité directe du Premier ministre, elle assure une mission à la fois stratégique et opérationnelle : promouvoir, encadrer, accompagner et faciliter la concrétisation des projets d'investissement sur l'ensemble du territoire national.

L'action de l'Agence s'organise autour de plusieurs axes majeurs. Elle prend en charge l'enregistrement des projets, l'octroi des avantages fiscaux et parafiscaux, ainsi que la délivrance des attestations officielles. À travers son guichet unique national réunissant l'ensemble des administrations concernées – impôts, douanes, registre du commerce, sécurité sociale, environnement, emploi, urbanisme, domaines – l'AAPI se positionne comme un interlocuteur unique et efficace pour les investisseurs.

L'Agence joue également un rôle proactif en matière de veille territoriale, en identifiant les pôles de développement à fort potentiel et en mettant en avant les filières prioritaires. Elle contribue activement à la diplomatie économique du pays, en coordination avec les représentations diplomatiques algériennes, participant ainsi à la construction d'une image moderne, dynamique et compétitive de l'Algérie sur la scène internationale.

Une plateforme numérique : levier de transparence et d'efficacité

Lancée en 2023, la plateforme numérique de l'investisseur constitue l'une des réformes phares du nouveau dispositif national de soutien à l'investissement. Conçue comme un guichet unique digital, elle marque une rupture radicale avec les anciennes pratiques administratives, souvent décriées pour leur lourdeur et leur opacité.

Cette plateforme devrait, à terme, être interconnectée aux systèmes d'information de l'ensemble des institutions concernées (impôts, douanes, domaines, registre du commerce, urbanisme, environnement, etc.) afin de permettre la dématérialisation complète du parcours de l'investisseur, depuis l'enregistrement du projet jusqu'à l'octroi des avantages et le suivi de sa réalisation. Elle propose d'ores et déjà une cartographie interactive du foncier économique disponible, une grille automatisée d'évaluation des dossiers, et devra être incrémentée d'un système de messagerie directe avec les administrations, ainsi que d'un tableau de bord personnalisé pour chaque

“L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) est chargée de concrétiser l'un des engagements phares de Monsieur le Président de la République, celui d'accompagner l'implantation de 20 000 projets d'investissement structurants à l'horizon 2029.”



Ouverture de succursales de banques algériennes à Nouakchott et Nouadhibou



investisseur. Grâce à ce dispositif, les procédures pourraient être fluidifiées, les délais réduits, et les interventions humaines, souvent sources de lenteurs ou de blocages, considérablement limitées. En quelques mois seulement, des milliers de projets d'investissement ont été initiés via la plateforme, avec un taux de concrétisation en nette hausse. Ce succès dépasse le simple progrès technologique : il traduit une volonté politique affirmée d'ancrer durablement la transparence, la confiance et la

performance au cœur de la relation entre l'État et l'investisseur.

Par ailleurs, la plateforme numérique de l'investisseur constitue désormais le moyen exclusif et l'unique canal pour le traitement des demandes d'accès au foncier économique relevant du domaine privé de l'État, destiné à la réalisation de projets d'investissement. Cette centralisation garantit l'égalité d'accès, la transparence des procédures et la traçabilité de l'ensemble des démarches, tout en éliminant les pratiques arbitraires du passé. À travers cette approche, l'État affirme sa volonté de moderniser en profondeur la gouvernance du foncier économique au service du développement productif. Bien plus qu'un outil, cette plateforme incarne la transformation numérique attendue de l'administration économique algérienne. Elle s'impose comme un levier stratégique de refondation du climat des affaires, à l'image de l'Algérie nouvelle : moderne, agile et résolument tournée vers les standards internationaux.

Une géographie repensée de l'investissement

L'enjeu majeur aujourd'hui ne réside plus uniquement dans l'attraction des capitaux, mais dans leur répartition harmonieuse sur l'ensemble du territoire national. Cette orientation stratégique, portée avec conviction par le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, vise à rééquilibrer le développement économique en valorisant les régions longtemps marginalisées, notamment le Sud et les Hauts-Plateaux.

Dans cette optique, plusieurs projets structurants ont été dirigés vers ces territoires, devenus les symboles d'un renouveau économique régional. Parmi les exemples significatifs, figurent, l'usine de transformation du papier à Naâma, la plus grande du genre en Afrique, et l'unité de production de sucre à Ouargla, ayant déjà obtenu toutes les autorisations nécessaires, en sont des exemples emblématiques. À cela s'ajoutent de grands projets agroalimentaires à Aïn Defla, Blida et Chlef, ainsi que le renforcement des infrastructures logistiques, notamment pour la chaîne du froid, dans plusieurs wilayas du Sud.

Cette dynamique s'accompagne également de la création de pôles industriels spécialisés, destinés à structurer un tissu productif local et durable. À Bordj Bou-Arréridj, un pôle dédié aux articles scolaires émerge ; à Médéa, les industries du cuir et de la chaussure retrouvent un second souffle ; à Tiaret et Saïda, les filières de transformation prennent un nouvel élan. À travers ces initiatives ciblées, l'État ambitionne de faire émerger un écosystème économique résilient, ancré dans les réalités régionales et porteur d'emplois pérennes.

Avec plus de 15700 projets enregistrés depuis novembre 2022, et un objectif de 20 000 en ligne de mire, l'Algérie dessine progressivement les contours d'un nouveau pacte productif national.

L'investissement s'y impose désormais comme une priorité stratégique de premier ordre, au service d'une ambition forte : faire de l'Algérie une destination économique incontournable, au carrefour de l'Afrique et de la Méditerranée.

Promouvoir l'attractivité de l'Algérie sur la scène internationale

Dans le cadre de sa stratégie d'ouverture et de projection à l'international, l'Algérie renforce sa diplomatie économique, plaçant l'investissement au cœur de ses relations économiques extérieures. L'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) occupe une place centrale dans cette dynamique, en étroite coordination avec le réseau diplomatique et consulaire du pays.

Les représentations diplomatiques algériennes à l'étranger, ambassades et consulats, sont appelées à promouvoir activement l'image d'une Algérie compétitive et attractive pour l'investissement. Conformément à la loi sur l'investissement, elles organisent des forums, séminaires et rencontres ciblées mettant en lumière les opportunités offertes par le marché national. Ces actions s'adressent non seulement aux investisseurs étrangers, mais aussi à la communauté algérienne à l'étranger, véritable vivier de compétences, d'initiatives et de capitaux. En parallèle, l'AAPI déploie régulièrement des missions économiques à l'étranger, destinées à informer, explorer et dialoguer. Ces déplacements permettent non seulement de présenter les avancées du climat des affaires en Algérie, mais aussi de recueillir les attentes des investisseurs internationaux, d'identifier les meilleures pratiques à l'international et d'ajuster la stratégie nationale en conséquence.

La participation active de l'Agence aux grands salons, foires et rencontres sectorielles internationales constitue un levier stratégique supplémentaire. Ces événements offrent des opportunités de contacts directs avec les porteurs de projets à la recherche de nouvelles destinations d'implantation. L'AAPI y assure un accompagnement de proximité, valorisant les nombreux atouts de l'Algérie : position géographique stratégique, régime incitatif attractif, accès au foncier, réformes structurelles et ouverture vers les marchés africains. Les forums d'affaires bilatéraux, organisés avec les partenaires économiques traditionnels ou émergents, constituent également des espaces privilégiés de partenariat. Ils favorisent la création de synergies entre les entreprises locales et étrangères, en particulier dans des secteurs clés tels que l'agro-industrie, la chimie, les énergies renouvelables ou encore l'économie numérique.

Par ailleurs, l'Algérie affirme sa volonté de s'ancrer durablement dans les réseaux régionaux et internationaux dédiés à la promotion de l'investissement. Elle est notamment membre de l'Association Mondiale des Agences de Promotion de l'Investissement (WAIPA) et du réseau euro-méditerranéen ANIMA qui œuvre au développement économique et à l'attractivité des investissements. Ce positionnement permet à notre pays d'accroître sa visibilité, de renforcer sa crédibilité et de contribuer à l'élaboration de standards internationaux.

L'investissement en Algérie ne se limite plus à un slogan : il s'incarne aujourd'hui dans une dynamique

Algérie, destination de choix en matière d'investissement

Au-delà de la dynamique de réformes institutionnelles et de l'engagement affirmé de l'Etat en faveur de l'investissement, l'Algérie s'appuie sur un socle solide d'atouts structurels et de richesses naturelles qui la positionnent comme une destination privilégiée pour les capitaux productifs.

Son emplacement stratégique, à la jonction de trois grands ensembles économiques, l'Afrique, la Méditerranée et le monde arabe, lui confère un rôle de carrefour dans les échanges régionaux. Avec un littoral et une ouverture directe sur la Méditerranée, l'Algérie bénéficie d'un accès naturel à un vaste marché régional de plus de 1,3 milliard de consommateurs, grâce à son ancrage dans la Zlecaf, la zone arabe de libre-échange et l'accord d'association avec l'Union européenne.

L'Algérie dispose également d'un marché intérieur dynamique, soutenu par une population de plus de 46 millions d'habitants, dont près de 60% ont moins de 30 ans. Elle est dotée d'infrastructures modernes de transport et de logistique (ports, aéroports, autoroutes, réseau ferroviaire), d'une main-d'œuvre jeune et qualifiée, et d'un cadre juridique sécurisé, appuyé par 47 accords de protection des investissements et 34 conventions fiscales internationales.

Sur le plan sectoriel, les opportunités d'investissement sont à la fois nombreuses et stratégiques :

- **industries manufacturières** : agroalimentaire, métallurgie, chimie, textile et cuir ;
- **agriculture durable et saharienne** : valorisation des terres fertiles, production de semences, développement de l'irrigation, stockage et transformation des produits agricoles locaux ;
- **mines** : mise en valeur des filières du fer, du phosphate, du zinc, du lithium ;
- **tourisme** : segments à fort potentiel comme le tourisme balnéaire, saharien, de montagne et thermal ;
- **économie numérique et verte** : technologies de l'information, cybersécurité, recyclage, gestion des déchets et transition énergétique■

réelle et résolument engagée. Portée par une volonté politique affirmée, adossée à un cadre juridique renové et à une institution proactive comme l'AAPI, l'Algérie s'inscrit dans la trajectoire d'une économie productive, équilibrée et souveraine.

Cependant, malgré les avancées notables et les signaux positifs, le chemin à parcourir reste exigeant. Il s'agit de poursuivre les réformes, de lever les derniers obstacles bureaucratiques, de renforcer l'attractivité et la confiance, et surtout, de garantir la durabilité de cette dynamique pour qu'elle constitue un socle solide du développement national. Le défi est à la hauteur des ambitions. Mais les fondations sont désormais posées pour faire de cette ambition une réalité concrète■



M. Omar Rekkache, directeur général de l'AAPI

«Les dernières réformes visent à instaurer un environnement d'investissement incitatif et efficace»

Propos recueillis par: H.Oukaci & I.Djenadi Ph. H. Baya

● **El Djiech :** *A maintes reprises, Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé la détermination de l'Etat à accompagner et à promouvoir les investissements nationaux et étrangers générateurs de richesse et de postes d'emploi, en particulier dans les secteurs de l'électronique, la sidérurgie et l'agroalimentaire, tout en mettant l'accent sur la nécessité d'accélérer et de simplifier les procédures administratives. En votre qualité de premier responsable de l'AAPI, comment évaluez-vous la mise en œuvre concrète de ces orientations sur le terrain ?*

●● **M. Omar Rekkache :** Effectivement, le développement de l'investissement productif constitue une des priorités de la politique économique nationale. A cet effet, les dernières années ont été marquées par des réformes structurelles visant à instaurer un environnement d'investissement incitatif et efficace, reposant sur un cadre juridique stable, un cadre institutionnel performant, des modalités de financement diversifiées et un dispositif foncier organisé et transparent. Ces réformes ont pour objectif d'orienter les investissements vers des secteurs productifs à forte valeur ajoutée, afin d'assurer la diversification de l'économie nationale et de réduire la dépendance aux hydrocarbures. Elles visent également à promouvoir une croissance durable, génératrice d'emplois permanents, à renforcer un développement régional équilibré et enfin à consolider la compétitivité de l'économie nationale à l'échelle internationale.

Concernant les investissements directs étrangers (IDE) plus précisément, l'Algérie a œuvré, dans le cadre des réformes du dispositif de l'investissement, à corriger les insuffisances de l'ancien dispositif, notamment la question liée au droit de préemption, l'abrogation de la règle 51/49 qui régissait les IDE en Algérie, ainsi que la révision des prérogatives et missions du Conseil national de l'investissement (CNI), chargé désormais de la définition et du suivi de la stratégie de l'Etat en matière d'investissement. Un guichet unique dédié aux grands projets et aux investissements étrangers a été également mis en place dans le cadre de ces réformes pour un meilleur accompagnement de ce type de projets.

La mise en place de nouveaux dispositifs incitatifs figure également parmi les principaux instruments d'accompagnement des projets d'investissement, conformément aux objectifs économiques de l'Etat

et orientations de Monsieur le Président de la République concernant les secteurs stratégiques, le développement régional équilibré et l'encouragement des grands projets à caractère structurant :

- **régime des secteurs** que l'Etat souhaite renforcer, notamment ceux à forte valeur ajoutée, à l'instar du tourisme, l'agriculture, les mines, les énergies et les énergies renouvelables ;

- **régime des zones** dédié aux zones nécessitant un rattrapage en matière de développement auxquelles l'Etat entend accorder une priorité particulière ou celles disposant de ressources naturelles que l'Etat souhaite valoriser ;

- **régime des investissements structurants** qui concerne les grands investissements ayant un impact significatif sur le développement des zones d'implantation, notamment sur les autres secteurs et activités, ainsi que sur le plan social, en raison de leur capacité à générer un nombre important d'emplois directs.

Ces réformes s'ajoutent à une série d'autres réformes économiques profondes initiées par Monsieur le Président de la République, en lien avec les politiques économiques de l'Etat de manière générale et le domaine de l'investissement en particulier. On citera notamment la création de la Haute commission nationale de recours relatifs à l'investissement, placée auprès de la Présidence de la République, garantissant un traitement efficace et transparent des réclamations.

● *Depuis la création de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement fin 2022, plus de 15 000 projets ont été enregistrés. Comment évaluez-vous les efforts déployés par l'Etat en matière de promotion de l'investissement ? Estimez-vous que ces chiffres traduisent une réelle transformation en ce qui concerne la mise en œuvre effective des projets ?*

●● Ces chiffres constituent un indicateur important à plusieurs niveaux. Le premier est le retour de la confiance dans le climat de l'investissement, notamment de la part de l'opérateur national qui s'est engagé dans la nouvelle dynamique économique, en proposant des projets d'investissement alignés sur les grandes orientations de l'Etat. Il s'agit en particulier des projets liés à des produits auparavant importés.

Ces réformes ont aussi contribué à accroître l'attractivité de notre pays pour les IDE. L'AAPI enregistre un afflux important de grandes entreprises étrangères souhaitant investir dans différents secteurs d'activité. On dit souvent «Le capital fuit l'instabilité», ces entreprises recherchaient un cadre législatif stable garantissant la sécurité des investissements, offrant les garanties nécessaires et facilitant les procédures et ces aspects étaient au cœur des réformes initiées par Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune. Cette sécurité juridique vient consolider la volonté de ces entreprises à profiter des nombreux avantages compétitifs qui caractérisent notre pays.

Je tiens à expliquer, à cet égard, que tout opérateur économique enregistré auprès du guichet unique de l'AAPI est tenu de présenter un état d'avancement de son projet tous les six mois.

Les premières données indiquent que sur 6155 états d'avancement de projets déposés auprès des guichets uniques de l'agence, 807 ont achevé la phase de réalisation et sont effectivement entrés en phase d'exploitation (production) et 2905 projets sont actuellement en cours de réalisation, soit 60%, ce qui est considéré comme un taux particulièrement significatif, et ce,

dans l'attente de la finalisation de l'interconnexion des systèmes d'information entre les administrations concernées par les autorisations, les avantages fiscaux et parafiscaux et la plateforme numérique de l'investisseur qui permettra à l'AAPI un suivi en temps réel du parcours des dossiers des projets d'investissement.

L'Agence œuvrera à assurer un suivi de proximité de tous les investisseurs à travers les mécanismes et moyens disponibles, y compris les visites de terrain, afin d'accélérer l'entrée en exploitation de tous les projets en cours de réalisation et de les accompagner dans la levée des obstacles entravant leur aboutissement. Chaque projet devrait permettre la création d'environ 1000 emplois directs au profit des jeunes.

● **Après l'achèvement de la phase des réformes structurelles du cadre juridique de l'investissement, quelles sont actuellement vos priorités, en tant que responsable de l'agence, dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et de l'investissement ?**

● Les priorités de notre action actuellement reposent sur la poursuite de la simplification et de la facilitation des démarches liées à l'acte d'investir, à travers l'activation du guichet unique, comme seul interlocuteur de l'investisseur et la mise en œuvre de l'ensemble des dispositions réglementaires et des procédures techniques nécessaires permettant aux investisseurs d'obtenir toutes les autorisations requises pour la réalisation de leurs projets.

Dans notre vision, le guichet unique, dans la formule que nous préconisons et dont la mise en œuvre a été ordonnée par Monsieur le Président de la République à travers plusieurs instructions adressées au gouvernement, permettra de lever tous les obstacles auxquels sont confrontés les investisseurs lors de la concrétisation de leurs projets, notamment en ce qui concerne le permis de construire, l'autorisation d'exploitation et les autorisations relatives au raccordement aux réseaux d'électricité et d'eau.

Par ailleurs, nous veillerons à l'application rigoureuse des orientations et instructions de Monsieur le Président de la République qui appelle à l'adoption d'une approche économique dans la gestion du foncier économique destiné à l'investissement. Dans cette optique, afin de faciliter l'accès au foncier, tous les mécanismes seront mis en œuvre pour permettre à l'AAPI de renforcer le portefeuille foncier, de l'acquérir pour le compte de l'Etat et de le mettre à la disposition d'investisseurs sérieux et prêts, dont les projets sont en adéquation avec les priorités de l'économie nationale.

En outre, nous travaillons, en coordination avec les services concernés, à réviser certaines conditions d'exploitation des zones industrielles imposées auparavant, à l'instar de l'obligation faite aux investisseurs de bâtir sur une partie du foncier et de laisser le reste

inexploité et des restrictions relatives à la hauteur des constructions, ce qui entraîne un gaspillage considérable des surfaces foncières privant d'autres investisseurs de réelles opportunités.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement, l'Agence s'attache à attirer des projets fiables et économiquement viables, afin de renforcer la confiance des banques et de contribuer à l'accélération du traitement des demandes de financement. A ce titre, certaines institutions bancaires exigent même l'obtention du certificat d'enregistrement du projet auprès du guichet unique de l'agence.

L'AAPI accompagne également les investisseurs pour surmonter les obstacles administratifs qui entraînent souvent des retards dans le lancement des projets, avec des charges financières supplémentaires, telles que la perte des avantages bancaires ou la prise en charge de coûts imprévus.

● **L'efficacité des investissements et des projets industriels est étroitement liée au taux d'intégration nationale. Où en est ce taux aujourd'hui ? Le jugez-vous suffisant pour atteindre une véritable autonomie industrielle compétitive et réduire la dépendance aux importations ? Quelles sont les stratégies mises en œuvre par l'agence pour accroître le taux d'intégration nationale dans le secteur industriel ?**

● Dans ce cadre, l'AAPI œuvre, en coordination avec les services des ministères de l'Industrie et du Commerce et d'autres institutions publiques concernées, ainsi qu'avec les organisations patronales et professionnelles, à l'augmentation de ce taux d'intégration.

Cela passe notamment par l'encouragement des investissements intégrant des ressources locales, tout en donnant la priorité, lors de l'attribution du foncier économique et des avantages, aux projets présentant des taux d'intégration élevés.

Sur la base d'une étude approfondie sur les flux d'importation, l'agence a œuvré au renforcement de certaines filières à forte valeur ajoutée, telles que la fabrication de pièces de rechange pour les véhicules et les fournitures et articles scolaires, considérées comme des secteurs prometteurs connaissant une demande croissante.

● **L'Algérie a connu, ces dernières années, un développement notable de ses fabrications militaires, notamment en ce qui concerne leur contribution économique dans divers domaines. Quelle est votre évaluation du rôle de ce secteur dans le renforcement du système national d'investissement ?**

● L'industrie militaire joue un rôle de plus en plus important dans le soutien du système national d'investissement. Elle contribue au développement des capacités de production destinées non seulement à répondre aux besoins des institutions militaires mais aussi à ceux du marché national. Cette industrie a connu un essor considérable, comme en témoigne le lancement de projets d'envergure, à l'instar de l'entreprise algérienne de fabrication de véhicules de la marque Mercedes-Benz (SAFAV-MB) et l'extension de certaines unités vers la production d'équipements civils, tels que les tracteurs, les bus et les pièces de rechange.

Cette orientation reflète le principe de la dualité industrielle et contribue à la création de nouvelles opportunités d'investissement local, en particulier dans les domaines de la sous-traitance et de la maintenance. Elle appuie également les efforts de l'Etat à réduire la facture des importations et renforcer l'autosuffisance en produits industriels.

En tant qu'acteur économique, l'institution industrielle militaire bénéficie, à l'instar des autres entreprises, de l'accompagnement de l'AAPI et bénéficie des avantages fiscaux et parafiscaux prévus par la loi sur l'investissement.

Je tiens, d'ailleurs, à saluer le haut niveau d'engagement de cette institution quant au respect minutieux des dispositions réglementaires. Les cadres de l'agence collaborent en toute sérénité avec les responsables de cette institution dans le cadre du traitement de leurs dossiers via le guichet unique ■



OFFICE NATIONAL DES SUBSTANCES EXPLOSIVES

Rôle clé dans la réalisation des projets majeurs

Longtemps réservés au seul domaine militaire, les explosifs se révèlent aujourd’hui comme des vecteurs essentiels du développement industriel voire économique d’un pays. Leur champ d’application dépasse largement les usages défensifs : ils s’imposent désormais comme des outils stratégiques dans des secteurs névralgiques, tels que les travaux publics, l’exploitation minière, les carrières, le forage pétrolier ou encore les grands projets d’infrastructure de base.

H.Oukaci & I.Djenadi Ph: A. Bougdah & A.Ben yahia

Dans ce contexte, le recours maîtrisé aux substances explosives constitue un indice tangible du niveau de développement économique et industriel d’un pays. Leur intégration dans des chantiers structurants illustre non seulement l’expertise technique acquise, mais aussi la capacité d’une nation à mobiliser ses ressources de manière autonome, rationnelle et sécurisée. Cette dynamique globale se manifeste pleinement en Algérie où les explosifs jouent un rôle clé dans la réalisation des projets majeurs qui façonnent l’avenir économique et infrastructurel de notre pays. Leur utilisation rigoureuse, strictement encadrée,

accompagne les chantiers miniers, la construction de barrages, de routes, de lignes ferroviaires ainsi que les activités des carrières, témoignant d’un savoir-faire national en constante progression au service d’une relance industrielle ambitieuse. Sous l’impulsion directe de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, le secteur minier connaît une relance inédite, portée par des mégaprojet sinscrits au cœur des priorités nationales. Le gisement de fer de Gara Djebilet, exploité depuis juillet 2022, en est l’exemple emblématique. Cette dynamique a récemment connu une nouvelle impulsion avec l’inauguration par Monsieur le Président



de la République du tronçon de la ligne de chemin de fer Béchar-Abadla, long de 100 km. Ce segment s'inscrit dans le cadre de la ligne ferroviaire minière Béchar-Gara Djebilet, dont le tracé total s'étend sur 950 km. Ce projet vise à optimiser le transport du minerai et à accompagner la stratégie de développement industriel national. A cette avancée s'ajoutent les projets d'envergure de zinc et de plomb à Oued Amizour à Bejaïa, ainsi que le projet de phosphate intégré (PPI) à Bled El Hadba, visant à renforcer la diversification économique à travers une meilleure valorisation des ressources minières.

Cette dynamique économique et industrielle repose fondamentalement sur une gestion rigoureuse des substances explosives, un enjeu stratégique à la fois pour la sécurité nationale et l'avancement des grands chantiers. Pour cela, cette responsabilité cruciale est confiée à l'ANP à travers l'Office national des substances explosives (Epic-Onex), relevant de la Direction des fabrications militaires.

Depuis 1976, cet établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) assure l'intégralité du cycle de vie des substances explosives : de l'étude à la commercialisation en passant par la fabrication, le développement et le soutien technique.

Fort de ses capacités techniques éprouvées, l'Onex répond efficacement aux besoins essentiels de l'économie nationale, en

soutenant notamment les chantiers des travaux publics, l'exploitation minière, les carrières ainsi que la réalisation de grands projets d'infrastructure.

Parallèlement, l'Onex joue un rôle clé dans le secteur de la défense en produisant des poudres propulsives et des accessoires spécifiques. Cette double vocation, civile et militaire, exercée avec la plus grande rigueur, ancre fermement l'office au cœur des ambitions algériennes des souveraineté économique et industrielle.

Unique producteur national d'explosifs, l'Onex détient un dispositif industriel structuré sur l'ensemble du territoire national. Il compte des unités de production dans plusieurs régions du pays auxquelles s'ajoutent des unités de vente assurant la distribution et le suivi logistique. Cette organisation garantit une réponse rapide et adaptée aux exigences des utilisateurs, quel que soit leur emplacement. Tous types d'explosifs sont fabriqués localement, conférant à l'office une autonomie précieuse. Ce choix d'une production 100% nationale traduit une volonté affirmée du Haut commandement de l'ANP de consolider la souveraineté industrielle.

Pour mieux appréhender l'activité de l'Onex sur le terrain, nous nous sommes rendus au complexe de production et de vente de Miliana. Ce site industriel, l'un des plus importants de l'office, assure la production et la commercialisation des substances

Cette double vocation, civile et militaire, exercée avec la plus grande rigueur, ancre fermement l'Onex au cœur des ambitions algériennes de souveraineté économique et industrielle.

”

Colonel L. Hedjadj directeur du complexe de production et de vente de Miliana

«Le complexe industriel de Miliana, en tant que l'une des unités majeures de l'Onex, joue un rôle stratégique dans la production et la gestion des explosifs à l'échelle nationale. Nos missions couvrent non seulement la fabrication mais également le stockage, le conditionnement et la sécurisation des matériaux, dans le respect des normes industrielles les plus strictes. Nous sommes particulièrement fiers d'employer près de 800 personnels civils économiques, dont une large majorité est issue de la région. Ce recrutement local s'inscrit dans notre volonté d'ancrer notre activité dans le tissu socio-économique régional, tout en valorisant les compétences des habitants du territoire. La sécurité constitue la pierre angulaire de toutes nos opérations. Chaque étape, du contrôle des matières premières à la mise sur le marché, est rigoureusement encadrée par des protocoles renforcés. Pour garantir ce haut niveau d'exigence, nous investissons continuellement dans la formation de nos équipes. Nos cadres et officiers bénéficient régulièrement de sessions de formation avancées, notamment à l'étranger, afin d'intégrer les dernières technologies et standards internationaux en matière de sécurité industrielle et de gestion de la production.»■

Lieutenant-colonel D. Bouaninba directeur de l'unité de production et de vente de Tidjelabine

«L'unité de Tidjelabine participe activement dans la dynamique de modernisation engagée par l'Onex. Grâce à l'introduction progressive des technologies les plus récentes, nous avons profondément transformé nos méthodes de gestion, de production et de contrôle qualité. Chaque étape du processus est désormais pilotée par des systèmes automatisés et des dispositifs de suivi en temps réel, garantissant une traçabilité totale, une sécurité renforcée et une fiabilité accrue de nos produits. Cette approche technologique nous permet non seulement de répondre aux normes internationales les plus strictes mais également d'anticiper les besoins de nos partenaires. C'est une véritable mutation industrielle que connaît notre unité, au service d'une production plus intelligente, plus sûre et résolument tournée vers l'avenir.»■

explosives. A la fois centre de production, de transport et d'assistance technique, il incarne la stratégie de l'Onex, fondée sur la réactivité, la sécurité et l'efficacité.

Complexe de production et de vente de Miliana : performance industrielle

Le complexe de production et de vente de Miliana, plusieurs unités de production tournent à plein régime pour répondre à une demande nationale en forte croissance, portée notamment par les mégaprojets lancés par Monsieur le Président de la République. Parmi ces unités, celle dédiée aux explosifs pulvérulents qui se distingue par son niveau de technicité et sa production de pointe. Elle y fabrique, selon des standards industriels d'une rigueur absolue, des produits à usage civil essentiels tels que l'anfomil, le milanit et le marmenit.

L'organisation de cette unité est exemplaire, scindée en deux services principaux pour une efficacité optimale. Le service additif prend en charge la préparation minutieuse et le mélange des matières premières. Chaque composant est dosé avec une précision chirurgicale, respectant scrupuleusement des proportions établies en amont. Une fois ce mélange parfait obtenu, le produit semi-fini est transféré vers le service encartouchage et emballage. C'est ici qu'il est conditionné sous forme de cartouches prêtes à l'emploi, adaptées aux spécifications de leur future utilisation. Cette étape cruciale marque l'avant-dernière phase du processus, juste avant le stockage et la mise sur le marché.

«Nous travaillons avec des matières sensibles. La moindre erreur est exclue. Chaque opération est minutieusement contrôlée et nos équipes sont formées en permanence aux procédures de sécurité et de qualité», explique le chef de l'unité de production des explosifs pulvérulents, soulignant l'engagement inébranlable de ses équipes. «Notre objectif est de garantir un produit sûr, fiable et conforme aux normes.» Cet impératif de sécurité et de qualité est irréprochable et suivi tout au long de la chaîne. Chaque étape est soumise à des contrôles rigoureux, assurant la conformité totale du produit final aux exigences de performance et de sûreté.

Le complexe de Miliana abrite également une unité de production d'explosifs gélatineux. Lors de notre visite, nous étions

Baliseage du terrain avant la pose des premières lignes ferroviaires minières Béchar-Gara Djebilet.



particulièrement impressionnés par la rigueur du travail qui y est effectué et le respect intransigeant des protocoles de sécurité industrielle. L'organisation impeccable du site, la maîtrise totale des procédés et la vigilance constante des équipes témoignent d'un professionnalisme de très haut niveau.

Notre immersion s'est poursuivie au cœur du complexe avec l'unité de production des accessoires de tir. Cette structure joue un rôle absolument clé dans la chaîne de mise à feu. Elle assure la fabrication de l'ensemble des détonateurs - toutes gammes confondues - ainsi que du cordeau détonant, éléments indispensables pour toute opération de tir. Cette unité couvre l'intégralité des besoins du marché national, tout en répondant aux plus hautes exigences en matière de fiabilité et de sécurité. Chaque composant y est conçu selon des standards industriels stricts, dans un environnement contrôlé où la précision technique ne laisse aucune place à l'approximation.

Unité de production et de vente Tidjelabine : au cœur de l'innovation et de l'excellence

Nous nous sommes rendus à l'unité de production et de vente de Tidjelabine, implantée à Boumerdès, autre structure clé de l'Onex. Cette unité stratégique joue un rôle déterminant non seulement dans la production, mais également dans la logistique des explosifs industriels.

Sa mission principale consiste à produire le temex, un explosif en émulsion de nouvelle génération, développé par l'Onex depuis 2009. Ce produit innovant se caractérise par l'utilisation de matières premières non explosives et non sensibles, garantissant ainsi une sécurité maximale lors de la fabrication, du transport et du stockage. Destiné à un usage industriel intensif, le temex répond aux besoins spécifiques des secteurs des carrières, des mines, et des grands chantiers d'infrastructure comme les barrages.

En plus de la production, l'unité assure le transport sécurisé des substances explosives ainsi qu'un accompagnement technique complet, à l'instar du complexe de Miliana. Cette double compétence renforce la continuité logistique, élément crucial au bon déroulement des opérations sur le terrain.

«Ce qui distingue notre unité, c'est l'intégration d'une technologie de pointe dans la fabrication du temex», explique le chef de la division technique et de production. «Cette innovation nous permet d'optimiser les performances du produit tout en garantissant une sécurité renforcée à chaque étape du processus, de la production à l'application finale. Nous sommes fiers de participer à la modernisation des explosifs industriels en Algérie, dans le respect des normes les plus exigeantes»■

Général M. Hamel directeur général de l'Epic Onex

«L'Office national des substances explosives (Onex), établissement public à caractère industriel et commercial, contribue au développement du secteur économique de notre pays en fabriquant des explosifs et différents systèmes d'amorçage destinés à l'exploitation minière, tels que l'extraction de fer, de phosphate, de plomb, de zinc, de baryte et aussi dans la production des granulats au niveau des carrières. Le granulat constitue un intrant essentiel dans le secteur de la construction. Les explosifs sont utilisés également dans les travaux de réalisation d'infrastructures routières, ferroviaires et travaux spécifiques comme la construction de barrages hydrauliques, tunnels... etc.

Pour parvenir à ses missions, l'Onex déploie une stratégie à trois niveaux :

- *la maîtrise des technologies,*
- *la satisfaction des clients,*
- *la sécurité du produit tout au long de son cycle de vie.*

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de développement, ces dernières années, l'Onex s'est engagé avec succès dans un plan de montée en volume de sa gamme de produits. De plus, pour couvrir les besoins de nouveaux clients et se rapprocher d'eux, l'Onex a engagé un vaste plan de réalisation d'infrastructures de stockage d'explosifs et le renforcement de sa logistique de transport afin d'assurer la distribution de ses produits jusqu'aux sites d'utilisation. Il assure également un accompagnement des clients avec une gamme étendue de prestations et assistance technique (élaboration des plans de tir et leur exécution, l'expertise des travaux de tir et mesure de contrôle des nuisances, vibrations, bruits...), à la demande du client.

L'Onex veille au maintien de la disponibilité opérationnelle de ses moyens de production et de logistique, l'allongement de la durée de vie des machines et équipements, et ce, pour répondre aux besoins immédiats.

Pour les besoins futurs, en augmentation significative, l'Onex a inscrit dans son plan de développement deux aspects, l'un porte sur la modernisation de son outil de production, au motif d'exigence de sécurité, et l'autre sur l'extension de ses capacités de production et de stockage. Par ailleurs, l'Onex doit préserver, maintenir et transmettre son savoir-faire aux futurs générations»■





DIPLOMATIE ALGERIENNE **Dynamisme et efficience**

L'Algérie est revenue en force, ces dernières années, sur les scènes régionale et internationale en tant qu'acteur central et influent, retrouvant la place qui lui revient dans le concert des nations. Cette dynamique s'illustre à travers la grande confiance dont elle bénéficie auprès de la communauté internationale et dans son environnement régional, comme en témoignent son élection en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, son adhésion au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ainsi que son élection à la vice-présidence de la Commission de l'Union africaine.

A.Boudjelida Trad: R. Hedjri

Dans un contexte régional et international marqué par une complexité croissante, l'Algérie mène une diplomatie active qui incarne la vision d'un Etat souverain dans ses décisions, pleinement conscient de ses responsabilités régionales et internationales. Elle s'appuie sur des principes inébranlables

hérités de l'esprit de Novembre et d'un long parcours de soutien aux causes de libération et de rejet de toute forme de domination. Par ses positions équilibrées et ses initiatives fondées sur le dialogue, la médiation et la consolidation de la paix, l'Algérie s'est imposée comme une puissance diplomatique influente sur les grandes questions internationales.

Ce dynamisme a permis à l'Algérie, au cours de ces dernières années, d'être un acteur majeur dans la résolution des crises et dans l'instauration de la paix et de la sécurité internationales. Les visites d'Etat de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune dans plusieurs pays, ainsi que sa participation efficiente dans divers forums régionaux et internationaux, témoignent d'une volonté affirmée de refonder les relations extérieures de l'Algérie sur de nouvelles bases. Ces visites ont concerné des pays à fort poids stratégique et économique, tels que la Chine, la Russie, la Turquie, l'Italie, et plus récemment la Slovénie. Elles ont été couronnées par la signature d'accords dans divers domaines

ainsi que par le renforcement de positions communes sur des questions régionales et internationales, à leur tête les causes palestinienne et sahraouie.

Dans le cadre du renforcement de la coordination interarabe, Monsieur le Président de la République s'est également rendu en Tunisie, au Qatar, en Egypte, en Arabie saoudite, au Koweït, au Sultanat d'Oman et en Mauritanie. Ces visites ont constitué des jalons importants dans le lancement de projets d'investissement ambitieux dans des secteurs stratégiques, tout en consolidant les liens de fraternité avec les pays frères et amis. Parallèlement, les visites effectuées en Algérie par plusieurs chefs d'Etat, notamment la présidente de l'Inde, le Sultan d'Oman, le président d'Afrique du Sud et, plus récemment, le président du Rwanda, témoignent clairement du retour affirmé de l'Algérie sur la scène diplomatique en tant qu'acteur africain influent et médiateur crédible à l'échelle régionale et internationale.

Cette intense activité diplomatique ne peut être dissociée d'un contexte international en mutation. Elle traduit une orientation claire vers la diversification des partenariats stratégiques, la rupture avec les dépendances traditionnelles et l'affirmation de l'indépendance de la décision diplomatique algérienne, en parfaite cohérence avec les constantes nationales.

Constance des positions et efficacité de la médiation

L'efficacité de la diplomatie algérienne s'illustre par ses positions fermes vis-à-vis des questions régionales, qui reflètent son attachement aux principes de la légitimité internationale et son rejet de toute ingérence étrangère dans les affaires internes des Etats. C'est ce qu'a rappelé Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune dans son discours historique prononcé lors de la 78^e session de l'Assemblée générale des

Nations unies à New York, à la suite de l'accession de l'Algérie au siège de membre non permanent au Conseil de sécurité. Il a affirmé : «L'Algérie, pleinement consciente du prix à payer pour arracher la liberté, ne cessera de soutenir les causes justes et les peuples opprimés qui luttent pour la liberté.»

L'Algérie continue d'être aux côtés du peuple palestinien dans sa lutte pour le recouvrement de ses droits historiques et a vigoureusement condamné l'agression sioniste contre Ghaza. Elle a appelé, durant toute la période de son mandat, à un cessez-le-feu et à l'ouverture d'enquêtes internationales sur les massacres perpétrés contre ce peuple. Elle a également intensifié ses actions diplomatiques au sein des Nations unies et de l'Union africaine pour la mise en place d'une protection internationale au peuple palestinien. Le ministre des Affaires étrangères, des Affaires africaines et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a souligné, devant le Conseil de sécurité à propos de la situation en Palestine, que les récents développements «mettent à l'épreuve l'Organisation des Nations unies, ses valeurs et ses principes, appelant à faire prévaloir la logique de la loi sur celle de la force, à opter pour l'équité plutôt que la politique à géométrie variable, et à se conformer aux garde-fous contraignants, plutôt qu'à l'impunité lorsqu'il est question de l'occupation sioniste».

Concernant la question du Sahara occidental, l'Algérie a toujours réaffirmé son engagement constant et résolu à soutenir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions des Nations unies et aux principes du droit international. Elle insiste sur le fait que la question sahraouie n'est pas un simple différent territorial, mais bien une question de décolonisation qui ne saurait tolérer ni report ni marchandage. Elle rejette catégoriquement toute tentative d'imposer des solutions dénuées de légitimité internationale et déplore l'impasse dans

L'Algérie mène une diplomatie active qui incarne la vision d'un Etat souverain dans ses décisions, pleinement conscient de ses responsabilités régionales et internationales.

”

Dynamique de la diplomatie algérienne aux niveaux continental et international.



laquelle la question est plongée depuis des années, tout comme elle dénonce les violations des droits de l'homme commises dans les territoires occupés. Elle rappelle que le règlement de cette question doit impérativement s'inscrire dans un cadre onusien clair et fondé en droit.

Sur le plan continental, l'Algérie continue de plaider en faveur du principe des «solutions africaines aux problèmes africains», loin de toute ingérence étrangère ou rivalité entre puissances. Fidèle à son rôle continental, l'Algérie reste profondément attachée à son ancrage africain, qu'elle considère comme un choix stratégique. Elle œuvre, à travers une coopération étroite et efficace avec les pays du continent, à répondre aux priorités africaines en matière de paix, de sécurité et de développement.

Dans son discours à l'ouverture de la 11^e session du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, qui s'est tenu à Oran début décembre 2024, Monsieur le Président de la République a déclaré : «L'Algérie réaffirme son engagement constant à soutenir tout effort contribuant à exprimer d'une seule et même voix nos intérêts en Afrique, promettant d'être un fédérateur qui unit et ne divise pas, un appui qui soutient et ne déçoit pas et une voix qui s'élève et ne baisse pas lorsqu'il s'agit de défendre les préoccupations, les causes et les aspirations de tous nos Etats réunis sous la coupole de notre organisation continentale.» Dans la région du Sahel, fidèle à ses positions souveraines en faveur de l'unité nationale et du retour à l'ordre constitutionnel, l'Algérie reste attachée au principe de solidarité africaine pour faire face aux défis communs : terrorisme, crime organisé, immigration clandestine. Elle rejette toute forme de tutelle étrangère et continue de privilégier une approche fondée sur le dialogue et la non-ingérence dans les affaires.

Monsieur le général d'armée Said Chanegriha prend part à la cérémonie d'ouverture du salon «Aero India» en février 2025.



internes des pays, confirmant, une fois de plus, qu'elle agit comme un acteur principal, responsable et clairvoyant au sein du continent.

Dimension économique de la diplomatie

La diplomatie algérienne a pris, ces dernières années, une dimension économique claire, fondée sur la défense des intérêts nationaux, le renforcement de la souveraineté économique et l'élargissement des partenariats commerciaux. La décision de réviser l'accord de partenariat avec l'Union européenne en 2024 a constitué l'un des signes les plus marquants de cette nouvelle orientation. L'Algérie a en effet exigé une révision de l'accord de manière à garantir des relations équilibrées et reposant sur les intérêts mutuels, à servir l'économie nationale et à instaurer une justice dans les domaines du commerce et de l'investissement, comme l'a affirmé Monsieur le Président de la République, soulignant que cette révision repose sur le principe «gagnant-gagnant». Parallèlement, l'Algérie intensifie ses efforts pour élargir les horizons de la coopération économique en dehors de l'espace européen, en concluant des conventions de partenariat et d'entente avec plusieurs pays d'Asie et d'Amérique latine et en investissant dans les opportunités offertes en Afrique. Dans ce contexte, l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine est un choix stratégique afin de renforcer sa position en tant qu'acteur économique continental et centre de transit de l'énergie et des marchandises entre l'Europe et l'Afrique. En complément, le ministère des Affaires étrangères, en coordination avec le ministère du Commerce, a mis en place des mesures concrètes telles que l'ouverture de bureaux d'information, la promotion des



Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha lors de sa visite en Chine, en novembre 2023.

“

La diplomatie militaire connaît une mutation qualitative, en phase avec les défis sécuritaires et les transformations géopolitiques régionales et internationales et s'ouvre désormais davantage sur son environnement immédiat et sur le monde.

”

investissements, l'activation du rôle des attachés économiques dans les ambassades, ainsi que le recadrage des conseils d'hommes d'affaires et le renforcement de leur partenariat avec la communauté algérienne à l'étranger.

Grâce à cette orientation, l'Algérie a pu construire une image renouvelée de sa politique extérieure, fondée sur l'égalité entre partenaires et le respect mutuel. Elle a également réaffirmé sa conviction que le pouvoir de négociation ne repose pas uniquement sur des positions politiques, mais aussi sur une base solide de stabilité économique intérieure et de diversification des partenariats internationaux.

Diplomatie militaire

Parallèlement au dynamisme qui caractérise l'action diplomatique de l'Etat, notamment sur les dossiers palestinien et sahraoui, la diplomatie militaire connaît une mutation qualitative, en phase avec les défis sécuritaires et les transformations géopolitiques régionales et internationales. Elle s'ouvre désormais davantage sur son environnement immédiat et sur le monde, comme l'a souligné Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, en affirmant que cette dernière «a enregistré une forte dynamique, traduite par l'accueil de nombreuses délégations militaires étrangères de haut niveau et des visites effectuées dans plusieurs pays, dans le cadre des efforts de raffermissement des relations de coopération bilatérale et multilatérale avec les armées amies, de nature à renforcer notre

appareil de défense et à lui permettre de relever les défis sécuritaires qui s'imposent à notre pays, à l'aune des changements géopolitiques que connaît notre sous-région».

Cela s'est concrétisé à travers les visites effectuées par Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha dans plusieurs pays, tels la Russie, l'Italie, la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Arabie saoudite, le Koweït et la Mauritanie, dans l'optique de consolidation de la coopération bilatérale. Cette orientation témoigne d'une volonté algérienne affirmée d'ancrer des partenariats stratégiques durables.

En parallèle, un nombre important de délégations militaires de haut niveau sont accueillies en Algérie, ce qui confirme son statut de partenaire actif et fiable dans les domaines sécuritaire et militaire. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre de la nouvelle approche algérienne en matière de sécurité globale, qui vise à faire face aux menaces émergentes, telles que le terrorisme, la criminalité transfrontalière et les conflits régionaux, à travers une combinaison d'outils variés : sécuritaires, diplomatiques, économiques et culturels.

L'Algérie a démontré sa capacité d'adaptation face aux mutations internationales sans jamais renoncer à ses principes. Soixante-trois ans après le recouvrement de son indépendance nationale, elle continue à tracer son chemin avec confiance, en s'appuyant sur son Histoire révolutionnaire et en défendant les causes justes par le biais d'une diplomatie active, équilibrée, souple et efficiente, alliant respect des principes et adoption de politiques réalistes pour consolider sa position régionale et internationale. ■

RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION

Pari ambitieux pour les compétences nationales



«En peu de temps, soit depuis 2020, l'Algérie a réalisé des avancées significatives pour asseoir les bases de l'économie de la connaissance. Ceux qui souhaitent investir, notamment les jeunes, bénéficient de mesures incitatives inédites pour concrétiser leurs innovations en réalisations concrètes....»

**Monsieur le Président de la République
Abdelmadjid Tebboune.**

M. Bahet

Dans un monde en mutation profonde, marqué par une explosion sans précédent des connaissances scientifiques et technologiques et une accélération du processus d'innovation, notre pays a pris pleinement conscience de l'importance cruciale de la recherche scientifique et de l'innovation. Ces dernières jouent un rôle central dans le développement d'une économie nouvelle, diversifiée et créatrice

de richesse, où la recherche, la digitalisation et l'innovation s'imposent comme des leviers majeurs pour bâtir des économies résilientes.

De l'avis des experts, une nouvelle ère s'est ouverte, dans laquelle l'économie de la connaissance et du savoir est devenue un puissant outil de compétitivité et d'aide à la prise de décision stratégique. L'Algérie nouvelle dispose de toutes les conditions nécessaires pour se positionner honorablement dans cette économie de la connaissance et du savoir. Elle s'est engagée dans une transformation profonde, notamment de son modèle économique, qui repose désormais sur la recherche scientifique, l'innovation, les start-up, l'entrepreneuriat et le numérique. Une dynamique significative est à l'œuvre sur le terrain, soutenue par les lois promulguées et les décisions prises par Monsieur le Président de la République pour accélérer



L'Algérie remporte le prix du champion de la politique entrepreneuriale au forum mondial de l'entrepreneuriat dans l'Indiana (USA) en juin 2025



Soutien permanent de Monsieur le Président de la République aux jeunes innovateurs

les pratiques dans cette direction. Un pari ambitieux misant sur les compétences nationales, en particulier sur les jeunes créateurs et innovateurs.

La recherche scientifique : une priorité nationale

La recherche scientifique, secteur stratégique qui soutient une économie compétitive et résiliente, bénéficie aujourd'hui d'un soutien sans précédent de l'Etat. Ce dernier manifeste une volonté claire de faire de l'innovation un moteur du développement national. «*La nouvelle Algérie n'a jamais failli en plaçant la science et la recherche scientifique parmi ses priorités nationales*», a déclaré le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari.

Dans ce cadre, une augmentation significative des budgets alloués à la recherche et à l'innovation a été enregistrée. Selon le ministre, ces budgets sont passés de 8 milliards de dinars en 2020 à 18 milliards en 2024, soit une hausse de 112%. Cette progression devrait se poursuivre en 2025, avec une enveloppe budgétaire près de 20 milliards de dinars. Le ministre a également souligné qu'«en 2024, pas moins de 1376 demandes de brevet ont été enregistrées, contre seulement 230 en 2020», traduisant ainsi un élan considérable en matière d'innovation. Ce dynamisme entrepreneurial s'est aussi manifesté par «la création de 20 micro-entreprises et de 14 filiales économiques», renforçant les liens entre la recherche scientifique et le tissu économique.

L'intérêt particulier accordé par l'Etat à la

recherche et à l'innovation ainsi qu'au renforcement de leur rôle dans le développement du pays s'est concrétisé par la création du «Prix du Président de la République pour le chercheur innovant», remis à l'occasion de la célébration du 69^e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant. La première édition de ce prix a distingué six lauréats, enseignants-chercheurs et étudiants, pour leurs contributions dans les domaines de la technologie, de l'économie de la connaissance ainsi que de la sécurité alimentaire et sanitaire. Les efforts considérables consentis par le Haut commandement de l'ANP pour le développement de la recherche scientifique et l'innovation au niveau de ces structures activant dans ces deux domaines, se sont reflétés par le couronnement du colonel A. Djoullah, du ministère de la Défense nationale, de la troisième place dans la catégorie des enseignants-chercheurs, avec mérite, pour son projet intitulé «Défense alimentaire, un nouveau concept à l'ère des guerres hybrides».

Les lauréats ont exprimé leur profonde satisfaction face à cette reconnaissance et aux encouragements exprimés par Monsieur le Président de la République.

L'innovation : un choix stratégique

L'université algérienne est entrée dans une phase de saut qualitatif, alignée sur les grandes priorités de l'Algérie nouvelle. Une forte orientation des étudiants vers la recherche scientifique, l'innovation et l'entrepreneuriat a été enregistrée, conformément aux objectifs de

“
Intelligence artificielle, cybersécurité, nanotechnologies, énergies renouvelables, ces filières stratégiques ne sont pas de simples innovations techniques, elles incarnent un choix de souveraineté nationale.”

L'ANP au premier rang



Colonel A. Djoullah reçoit le Prix du Président de la République pour le chercheur innovant

Notre Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, s'est résolument engagée à contribuer aux efforts de développement et de modernisation de ses composantes afin d'être au diapason des évolutions technologiques. Elle mise sur la formation de haut niveau de ses personnels et sur la recherche-développement, avec pour objectif l'amélioration des performances technico-opérationnelles, le développement d'une capacité réactive, autonome et souveraine, et la conception de solutions technologiques innovantes, aptes à répondre aux nouvelles menaces comme aux besoins opérationnels exprimés par nos forces armées.

A ce titre, un intérêt particulier est accordé par le Haut commandement de l'ANP à la recherche scientifique, au développement technologique et à l'innovation, ce qui se traduit par un soutien constant aux activités de recherche et de développement.

A ce propos, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a déclaré : «*Nous ambitionnons, au sein de l'Armée nationale populaire, de concrétiser davantage de réalisations conformes à ce que nous sommes sur le point de réaliser et même déterminés à concrétiser de manière effective sur le terrain, pour bâtir une armée forte, moderne, développée, hautement qualifiée, capable de maîtriser les technologies avancées.*»

La recherche-développement au sein de l'ANP intervient à tous les stades du processus de mise à niveau technologique. Son rôle ne se limite pas aux technologies de défense, il intègre également d'autres volets tels que l'environnement d'emploi des forces, les systèmes d'information et de communication, les sciences forensiques ou encore l'amélioration de la prise en charge du soldat, notamment en matière de soutien multiforme.

Pour mener à bien cette mission, les structures de l'ANP disposent d'un potentiel humain qualifié, doté de hautes capacités d'analyse, de traitement, de fabrication et de test, permettant de conduire des recherches fondamentales et appliquées de très haut niveau dans des domaines stratégiques et variés.

La recherche scientifique et l'innovation dans le domaine de l'industrie militaire participent également au développement de l'économie nationale, les industries militaires étant devenues une composante intégrée du tissu industriel national et contribuant activement à la croissance économique du pays.■

développement fixés dans le programme de Monsieur le Président de la République pour la période 2024-2029. Intelligence artificielle, cyber-sécurité, nanotechnologies, énergies renouvelables : ces filières stratégiques ne sont pas de simples innovations techniques, elles incarnent un choix de souveraineté nationale et traduisent une orientation politique nationale.

Dans ce contexte, l'implantation d'incubateurs, de maisons de l'entrepreneuriat et de centres de développement de start-up au sein des établissements universitaires ainsi que la création du Pôle scientifique et technologique Abdelhafid-Ihadadène à Sidi Abdallah, à Alger, bastion de l'excellence et de l'enseignement des sciences de la modernité, témoignent des efforts soutenus de l'Etat pour appuyer et encourager les jeunes compétences algériennes à devenir des acteurs centraux de cette dynamique nationale fondée sur l'économie de la connaissance et du savoir.

Dans le cadre de cette synergie, le secteur des start-up et de l'entrepreneuriat est en plein essor. Une batterie de mesures a été mise en œuvre par l'Etat en faveur d'un écosystème national propice à l'émergence des start-up. L'accompagnement des projets innovants est assuré par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ainsi que par d'autres structures nationales, à l'instar du Fonds algérien des start-up (ASF).

Cette politique entrepreneuriale clairvoyante de l'Etat a permis à l'Algérie de remporter le prix de «Champion des politiques entrepreneuriales» dans le cadre du Forum mondial de l'entrepreneuriat (GEC), tenu en juin 2025 dans l'Etat de l'Indiana, aux USA. Plus de 50 gouvernements étaient en lice pour cette distinction qui récompense les initiatives exemplaires dans le développement de politiques favorables à l'innovation et à l'entrepreneuriat. Pour le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, cette reconnaissance couronne «*la vision clairvoyante de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune qui a toujours insisté sur l'importance de créer une nouvelle génération d'entrepreneurs comme pierre angulaire d'une économie forte fondée sur la connaissance.*»■

JEUNESSE

Force motrice du processus d'édification de l'Algérie nouvelle

Au cœur des profondes mutations que connaît l'Algérie sur plusieurs fronts, la jeunesse algérienne s'impose comme une force vive et dynamique. Elle façonne l'avenir et mène le combat de la conscience, devenu aujourd'hui une exigence nationale, au moment où la prise de conscience et l'engagement envers les grandes causes du pays constituent le principal rempart face aux défis internes et externes et le socle sur lequel se bâtit l'Algérie nouvelle et triomphante.

D.Laribi Trad: S.Ladjouzi

La jeunesse algérienne représente une véritable richesse pour le pays, son avenir et la force motrice du processus d'édification de l'Algérie nouvelle. Elle constitue la frange la plus importante de la population en nombre et incarne la vitalité, la capacité de transformation et l'esprit d'initiative, autant de qualités indispensables à toute nation aspirant au progrès et au développement. En résumé, elle est à la fois l'actrice essentielle et l'artisane d'une réalité nouvelle, voire d'une nouvelle ère pour notre pays.

Hier, à l'époque de l'occupation abjecte de notre pays, les jeunes Algériens ont prouvé qu'ils étaient à la hauteur des responsabilités, prêts à se sacrifier pour la liberté et la reconquête de la souveraineté nationale. Ils ont été le moteur de notre glorieuse Révolution libératrice. Aujourd'hui encore, ils se tiennent aux premières lignes de l'Algérie nouvelle, chacun contribuant, à son niveau, à faire progresser le pays vers la prospérité et l'essor à travers des idées éclairées, l'innovation, la conscience nationale et une participation active au développement via des projets porteurs. Grâce à l'attention soutenue et à la confiance que l'Etat leur accorde, les jeunes Algériens sont devenus une véritable force de proposition, une source d'initiatives et un levier efficace de réforme. Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie d'installation des membres du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a déclaré : «*Cette occasion représente le point de départ pour les jeunes d'adhérer à la nouvelle dynamique que notre pays est en train de vivre. Nous attendons des membres du Conseil supérieur de la jeunesse, à travers leur participation dans la*

conception, le suivi et l'évaluation du plan national de la jeunesse et les politiques publiques y afférentes, de placer l'intégration des jeunes dans la vie politique à la tête de ses priorités, et ce, alors que nous leur ouvrons grandes les portes pour assumer des responsabilités et des missions de commandement au sein des institutions et instances élues. Nous œuvrons, en ceci, à assurer toutes les motivations à même d'encourager notre jeunesse ambitieuse et désireuse de s'engager dans le monde des affaires et de l'entrepreneuriat, partant de notre confiance dans ses grandes capacités latentes, ses aptitudes scientifiques, ses acquis culturels, son talent et sa maîtrise des nouvelles technologies, dans tous leurs aspects... mais aussi dans la conscience et l'esprit patriotique.»

Dans cet esprit, Monsieur le Président de la République s'est engagé à offrir à la jeunesse la place qui lui revient, notamment à travers la création du Haut conseil de la jeunesse, un message fort soulignant que l'Algérie mise avant tout sur sa jeunesse. Les jeunes ont ainsi été encouragés à participer à la vie politique et à accéder à des postes de responsabilité dans les différentes institutions élues, tant locales que nationales.

Par ailleurs, des décisions économiques majeures ont été prises en faveur de la jeunesse, en particulier pour les étudiants, avec la facilitation de la création de start-up, la promotion de l'esprit entrepreneurial via la mise en place de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, l'adoption d'une loi sur l'entrepreneuriat, ainsi que l'articulation entre les formations universitaires et les orientations économiques du pays.

“
Monsieur le
Président de la
République s'est
engagé à offrir à
la jeunesse la
place qui lui
revient,
notamment à
travers la création
du Haut conseil de
la jeunesse, un
message fort
soulignant que
l'Algérie mise
avant tout sur sa
jeunesse.”

67



▲
Monsieur le Président de la République en compagnie de jeunes compétences lors de l'inauguration de l'usine de dessalement de l'eau de mer «Cap Djinet 2» mars 2025.

Sur le plan social, l'Algérie a également pris des mesures inédites en faveur des jeunes, telles que l'instauration d'une allocation chômage pour les jeunes sans emploi, une première dans de nombreux pays, l'intégration des enseignants contractuels dans le secteur de l'éducation nationale, le recrutement de professeurs d'éducation physique et de langue anglaise dans le primaire ainsi que l'embauche de docteurs en situation de chômage.

Le parcours de l'Algérie nouvelle se concrétise progressivement à travers des réformes structurelles touchant plusieurs secteurs, avec à chaque étape un pari renouvelé sur les compétences des jeunes. L'Etat leur a ouvert les portes de l'investissement dans tous les domaines, les a encouragés à persévérer dans cette voie et a mis à leur disposition tous les moyens nécessaires pour leur permettre de participer activement aux projets nationaux. Il leur a également assuré des formations qualifiantes dans divers domaines et spécialités, leur offrant ainsi l'opportunité de libérer pleinement leur potentiel et de concrétiser leurs ambitions sur le terrain. Il appartient désormais à notre jeunesse de

remporter la bataille de la conscience, de mesurer l'ampleur des défis à relever, de développer ses compétences au service de la Nation et de prouver, par l'action et l'exemple, qu'elle est bel et bien l'artisane du succès, du changement espéré et le véritable bouclier de la défense intérieure.

Bataille de la conscience : la jeunesse au cœur du numérique

A l'heure de l'intensification des événements, de la complexité des crises et de la redéfinition de la carte du monde aux plans politique, économique et médiatique, l'Algérie se trouve confrontée à une multitude de défis qui exigent de son peuple, en particulier de sa jeunesse, d'être à la hauteur des profondes mutations en cours qui s'opèrent dans le monde.

Il est aujourd'hui évident que les batailles ne se livrent plus uniquement par les armes. Elles sont devenues, avant tout, des batailles de la conscience. A ce propos, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a souligné à plusieurs reprises que «la bataille, vitale et décisive, que



nos jeunes sont appelés à mener et à gagner est celle de la conscience, laquelle implique de s'armer de nos valeurs nationales authentiques et de veiller à la préservation du legs des Chouhada, en s'inspirant de leurs exploits qui resteront gravés dans notre mémoire collective pour l'éternité».

A l'ère de la révolution technologique qui a profondément transformé la nature des conflits dans le monde, les jeunes Algériens se retrouvent en confrontation directe avec un nouveau type de guerre : celle des idées, des rumeurs, de la propagande malveillante et de la remise en cause des constantes nationales. Les campagnes frénétiques, dont notre pays est la cible, orchestrées depuis l'étranger visent à affaiblir le front interne, en tentant de semer la confusion et le désespoir au sein de la jeunesse, perçue comme la catégorie à la fois la plus influencée et la plus influente, et très active sur les plateformes

numériques.

Face à cette réalité, les jeunes sont devenus la première ligne de défense contre ces tentatives, grâce à leur niveau de conscience, leur attachement aux constantes nationales et leur capacité à maîtriser les contenus numériques.

Dans ce contexte, le renforcement de l'immunité numérique et intellectuelle de la jeunesse est devenu une question de sécurité nationale, qui requiert la mobilisation conjointe de l'Etat, de la société civile, des institutions éducatives et des médias. À travers la diffusion de la culture numérique, l'apprentissage des mécanismes de vérification de l'information et le développement de l'esprit critique, les jeunes peuvent être protégés contre les tentatives de désinformation et de manipulation qui visent à fragiliser le tissu social et à creuser un fossé entre le citoyen et ses institutions. Ainsi, l'attachement des jeunes Algériens à l'Histoire de leur pays et au combat de leurs aïeux représente une véritable forteresse dans la bataille pour la préservation de la sécurité et de la stabilité nationales.

Il ne fait aucun doute que notre jeunesse est consciente de l'ampleur des défis à relever et convaincue de sa capacité à les affronter avec rationalité et un patriotisme profond. A cet égard, Monsieur le Président de la République a déclaré : «*Vous êtes conscients de votre contribution dans la glorification de notre Histoire nationale car vous êtes de la lignée des Chouhada et des Moudjahidine, guidés par leur voie et attachés aux principes et aux valeurs que le peuple algérien a hérités de ces derniers et grâce auxquels il a défendu son unité et sa cohésion face aux complots et manœuvres qui visent et continuent de viser la Nation. Face à cette conjoncture qui appelle à la fédération des efforts de toutes les franges et tendances pour consolider la cohésion nationale et renforcer le front interne, face aux défis régionaux difficiles auxquels nous sommes confrontés et aux enjeux internationaux complexes, nous misons en toute confiance sur notre jeunesse, grâce à laquelle l'Algérie trace son chemin vers les sommets de la gloire... fière de sa jeunesse ambitieuse... Vous êtes le fer de lance de l'édification et du développement ainsi que le symbole de la loyauté.»*

L'avenir de l'Algérie est donc entre les mains de sa jeunesse, véritable trésor inépuisable de la Nation, locomotive du processus d'édification, avant-garde de la résistance face aux campagnes de désinformation et de propagande malveillante et défenseur inflexible de la souveraineté nationale, dans le respect du legs des valeureux Chouhada et pour la réalisation des aspirations des générations successives, dans une Algérie forte, sûre et prospère■

“Aujourd’hui encore, les jeunes se tiennent aux premières lignes de l’Algérie nouvelle, chacun contribuant, à son niveau, à faire progresser le pays vers la prospérité et l’essor à travers des idées éclairées, l’innovation, la conscience nationale et une participation active au développement via des projets porteurs.”

”



ARMEE NATIONALE POPULAIRE

Au diapason du projet de renaissance nationale

«Au regard des contextes géopolitiques particuliers prévalant à l'échelle mondiale et régionale, je tiens à réaffirmer notre engagement immuable à poursuivre le processus de développement et de modernisation de notre appareil de défense, aussi bien en matière d'équipements en systèmes d'armes, armements et matériels sophistiqués, qu'en matière de préparation et de qualification du potentiel humain, de manière à ce qu'il soit toujours en mesure d'employer ces systèmes et d'en maîtriser les techniques, et ce, au service de notre défense nationale et de nos intérêts vitaux, défendre nos frontières terrestres et maritimes, ainsi que notre espace aérien.»

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale.

N.Boukraâ Trad: R. Hedjri

Notre pays connaît une dynamique positive à tous les niveaux, franchissant des étapes

majeures dans le processus de renaissance nationale globale. L'Armée nationale populaire, en tant qu'institution vitale, joue un rôle central dans l'accompagnement du programme ambitieux de l'Algérie nouvelle triomphante. Elle constitue également un partenaire actif dans l'édification nationale, en garantissant la sécurité et la stabilité, et en réunissant les conditions propices à l'essor économique, dans le cadre d'une approche efficiente visant à atteindre la sécurité globale.

Face aux grands défis imposés par les événements et les mutations régionales et internationales dans leurs dimensions politique, économique et plus particulièrement sécuritaire, le Haut commandement de l'Armée nationale populaire poursuit ses efforts inlassables sur la voie de la modernisation et du renforcement des capacités de toutes les composantes de nos forces armées. Ces efforts s'inscrivent dans le sillage de la grande attention et du soutien constant de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid

Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, qui a affirmé à plusieurs reprises que l'acquisition des facteurs de puissance et leur maîtrise figurent parmi les priorités nationales, en vue de préserver notre souveraineté face notamment aux tentatives de déstabilisation sécuritaire dans notre voisinage. Dans ce cadre, Monsieur le Président a insisté sur la nécessité de «se mettre au diapason des évolutions sécuritaires et militaires et à veiller à une exploitation optimale des moyens humains et matériels déployés exclusivement dans le cadre d'une sécurisation globale de nos frontières nationales, la protection des sites stratégiques et pour lutter contre l'immigration clandestine, le trafic d'armes et le narcotrafic».

Parallèlement à cette noble mission, l'Armée nationale populaire poursuit sa marche sur les traces de ses glorieux aînés de l'Armée de libération nationale, conformément à son devoir national et à ses nobles missions constitutionnelles qui consistent principalement à défendre la Patrie, garantir son unité, préserver ses ressources et sauvegarder sa souveraineté. C'est ce qu'a souligné Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, dans son discours prononcé en mai 2025 au niveau de la 2^e Région militaire, en déclarant : «Nous sommes profondément convaincus que tant que l'Algérie restera fidèle au serment des Chouhada, et tant que les patriotes sincères, sous la conduite de Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, poursuivront avec fermeté et détermination leur marche résolue sur la voie de la renaissance nationale globale, l'Algérie continuera à progresser économiquement et à s'élever stratégiquement, tandis que ses ennemis, à l'image de leurs prédécesseurs à travers l'Histoire, traîneront les

lambeaux de leur échec, goûteront à l'amertume de la défaite et subiront le revers de leurs vils complots».

Disponibilité opérationnelle : objectif atteint

L'Armée nationale populaire a franchi des étapes considérables dans le renforcement de la disponibilité de son système de défense et dans l'acquisition de compétences de combat. Cela se traduit par l'homogénéité et la complémentarité opérationnelle entre ses différentes composantes, ainsi qu'une capacité d'adaptation rapide aux diverses menaces. Ce constat est confirmé par les exercices tactiques à munitions réelles réalisés au niveau des différentes Régions militaires dans le cadre de la préparation au combat des forces et formations de l'Armée nationale populaire. Le succès de ces exercices reflète la solidité du système de formation de nos forces armées et la grande expérience de terrain des personnels. Cette expérience constitue un facteur décisif et un indicateur essentiel pour évaluer la capacité des forces à exécuter efficacement les missions qui leur sont confiées. Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha l'a souligné en ces termes : «Les performances individuelles, la discipline et la capacité d'adaptation aux conditions changeantes de la bataille sont des qualités nécessaires pour mener le corps de bataille à la victoire. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'intérêt particulier que nous accordons à l'exécution des exercices tactiques, de différents niveaux et échelons, en ce que ces derniers sont une épreuve réelle, tant pour l'appareil de formation qui constitue le creuset où se forgent les compétences que pour la préparation au combat qui vient en appui pour renforcer l'expérience et le professionnalisme des personnels, et accroître leurs aptitudes à maîtriser les différents matériels et systèmes d'armes mis à disposition.»

La grande importance accordée par le Haut

Au-delà de sa noble mission de défense de la Nation, de préservation de sa souveraineté et de garantie des conditions de sécurité et de sérénité, l'Armée nationale populaire contribue activement à la stratégie nationale visant à réaliser une relance économique et un développement global.

◀ Saisie d'importantes quantités de drogue et de psychotropes par les unités de l'ANP.



“
L'acquisition des facteurs de puissance et leur maîtrise figurent parmi les priorités nationales, en vue de préserver notre souveraineté face notamment aux tentatives de déstabilisation sécuritaire dans notre voisinage.
”

commandement de l'Armée nationale populaire à l'instruction et à la préparation au combat se traduit par la supervision personnelle par Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, des différents exercices tactiques exécutés cette année. Citons, à titre d'exemple, l'exercice «Nasr 2025» au niveau du Secteur opérationnel nord-est In Amenas (4^e Région militaire), l'exercice «El Hiçn El Manie 2025» dans le Secteur opérationnel sud Tindouf (3^e Région militaire) ainsi que l'exercice «Soumoud 2025» en territoire de la 2^e Région militaire. Tous ces exercices, couronnés de succès, ont mis en lumière la compétence élevée des cadres dans la conduite des différentes actions de combat, une coordination renforcée entre les unités, ainsi qu'une grande capacité à maîtriser l'utilisation des divers systèmes d'armes et équipements. Ils reflètent le haut niveau de disponibilité opérationnelle des différentes formations et unités de l'Armée nationale populaire.

Opérations qualitatives sur le terrain

Le haut niveau de disponibilité opérationnelle de nos forces armées est une réalité tangible sur le terrain, confirmée par les résultats remarquables enregistrés par les unités de l'Armée nationale populaire dans la lutte contre le terrorisme, le crime organisé sous toutes ses formes ainsi que dans la protection de nos vastes frontières. A titre d'illustration, le bilan du 1^{er}semestre de l'année 2025 en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée fait état de résultats significatifs : 8 terroristes éliminés, 1 arrêté, 26 se sont rendus et 73 armes à feu récupérées dans le cadre de la lutte antiterroriste. Les opérations menées au niveau du secteur militaire de Khenchela (5^e Région militaire) et celui d'Aïn Defla (1^{re} Région militaire) au cours des mois de mai et juin 2025 et qui ont conduit à l'élimination de 5 terroristes, constituent une

preuve éclatante de la vigilance et de la détermination de l'Armée nationale populaire à éradiquer les derniers foyers de cette tumeur maligne, afin que nos concitoyens puissent jouir de la sécurité et de la sérénité.

S'agissant de la lutte contre les tentatives d'inonder notre pays en drogues, en particulier celles provenant de nos frontières ouest, les détachements de l'Armée nationale populaire ont réussi durant la même période à arrêter 1186 trafiquants et à saisir 171,2 quintaux de kif traité, 663 kg de cocaïne et 24 millions de comprimés psychotropes. Parmi les opérations qualitatives menées dans le cadre des efforts continus de lutte contre le crime organisé, on retiendra celle conduite le 8 juin 2025 au Secteur militaire de Batna (5^e Région militaire), grâce à la coordination entre les services de sécurité de l'ANP et les Douanes algériennes. Cette opération a permis l'arrestation de trois criminels et la saisie d'un camion-citerne contenant 1 499 550 comprimés de psychotrope, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 5 451 000 DA.

Dans le même contexte, dans le cadre de sa mission de sauvegarde des potentialités nationales, l'Armée nationale populaire déploie des efforts considérables pour protéger l'économie du pays et ses richesses naturelles. Le 1^{er}semestre 2025 a enregistré l'arrestation de 7770 personnes dans le cadre de la lutte contre la contrebande et l'orpaillage illégal. La saisie de 1 403 382 de litres de carburant , en plus des efforts soutenus visant à endiguer l'immigration clandestine le long de nos frontières sud.

Diptyque sécurité-économie...concrète et effective

Au-delà de sa noble mission de défense de la Nation, de préservation de sa souveraineté et de garantie des conditions de sécurité et de sérénité, l'Armée nationale populaire contribue activement à la stratégie nationale visant à réaliser une relance économique et un développement global. Les premiers signes de

Exercices tactiques à munitions réelles exécutés au niveau des différentes Régions militaires.



cette dynamique se manifestent déjà à travers les mégaprojets lancés dans divers secteurs, notamment par le développement des industries militaires et le renforcement du tissu industriel national dans de nombreux domaines, à l'instar de l'armement, de l'aéronautique, de la construction navale, de la mécanique et du textile, entre autres.

En effet, une approche efficiente a été mise en œuvre, reposant sur le diptyque «sécurité-économie» à travers le développement de nos établissements industriels militaires, y compris ceux intégrés ces dernières années au secteur économique du ministère de la Défense nationale. Cette stratégie s'est accompagnée de l'opération de qualification de la ressource humaine, conformément aux évolutions technologiques du domaine, ce qui a permis de franchir des étapes importantes vers l'autosuffisance et la satisfaction des besoins du marché national. Elle ouvre également la voie à l'accès futur aux marchés régionaux et internationaux, tout en contribuant à la résorption du chômage et à la réduction de la facture d'importation.

La participation des unités de production de l'Armée nationale populaire à diverses expositions nationales et internationales est l'illustration de leur réussite qui leur a permis de s'insérer dans le tissu économique national, grâce à une expérience pionnière saluée par Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale. Ce dernier a d'ailleurs souligné l'importance de cette réussite, la considérant comme un modèle à suivre et une locomotive de l'industrie nationale, après avoir réussi, en un temps record, à fournir des produits de qualité et à réduire significativement la facture d'importation.

Les progrès significatifs réalisés par l'ensemble des composantes de nos forces armées s'inscrivent pleinement dans la vision éclairée du Haut commandement de l'Armée nationale populaire, qui veille à mobiliser tous les moyens matériels, humains, techniques et

en armement, en vue de réunir les éléments constitutifs de la puissance militaire. L'objectif est de défendre la Patrie et ses citoyens, de préserver notre souveraineté nationale sacrée, de garantir la sécurité du pays et de protéger ses intérêts stratégiques, en adéquation avec l'ambition d'une renaissance nationale globale.

Participation des unités de production de l'Armée nationale populaire à diverses expositions nationales.





COMITE SPECIAL DE LA DECOLONISATION DES NATIONS UNIES

Plaidoyer pour le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

De nombreux intervenants ont plaidé devant le Comité spécial de l'ONU chargé de la décolonisation (Comité des 24) le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, réaffirmant leur attachement à une solution de la question sahraouie dans le cadre des chartes des Nations unies et à travers la Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

F. Chetouane Trad: A. Benaïssi

La question du Sahara occidental est revenue au premier plan lors de la session du Comité de 24 des Nations unies, tenue le 10 juin 2025, en tant que dossier de décolonisation non encore résolu, dans un contexte marqué par les violations systématiques du droit international par l'occupation marocaine. A cette occasion, le Front Polisario a réaffirmé, à travers des appels juridiques adressés à la communauté internationale, que toutes les tentatives visant à contourner les droits du peuple sahraoui sont vouées à l'échec. Il a souligné que la question du Sahara occidental est une question de décolonisation qui ne peut être réglée qu'à travers l'exercice du droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le peuple sahraoui ne renoncera jamais à son droit à l'autodétermination

Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordinateur avec la Minurso, M. Sidi Mohamed Omar, a affirmé dans son intervention devant le Comité spécial des Nations unies chargé de la décolonisation sur la question du Sahara occidental que la proposition coloniale promue par l'occupation marocaine et ses partisans n'est rien d'autre qu'une mascarade, une manœuvre visant à légitimer l'occupation. Il a souligné que le peuple sahraoui demeure attaché à une paix juste et durable, mais qu'il ne renoncera jamais à son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. A ce propos, il a déclaré : «Aujourd'hui, en hommage à la mémoire de nos martyrs et à leurs sacrifices, le peuple sahraoui vous dit, ainsi qu'au monde entier, haut et fort : nous n'accepterons jamais la politique du fait accompli. Nous poursuivrons notre lutte et notre résistance par tous les moyens légitimes afin de réaliser nos aspirations nationales inaliénables à la liberté et à l'indépendance.»

Le diplomate sahraoui a également rappelé que le Comité spécial de la décolonisation avait envoyé, il y a cinquante ans, une mission d'enquête au Sahara occidental. Le rapport remis

au Comité spécial par cette mission le 7 novembre 1975 contient plusieurs conclusions : la première est l'existence d'un consensus parmi les Sahraouis à l'intérieur du territoire en faveur de l'indépendance et contre toute intégration au Maroc ou à la Mauritanie. La deuxième et la troisième établissent que le Front Polisario est la force politique dominante dans la région et qu'il bénéficie d'un large soutien populaire dans sa revendication de l'indépendance.

«L'Assemblée générale doit prendre des mesures pour permettre au peuple du territoire de décider librement de son avenir, conformément à la résolution 1514 (XV) et aux autres résolutions pertinentes de l'Assemblée générale», a-t-il souligné.

Poursuivant son intervention, le représentant sahraoui a affirmé : «Le peuple sahraoui souffre de l'occupation illégale marocaine et de la répression brutale depuis près de cinquante ans. Pourtant, notre peuple, dirigé par son seul et légitime représentant, le Front Polisario, ne renoncera jamais à sa lutte légitime pour la liberté et l'indépendance. Il n'existe aucune alternative à l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, par le biais d'un référendum libre et régulier supervisé par les Nations unies.»

Enfin, le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) a conclu en soulignant que «les Etats véritablement attachés aux principes fondamentaux de la Charte des Nations unies, du droit international, de la paix et de la justice doivent traduire leurs engagements en actes et non se limiter à des paroles.» Il a mis en garde contre le fait que «la complaisance et l'inaction ne font qu'encourager la puissance occupante à persister dans l'illusion qu'elle peut imposer le fait accompli par la force au Sahara occidental occupé.»

Une question de décolonisation

L'Algérie a, de son côté, réaffirmé son soutien à la cause sahraouie. Lors de son intervention aux travaux du Comité spécial de l'ONU sur la décolonisation (Comité des 24), le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, a déclaré que la question du Sahara occidental «demeure une question de décolonisation» opposant le Maroc au Front Polisario. Il a souligné l'importance d'une reprise «immédiate et essentielle» des négociations directes entre les deux parties, tout en exprimant sa profonde déception qu'après six décennies de débats à l'Assemblée générale des Nations unies, il est toujours impossible d'organiser un référendum pour l'autodétermination promise au peuple sahraoui, en dépit de la confirmation de

ce droit fondamental par la résolution 2229. M. Bendjama a rappelé que la question du Sahara occidental, dernier territoire du continent africain sous occupation, est inscrite à l'ordre du jour des Nations unies depuis 1963. Il a affirmé que l'Algérie «qui a souffert des affres du colonialisme, soutient fermement les causes justes» et que «les Nations unies sont appelées à agir avec détermination pour éliminer les derniers vestiges du colonialisme».

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies a dénoncé les blocages auxquels fait face la Minurso, mise en place par le Conseil de sécurité il y a près de quarante ans, qui font qu'elle «demeure incapable d'exécuter son mandat», à savoir l'organisation d'un référendum. Il a déclaré : «Les données du droit international sont très claires : l'avis consultatif historique rendu par la Cour internationale de justice en 1975 a explicitement écarté l'existence de tout lien juridique entre le Sahara occidental et le Maroc, susceptible d'affecter l'application de la résolution 1514 relative à l'octroi de l'indépendance aux peuples et pays colonisés.» Dans le même contexte, M. Amar Bendjama a rappelé que la Cour de justice européenne avait confirmé la nature illégale de l'accord de pêche conclu entre l'Union européenne et le Maroc, en l'annulant en octobre 2024 pour absence de consultation du peuple sahraoui. S'agissant de la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies a évoqué plusieurs points mentionnés dans le rapport du secrétaire général des Nations unies, M. António Guterres, notamment le contrôle policier, les arrestations arbitraires, l'interdiction des visites, l'expulsion de diplomates, y compris européens, ainsi que le renvoi de rapporteurs onusiens et de journalistes. Il a souligné que «tout cela se déroule dans une opacité totale», ajoutant : «Nous encourageons le Comité des 24 à mobiliser tous ses mécanismes afin de protéger les droits du peuple sahraoui et de poursuivre le processus de décolonisation.» M. Amar Bendjama a conclu son intervention en affirmant que «la seule issue possible est la reprise immédiate des négociations directes et sérieuses entre le Maroc et le Front Polisario, afin de parvenir à une solution juste et durable garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.»

Au regard de ce qui précède, le peuple sahraoui ne cesse, à chaque occasion, de réaffirmer son attachement à son droit légitime à l'autodétermination. Il appelle à la mise en œuvre des résolutions pertinentes de la légalité internationale, dénonce les manœuvres dilatoires de l'occupation marocaine, son entreprise d'imposition du fait accompli, ainsi que ses violations répétées des droits du peuple sahraoui et des principes fondamentaux du droit international.■

“
La question du
Sahara
occidental est
une question de
décolonisation
qui ne peut être
réglée qu'à
travers
l'exercice du
droit à
l'autodétermi-
nation et à
l'indépendance.
”

FACE AU MUTISME DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

Plus de deux millions de Palestiniens continuent de subir les pires crimes

Aujourd'hui, la bande de Ghaza traverse l'une des pires crises humanitaires de l'ère moderne. La tragédie ne se limite plus aux bombardements, à la destruction et au ciblage des civils, elle s'est étendue à une politique de famine systématique à l'encontre du peuple palestinien et à l'utilisation cynique de l'aide humanitaire comme un instrument de guerre, de pression et de chantage.

A. Mazhoud Trad: M. Mayouf

Dans ce contexte catastrophique, la machine de guerre sioniste continue de commettre les pires atrocités et actes de génocide contre une population sans défense. Jusqu'au 30 juin 2025, on dénombrait plus de 56 647 martyrs, dont une majorité d'enfants et de femmes, plus de 134 105 blessés et quelque 11 000 disparus. A cela s'ajoute la déportation forcée de centaines de milliers d'habitants de la bande de Ghaza et la poursuite d'une politique de famine collective imposée à plus de deux millions de Palestiniens piégés dans l'enclave. Cette crise humanitaire s'aggrave du fait de l'obstination du colonisateur sioniste à interdire l'entrée de toute aide humanitaire, en bloquant tous les accès aux convois de secours et en poursuivant les bombardements anarchiques ciblant les dernières infrastructures médicales, les services essentiels, voire les tentes de réfugiés. Bien qu'un cessez-le-feu ait permis, de manière limitée, à certaines organisations onusiennes et humanitaires d'acheminer des cargaisons d'aide, les quantités parvenues restent dérisoires face aux besoins urgents. Les estimations font état d'un besoin critique de plus de 45 000 camions de secours pour éviter une famine généralisée, causée par un blocus étouffant imposé depuis plus de dix ans.

Devant cette tournure dramatique qui reflète la volonté du colonisateur de compromettre toute initiative humanitaire, l'Unrwa et d'autres institutions onusiennes ont été exclues du nouveau mécanisme de distribution d'aide mis en place par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza. Ce mécanisme, justifié par la mise hors service des centres de distribution, fait suite à la destruction délibérée par l'occupant de tous les points de distribution relevant de l'agence. Cet acte barbare a été fermement condamné par les Nations unies qui y voient une tentative d'imposer des structures alternatives sous le contrôle du colonisateur. Ces entités ne distribuent qu'une quantité très limitée d'aides, uniquement dans le sud de la bande, dans une manœuvre dissimulée visant à contraindre les habitants à fuir le nord de Ghaza, afin de le vider de sa population.



Les scènes de milliers de Palestiniens affamés se ruant chaque jour vers les quelques centres de distribution à Rafah illustrent de façon tragique et bouleversante la détresse d'un peuple affamé délibérément, abandonné à son sort entre blocus, bombardements et famine, sous les tirs de l'armée de l'entité sioniste. Ce spectacle traumatisant met à nu la fragilité de toute action humanitaire fondée sur des considérations sécuritaires plutôt que sur des principes juridiques et humains. Les centres d'aide sont ainsi transformés en instruments de guerre, de chantage, voire en véritables pièges mortels, alors qu'ils devraient être des lieux de secours. A ce titre, l'armée sioniste a ouvert le feu sur des milliers de Palestiniens accourus vers les points de distribution alimentaire.

Dans une déclaration au sujet de cette tragédie, l'équipe chargée de l'action humanitaire des Nations unies dans les territoires palestiniens occupés a affirmé que «les autorités de l'entité ont paralysé la capacité des équipes onusiennes à fournir une véritable assistance humanitaire, fondée sur des principes immuables et destinée aux catégories les plus vulnérables». Elle a en même temps souligné que le nouveau mécanisme de distribution, à caractère strictement militaire, ne respecte en rien les principes humanitaires. Il met en péril la vie des civils et ne répond ni à leurs besoins urgents ni à la préservation de leur dignité dans l'ensemble de la bande de Ghaza.

A la demande de l'Algérie, le Conseil de sécurité évoque la situation humanitaire à Ghaza

Lors de son intervention devant le Conseil de sécurité, le 27



juin 2025, au cours d'une séance consacrée à la situation humanitaire à Ghaza, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a dénoncé avec fermeté les crimes perpétrés par le colonisateur sioniste contre des civils palestiniens. Ces derniers, a-t-il rappelé, s'entassaient en longues files d'attente près des points de distribution d'aides humanitaires lorsqu'ils ont été pris pour cibles.

Soulignant que ces pertes humaines n'étaient nullement fortuites, l'ambassadeur Bendjama a affirmé qu'elles étaient le résultat de politiques systématiques et de pratiques délibérées menées par les forces d'occupation. Pour appuyer ses propos, il a présenté des vidéos documentées et a attiré l'attention des membres du conseil sur les crimes commis durant le mois en cours.

Il a notamment précisé que des centaines de Palestiniens avaient été tués à proximité des soi-disant centres de distribution d'aides dépendant de ce qu'on appelle la «Fondation humanitaire de Ghaza», une structure prétendument humanitaire relevant en réalité de la puissance occupante. A ce propos, il a rappelé qu'au 25 juin 2025, le nombre de Martyrs s'élevait à 549, tandis que celui des blessés à 4066.

Le diplomate algérien a souligné que la vérité commençait à émerger, d'autant que certains médias sionistes avaient déjà commencé à révéler les ordres donnés aux soldats d'ouvrir le feu sur les civils en quête d'aide.

Dans le même contexte, l'ambassadeur Bendjama a relayé la dénonciation par les travailleurs humanitaires des tentatives visant à minimiser les pertes civiles. Il a, à cet égard, cité la

déclaration du secrétaire général des Nations unies : «Chercher de la nourriture ne devrait jamais valoir une condamnation à mort.»

Il a également expliqué que, bien que l'entrée des aides ait repris partiellement, elle ne représentait qu'*«une goutte d'eau dans l'océan»* de la souffrance. Il a mis en garde contre la poursuite par les forces d'occupation de la fermeture des points de passage vers le nord de Ghaza, ainsi que contre l'utilisation des centres de distribution situés dans le Sud comme de véritables pièges mortels. Selon lui, ceci démontre clairement que le contrôle de l'aide fait désormais partie intégrante d'un projet de nettoyage ethnique, visant à contraindre les Palestiniens à quitter leurs terres.

Au terme de son intervention, le représentant de l'Algérie a souligné la nécessité impérieuse de respecter les règles du droit international humanitaire, y compris l'obligation de garantir l'acheminement sans entrave des aides humanitaires et d'assurer la protection des civils. Il a conclu en affirmant qu'il s'agissait là d'une responsabilité fondamentale incomptable au Conseil de sécurité de l'ONU.

Ce qui se passe aujourd'hui à Ghaza, comme le décrivent de nombreuses personnes conscientes, place l'ensemble du monde face à un test décisif. Cette situation exige une action urgente pour sauver ce qui reste de dignité humaine, dont Ghaza est devenue le symbole le plus éclatant, au milieu du fracas des armes et du silence assourdissant de la communauté internationale. Ghaza, aujourd'hui, n'attend pas seulement de l'aide, elle attend des prises de position fortes qui l'arracheront au génocide et redonneront à l'humanité son véritable sens. ■

1^{re} édition du championnat mondial militaire des arts martiaux

La délégation militaire algérienne enregistre des résultats remarquables



Ph El-Djeich

La délégation militaire algérienne qui a participé à la 1^{re} édition du championnat mondial militaire des arts martiaux, organisée en Allemagne du 22 au 25 juin 2025, est arrivée le 29 juin 2025 à l'aéroport défunt président Houari-Boumediene où elle a été accueillie par le général A.Djabou, chef du service des sports militaires du Département emploi et préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire, accompagné de hauts responsables de l'Armée nationale populaire. Lors de cette compétition

internationale, les équipes nationales militaires de judo, de luttes associées et de taekwondo ont réussi à se hisser à la 7^e place, après avoir récolté deux médailles d'argent et onze médailles de bronze dans différentes disciplines, à savoir une médaille d'argent et quatre en bronze en judo, une médaille d'argent et quatre en bronze en taekwondo et trois médailles en bronze ont été raflées par l'équipe nationale militaire de luttes associées.

Cette compétition mondiale, qui a vu la participation de 746



athlètes représentant 37 pays, dénote de la performance réalisée par les élites militaires nationales lors de cette 1^{re} édition du championnat mondial militaire des arts martiaux■

13^e édition de la Supercoupe nationale militaire de football



Le Complexe régional du sport militaire dans la 5^e RM a abrité, le 16 juin 2025, la 13^e édition de la Supercoupe nationale militaire de football, opposant les équipes des 5^e et 1^{re} RM,

sous la supervision du commandant de la 5^e Région militaire, le général-major Noureddine Hamqli, en présence du chef du Service des sports militaires du Département emploi et

préparation de l'état-major de l'ANP, le général A.Djabou, du wali de Constantine ainsi que des autorités militaires et civiles.

Cette rencontre a été très

disputée et s'est achevée sur la victoire de l'équipe de la 5^e RM qui a été sacrée championne de cette édition, après une séance de tirs au but soldée sur le score de 6 à 5 ■

20^e Séminaire national sur le sport militaire

Le Cercle régional de l'armée de Constantine, 5^e RM, a abrité les 17 et 18 juin 2025 le 20^e Séminaire national sur le sport militaire et la préparation de la saison sportive 2025-2026.

Cette rencontre a été supervisée par le chef du Service des sports militaires du Département emploi et préparation de l'état-major de l'ANP, le général A.Djabou qui a souligné dans son allocution d'ouverture l'importance du sport au sein de l'Armée nationale populaire et sa contribution efficace au développement des capacités

physiques et mentales des militaires.

Ce séminaire a vu la participation des sous-directeurs du service des sports militaires, des chefs des services régionaux des sports militaires, des chargés du sport au niveau des Commandements de forces et grandes unités, des chefs de Départements d'éducation physique et des sports militaires relevant des différentes écoles militaires, ainsi que des staffs techniques des équipes nationales militaires ■



Ph El-Djeich

17^e édition des portes ouvertes sur le sport militaire au CREPESM

Dans le but de faire découvrir au public l'univers du sport militaire et de mettre en valeur les grandes performances réalisées par les athlètes militaires, hommes et femmes, dans diverses disciplines, le Service des sports militaires a organisé, le 19 juin 2025, une journée portes ouvertes sur le sport militaire au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires chahid Messaoud-Boudjeriou de Ben Aknoun.

S.Zaidi Ph. A. Ben Yahia

L'événement s'est déroulé en présence du chef du Service des sports militaires, le général A. Djabou, du président du Comité olympique algérien Abderrahmane Hammad, d'officiers supérieurs, de cadres sportifs ainsi que de nombreux présidents de fédérations sportives algériennes.

Lors de son allocution d'ouverture, le chef du Service des sports militaires a souligné que le Haut commandement de l'ANP n'a ménagé aucun effort pour améliorer les conditions matérielles et morales des sélections nationales militaires, en vue de promouvoir leur participation aux grandes manifestations sportives internationales et d'y hisser haut le drapeau national.

Selon le chef du Service des sports militaires, cette manifestation constitue une occasion pour faire connaître le rôle, les missions et les réalisations du sport militaire dans différentes disciplines, tant au niveau national qu'international.

Ph El-Djeich



Le sport militaire s'est en effet distingué par des résultats impressionnantes lors de compétitions internationales, comme la médaille de bronze remportée par le sergent contractuel Djamel Sedjati sur 800 m aux Jeux olympiques de Paris en 2024, ou encore les quatre médailles (deux en argent et deux en bronze) décrochées lors du championnat du monde militaire de luttes associées en 2023 à Bakou, en Azerbaïdjan. En 2024, les sélections militaires ont également obtenu quatre médailles (une en or, une en argent et deux en bronze) au championnat du monde militaire de judo à Tachkent, en Ouzbékistan. A cela s'ajoute le titre de champion arabe militaire de boxe remporté à Alger avec un total de 12 médailles d'or et une médaille d'argent.

Par ailleurs, l'Algérie a brillamment participé aux deuxièmes Jeux africains militaires, organisés du 18 au 30 novembre 2024 à Abuja, au Nigeria. Ce rendez-vous a une fois de plus témoigné de

l'engagement et de la détermination de l'Algérie sur la scène sportive internationale. L'ANP y a aligné 108 athlètes masculins et 10 athlètes féminines, qui ont porté fièrement les couleurs nationales. L'Algérie a pris part à dix disciplines sportives et a remporté un total de 96 médailles : 53 en or, 22 en argent et 21 en bronze. Elle a ainsi terminé à une honorable deuxième place au classement général, juste derrière le pays hôte, le Nigeria.

Inscrite dans le cadre des activités sportives militaires de la saison 2024/2025, cette manifestation a permis aux visiteurs de découvrir l'histoire du sport militaire, son organisation, son fonctionnement et les étapes clés de son développement.

Il est à noter que cette journée a été l'occasion pour les invités de rencontrer et d'échanger avec des sportifs militaires de haut niveau, vice-champions du monde, champions d'Afrique et du monde arabe, et de découvrir les installations, le matériel et les équipements

utilisés dans plusieurs disciplines, telles que le tir sportif à air comprimé, le parachutisme, le tir à l'arc, les sports nautiques et mécaniques, le cyclisme ou encore l'équitation.

Des démonstrations d'arts martiaux et de sports de combat (gueuksoul, judo, boxe, luttes associées, kampo, vo vietnam, powerlifting) ont été présentées par les différentes sélections nationales militaires, hommes et femmes, ainsi que par des clubs civils d'arts martiaux et de gymnastique. Des exhibitions en équitation, cyclisme, sports mécaniques (auto-moto), ainsi qu'une prestation de l'équipe cynophile militaire ont également marqué cette journée.

Emerveillé, le public s'est conquis par la qualité des prestations et les prouesses techniques des athlètes militaires. Ce rendez-vous a incontestablement renforcé l'image d'un sport militaire performant, structuré et pleinement engagé dans l'excellence.

63^e Anniversaire de l'indépendance
5 Juillet 1962-2025



“ L'Algérie, qui a retrouvé son indépendance et sa souveraineté grâce aux luttes de ses valeureux enfants, compte aujourd'hui sur vous, enfants de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, inspirée par les nobles idéaux de la glorieuse Révolution, pour poursuivre cette noble mission, préserver le legs des Chouhada et concrétiser leurs aspirations à une Algérie libre, sûre et stable. ”

Extrait des voeux de Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha à l'occasion du 63^e anniversaire de l'indépendance



5
Juillet
1962-2025
63^e anniversaire de
l'Indépendance

L'Algérie...
Résolument tournée
vers un avenir
prometteur

Sincères félicitations
Gloire à nos vaillants Chouhada

EL OJBICH